

VOILA LA PETITE OPPOSITION DE QUEBEC QUI SE DIVISE A PROPOS DE COLONISATION

**M. GAULT, LE CRITIQUE FINANCIER, DEMANDE QU'ON REDUISE
LES OCTROIS A LA COLONISATION, TANDIS QUE SON CHEF,
M. SAUVÉ, VEUT QU'ON LES AUGMENTE**

**Le député des Deux-Montagnes n'a pas été très heureux dans ses critiques,
hier ; elles lui ont attiré de vives répliques de la part du minis-
tre de la Colonisation**

**L'HON. M. MITCHELL EXPOSE SON PROJET DE LOI SUR LE FONDS
DE PENSION ET SUR LES COMPAGNIES FUNERAIRES**

M. Sauvé héros d'une scène sérieo-comique

(Du correspondant du "Canada")

Québec, 28. — Les gauchistes, les pauvres gauchistes sont bien malchanceux. Ce n'était pas assez d'avoir sauvé du désastre du 22 mai à peine une demi-douzaine des leurs, — dont un est forcément absent pour toute la session, — voilà maintenant qu'ils se divisent, après avoir été menacés de perdre un des rares survivants de la catastrophe. Hier, en effet, au cours de la discussion des crédits de la colonisation, M. Gault, le critique financier de la gauche, a déclaré qu'il fallait économiser jusqu'aux octrois accordés aux colons ; il a même suggéré de réduire de \$50,000 le montant de \$200,000 affectés aux chemins de colonisation. M. Sauvé lui, et son collègue éni-gmatique, M. Turcotte, du Lac Saint-Jean, ont demandé que les crédits de la colonisation fussent augmentés. Va-t-elle périr à tout jamais cette pauvre opposition, puisque l'on dit que tout royaume divisé est destiné à périr? Souhaitons que non, parce que parfois on se distrait en les écoutant comme cet après-midi.

La séance s'est terminée par un petit incident sérieo-comique provoqué par M. Sauvé et qui a tourné à son désavantage. La Chambre s'est bien amusée, regrettant, cependant que c'eût été trop court.

Plusieurs mesures du gouvernement ont été passées après que l'on eût répondu à quelques interpellations.

LES FAILLITES DANS QUEBEC

Ainsi, l'hon. M. Mitchell a déclaré au chef de l'opposition que le nombre des faillites dans le district de Montréal en 1914, a été de 527, le même en 1915, et de 253 au 14 novembre 1916. Dans le district de Trois-Rivières, il y en eut 34 en 1914, 29 en 1915 et 13 jusqu'au 23 novembre 1916. Dans le district de Saint-François, 26 en 1914, 29 en 1915 et 20 au 16 novembre 1916. Dans le district de Québec, 68 en 1914, 45 en 1915 et 31 jusqu'au 15 novembre 1916. On n'a pas de chiffres pour le district de Sherbrooke.

Répondant à M. Tessier de Rimouski au sujet de la construction de la route Lévis-Rimouski, l'hon. M. Tessier a déclaré que le gouvernement ne peut dire quand il pourra entreprendre la construction de nouvelle route provinciale. Cette question est actuellement à l'étude.

L'hon. M. Mitchell a annoncé à M. Sauvé que la commission chargée de trouver de l'emploi aux soldats qui reviennent de la guerre a reçu au 18 novembre 1079 demandes, dont 1069 ont eu une solution définitive.

M. Sauvé a présenté un bill concernant l'érection dans cette province de paroisses et de missions de l'église catholique grecque ruthène en communion avec Rome.

LE BILL DU FONDS DE PENSION

Le bill de l'hon. M. Mitchell concernant le fonds de pension des employés civils a été adopté par la Chambre. Le trésorier a donné des explications très intéressantes que nous résumons ici.

Les résultats des opérations du fonds de pension jusqu'à présent ne sont pas encourageants. On constate que le gouvernement ne pouvait retirer que le tiers de ce qu'il était appelé à payer en pensions. C'est donc après avoir soigneusement étudié le système des divers fonds de pension tant des pouvoirs publics que des grandes compagnies, qu'on en est venu à trouver une solution plus équitable et à équilibrer les revenus et les dépenses du fonds de pension des employés civils. La loi qui régit ce fonds de pension est en vigueur depuis 1909. On a, durant la période qui s'est écoulée jusqu'à aujourd'hui, reçu \$131,496 et payé \$468,382. Il appert que le gouvernement va se trouver à payer encore plus que la moitié, d'après les amendements soumis à la Chambre actuellement. La province de Québec est la seule qui a un tel système de pension. A Ottawa, on étudie un système en ce moment grâce auquel les pensions seront de un demi de un pour cent plus élevées qu'à Québec mais les contributions des employés seront de 5 à 8 pour cent, de telle sorte que la province se montre plus généreuse que le pays en exigeant une contribution de 5 pour cent.

Le premier amendement comporte que la pension annuelle sera de 2 pour cent du salaire total que cet officier ou employé public a reçu durant les 35 années de service ou durant la période de ses années de service, si cette période est de moins de 35 années.

Le second amendement fait disparaître le privilège d'ajouter un certain nombre d'années pour lesquelles l'employé n'a pas payé.

Le troisième porte à 5 pour cent la contribution des employés au lieu de 3 pour cent pour les trois premières années et de 3 pour cent les années suivantes.

La quatrième accorde un maximum de pension de \$600 à une veuve et de \$300 à un enfant. Des 131 pensionnaires actuels, 72 sont des veuves et 2 des enfants. Du montant total de \$71,472.35 les veuves reçoivent \$28,171.70 et les enfants \$800.63.

Onze veuves reçoivent plus de \$600 dont 5 plus de \$1,000. Un enfant reçoit \$570.50. Au cas où la pension annuelle serait de moins de \$50, les

bénéficiaires auront l'avantage d'opter pour toucher le capital. On sait que ces amendements n'ont pas du tout d'effet rétroactif. Il s'agit de les appliquer aux futurs employés. Le bill tel qu'expliqué et soumis à la Chambre a été adopté d'emblée.

LE BILL DES ASSURANCES

Le bill relatif aux agents d'assurances a été adopté par la Chambre avec l'amendement suggéré par M. Lévesque de Laval, à l'effet que les notaires ne seront pas affectés par cette loi. Le bill concernant l'assurance funéraire a été différé à demain.

On entend par ce genre d'assurance tout contrat stipulant qu'au décès de l'assuré, un bénéfice funéraire sera payé ou un service funéraire fourni, la somme intégrale de tout contrat ne doit pas excéder \$150 sur chaque vie. Une compagnie d'assurance funéraire peut aussi être autorisée à agir comme entrepreneur de pompes funèbres et manufacturier de fournitures en rapport avec telle entreprise. Le capital-actions d'une telle compagnie doit être d'au moins \$150,000 jusqu'à concurrence de \$300,000.

Le montant à verser au trésor provincial varie de \$10,000 à \$25,000, suivant le montant total des obligations éventuelles en vertu des contrats en vigueur dans la province.

Une somme de \$2,500 est ajoutée pour chaque million ou fraction de million au-dessus de \$2,000,000 jusqu'à concurrence d'un dépôt maximum de \$50,000.

La Chambre étudiera davantage le bill demain. Le bill de la Cité de Westmount a été retiré au moment où la Chambre s'appretait à étudier certains amendements inscrits à l'ordre du jour.

LES CREDITS A LA COLONISATION

L'hon. M. Mercier a soumis à la Chambre les crédits de son département. On a d'abord étudié l'item de \$200,000 pour les chemins de colonisation. M. Sauvé s'est porté à l'attaque avec ardeur suivi de près par son collègue du Lac Saint-Jean, M. Turcotte, l'éni-gmatique député, qui avait gardé jusqu'à présent un très prudent silence.

Naturellement, pour ces messieurs, tout est à reprendre dans la distribution des octrois, le gouvernement favorise ses amis et les comités représentés par des partisans sont privilégiés. Le ministre n'a pas tardé à rétorquer victorieusement ces avancées. Les comptes publics confondent absolument ces messieurs et l'hon. M. Mercier le leur a démontré à maintes reprises.

Il a été question de colonisation en général au cours de cette discussion et de certains centres en particulier, comme l'Abitibi et le Témiscamingue. M. Sauvé a ressassé l'histoire de ce prétendu chemin de fer au Témiscamingue que le gouvernement aurait promis.

L'hon. M. Mercier a démontré à l'évidence que le gouvernement n'a jamais promis de construire ce chemin de fer. Tout ce à quoi il s'est engagé, c'était de favoriser par tous les moyens cette construction. De fait, le gouvernement a obtenu du C. P. R. qu'il commençât les travaux, il y a maintenant 10 milles de faits, et il en reste 35 ; quand la guerre a été déclarée, les travaux ont été interrompus et le ministre a raison de croire qu'ils seront repris dès qu'elle sera terminée.

M. Sauvé a prétendu que le gouvernement devrait terminer cette construction à ses frais, ce à quoi le ministre a répondu que si une compagnie puissante comme le C. P. R., outillée expressément pour exécuter ces travaux, a jugé à propos de ne pas continuer, il serait téméraire pour le gouvernement de prendre l'initiative de les parachever.

M. Gault intervint dans cette discussion pour déclarer que l'on devrait dépenser \$50,000 de moins pour les chemins de colonisation pendant la guerre. L'hon. M. Mercier lui a démontré que c'est bien en favorisant la colonisation et l'agriculture que l'on fait meilleure oeuvre de patriotisme pendant la guerre, ajoutant que cela lui semble un des moyens les plus efficaces d'aider l'empire.

MM. Sauvé et Turcotte proclamèrent que le gouvernement devait dépenser davantage pour les fins de colonisation. Il est assez difficile de concilier ces deux attitudes des gauchistes.

On a parlé aussi d'une certaine requête que des citoyens du Témiscamingue auraient adressée à M. Sauvé, le félicitant de ses critiques à l'adresse du gouvernement au sujet de la construction du chemin de fer. L'hon. M. Mercier a démontré à la Chambre que cette requête portait des signatures dont l'authenticité fut contestée en plusieurs cas et que des enfants mêmes avaient été appelés à signer. On conçoit le sérieux de cette requête.

M. Dupuis de Montcalm, a pris la parole pour la première fois à la Chambre pour expliquer quel emploi on avait fait dans son comté des deniers affectés aux chemins de la colonisation ; il a eu du succès et la Chambre l'a applaudi.

Plusieurs crédits du département de la Colonisation ont été votés au cours de la séance, en dépit des attaques furibondes de M. Sauvé qui voulait évidemment, à tout prix amuser la Chambre.

(A suivre à la page 7)

L'ARTILLERIE GROSSE SUR TOUT LE FRONT OCCIDENTAL

Les communiqués anglais, français et belge ne rapportent aucune attaque d'infanterie. — Fructueux raids aériens des Anglais.

Londres, 29. — Le rapport officiel anglais publié hier soir, dit : "Il y a eu un violent bombardement ennemi contre notre front sur les deux rives de l'Ancre. Nos ripostes furent promptes et efficaces."

"L'ennemi a aussi bombardé nos lignes au sud de Souchez et ses canons de tranchées ont été actifs au sud d'Armentières. Notre artillerie a bombardé la région de La Bassée."

"Hier, nos avions ont fait beaucoup d'ouvrage utile de reconnaissance d'artillerie. Plusieurs places d'importance militaire ont été attaquées et bombardées. Au cours d'un raid, une formidable explosion s'est produite."

"Dans les combats aériens un avion ennemi a été détruit ; un autre abattu et endommagé. Il nous manque deux machines."

COMMUNIQUE FRANCAIS

Paris, 28. — Le rapport publié ce soir, par le ministère de la guerre dit :

"L'artillerie fut légèrement active dans la région de la Somme et du secteur Douaumont. Le reste du front fut calme."

COMMUNIQUE BELGE.

"Il n'y a rien à rapporter."

LA FRANCE ET LA REEDUCATION DU SOLDAT INVALIDE

Le gouvernement belge, avec l'appui du gouvernement français, tiendra une conférence dans ce but, le 6 mars prochain.

Le Havre, 28. — Sur l'initiative du gouvernement belge et avec l'approbation du gouvernement français, on tiendra une conférence à Paris le 6 mars pour déterminer les meilleurs moyens d'entraîner, pour la vie civile, les soldats malades. La conférence étudiera définitivement la question de la rééducation physique

du soldat estropié pour que tout ce qui est possible de faire par la chirurgie et au moyen d'appareils sera fait pour lui et le rendre capable de pourvoir à sa propre existence. La conférence pourvoira aux intérêts économiques et sociaux du soldat d'après les conditions qu'elle pourra déterminer et soumettre aux gouvernements alliés.

LE TORPILLAGE DU "CHEMUNG" N'EST PAS UN CAS GRAVE

C'est l'opinion générale à Washington. — Pas de pertes de vie.

Washington, 28. — Le rapport officiel sur la destruction du vaisseau américain "Chemung" par un sous-marin allemand a été reçu tard, aujourd'hui, par le Département d'état, du consul américain à Valencia, Espagne. Il dit que tous les passagers ont été sauvés.

Le cas semble être semblable à celui de la destruction des vaisseaux américains "William P. Frye" et le "Lulanaw", tous deux portés des marchandises de contrebande, lesquelles ont été assurées par négociation diplomatique.

Comme il n'y a pas eu de perte de vie ni de violation apparente des promesses faites par l'Allemagne, le cas n'est pas regardé comme alarmant. Dans la question, longtemps discutée, du "Frye", l'Allemagne fut d'accord qu'un vaisseau américain portant de la contrebande avait été coulé parce qu'un sous-marin ne pouvait l'emmener au port, serait totalement payé ; on croit que le montant des dommages est le seul sujet, pour des négociations dans le cas présent.

LA DESTRUCTION DES ZEPPELINS SOULEVE UN BEL ENTHOUSIASME

L'heureux aviateur est reçu en triomphe à Londres, alors qu'il venait faire rapport du succès

Londres, 28. — La destruction de deux des zeppelins qui ont participé dans le raid d'hier soir a causé un grand émoi dans les villes de la partie nord-est, qui avaient si souvent auparavant souffert des raids. Ce matin l'aviateur naval, qui est arrivé pour faire un rapport du succès anglais dans leur bataille contre les zeppelins qui faisaient leur course vers l'Allemagne, quand ils furent abattus, a été reçu par les habitants des villages, qui le portèrent sur leurs épaules à travers les rues où se groupait le peuple joyeux, pendant qu'on entendait siffler les sirènes triomphalement.

Concernant le rapport que les Allemands se sont servis d'un aéroplane déguisé comme ceux des Anglais, pour un de ceux capturés des Anglais, pour le raid d'aujourd'hui sur Londres, un membre du gouvernement dit, dans la Chambre des Communes qu'il n'avait eu aucune information sur cela.

LES ALLEMANDS ONT RECOURS AUX GAZ ASPHYXIANTS

Mais les Moscovites repoussent toutes leurs attaques violentes. — Dans le Caucase.

Petrograd, via Londres, 28. — Le rapport officiel des opérations sur le front russe aujourd'hui annonce une bataille d'avant-postes et une attaque de gaz allemands sur les lignes dans les environs de Riga. Le communiqué dit : "Le front (russe) ouest. — A l'ouest de Riga, une escadrille allemande composée de deux compagnies a lancé une attaque sur nos postes avancés, où elle a été repoussée par notre feu. Au sud de Riga, les Allemands ont lancé une bombe de gaz, mais celle-ci ne put atteindre nos tranchées à cause des eaux de la rivière Issa. Ils nous ont aussi bombardés avec des bombes chargées de gaz asphyxiants. A Dvinitach, sur la rivière Bystritza nos éclaireurs ont attaqué noints

LE POETE BELGE VERHAEREN TROUVE UNE MORT TRAGIQUE

Il est écrasé à mort à Rouen alors qu'il tentait de prendre un train en marche

Paris, 28. — Emil Verhaeren, poète belge, a été écrasé à mort par un train en marche, alors qu'il tentait de le prendre à Rouen. Le sénateur Marchand a demandé au gouvernement français de lui faire des funérailles nationales. Il suggère de placer son corps dans le Panthéon, où il sera gardé jusqu'à la libération de la Belgique.

Emil Verhaeren est né à St-Amand, près d'Anvers au mois de mai 1855. Il a reçu son éducation à l'Université de Louvain, et après avoir été gradué il fut admis au barreau, mais plus tard il abandonna la loi afin de se dévouer à la littérature. Ses poèmes et un des trois drames composés par Verhaeren ont été traduits en anglais.

TERRIBLE PLONGEON D'UN CONVOI DE PASSAGERS

Pasaic, N.J., 28. — Cinq hommes le d'employés du "Canadian Car and Foundry Co." qui marchaient sur la voie vers un train spécial qui devait les ramener de leur travail à Kungslund, à leurs demeures dans les villes de Hoboken, Jersey City et Newark.

TOUS LES CITOYENS ENTRE 16 ET 65 ANS DEVRONT REPOUDRE

Le comité de service national va envoyer une formule à tous les Canadiens en état de porter les armes. — L'inventaire de notre puissance en hommes.

Ottawa, 28. — L'inventaire que la commission du Service National fera tout prochainement pour établir la puissance en hommes de tout le Canada pour des fins industrielles et militaires, comportera comme il a déjà été annoncé, l'envoi d'une formule ou questionnaire à tous les citoyens mâles de ce pays, entre les âges de 16 et 65 ans.

Le correspondant du CANADA a en la bonne fortune d'obtenir une copie du questionnaire qui sera adressé à tout Canadien, sujet britannique, dans le but de connaître exactement quels services il peut rendre à son pays et sa mère-patrie dans l'heure de crise que les puissances alliées, tout l'Empire britannique et les petites nationalités qui subissent le joug allemand, traversent.

Le questionnaire que le CANADA est en mesure de publier aujourd'hui, en premier, contient une série de vingt-quatre questions imprimées en caractère de journal sur une carte dont le format est de cinq pouces par huit. La carte porte comme en-tête, les armes royales avec ce titre : "Service National, Canada."

Le questionnaire débute en demandant à la personne à qui la commission du service national s'adresse, d'indiquer tout son nom. La deuxième question demande l'âge de l'individu, la troisième et la quatrième, la province qu'il habite et le nom du village, de la cité ou de la ville où il demeure avec le numéro de son domicile.

Les cinq questions suivantes ont trait à la nationalité et à l'extraction. Ces questions demandent : 1o Dans quel pays êtes-vous né ; 2o dans quel pays votre père est-il né ; 3o dans quel pays votre mère est-elle née ; 4o êtes-vous né sujet britannique ; 5o si non, êtes-vous naturalisé sujet britannique.

Les 10e, 11e, 12e, 13e et 14e questions demandent à l'individu de donner des renseignements sur ses aptitudes physiques. Voici cette série de questions : 1o combien de temps avez-vous perdu durant les douze derniers mois pour cause de maladie ; 2o avez-vous le plein usage de vos bras ; 3o de vos jambes, de votre vue, de votre ouïe.

Le questionnaire continue avec des demandes de renseignements sur le genre d'emploi auquel l'individu se livre, comme gagne-pain, le nom de son patron, son occupation, quel est son métier ou une profession, quel est ce métier ou cette profession, l'individu travaille-t-il maintenant, et en dernier lieu, s'il ne travaille pas, quel est la raison de cette inactivité.

Les vingt-troisième et vingt-quatrième questions comptent incontestablement parmi les plus importantes et les plus intéressantes, inscrites dans le questionnaire. La première de ces deux questions demande : "Seriez-vous consentant de changer votre emploi actuel pour un autre emploi nécessaire au même salaire pendant la guerre?" La seconde question, la dernière sur la liste, est à cet effet : "Consentiriez-vous, si vos frais de déplacement (transport par chemin de fer), étaient payés, de quitter l'endroit où vous demeurez maintenant et d'aller à quelque autre endroit au Canada pour faire ce travail."

La carte de la Commission du Service National qui est en voie d'impression, porte à l'endroit, la liste des instructions sur la façon de procéder pour répondre fidèlement au questionnaire. Ces instructions disent : 1o cette carte doit être remplie par tous les citoyens mâles entre les âges de 16 et 65 ans inclusivement ; 2o écrivez libéralement ; 3o répondez à chaque question correctement. Chacune est importante ; 4o le questionnaire sur cette carte doit être rempli et adressé au directeur-général du Service National, Ottawa, dans l'enveloppe officielle qui l'accompagne, en dedans de dix jours après sa réception. Il n'est pas nécessaire de l'affranchir ; 5o Si vous perdez votre carte ou l'enveloppe, n'importe quel maître de poste vous en remettra une autre, sur demande ; 6o Ne pliez pas cette carte.

UN HOMMAGE A NOS HEROS D'OUTRE-MER

Service funèbre en l'honneur des soldats Québécois morts au front. — Le cardinal Bégin y préside au trône. — Les parents des héros et les militaires autour du catafalque.

Québec, 28. — La Basilique de Québec était à peine assez grande, ce matin, pour contenir l'immense foule qui se pressait dans l'église pour assister au service funèbre chanté en l'honneur des soldats de Québec morts au champ d'honneur. Le temple saint disparaissait littéralement sous les draperies sombres et les ornements de deuil. On avait dressé en arrière de l'église un catafalque entouré de mille lumières et sur lequel on avait placé un cercueil recouvert d'un drapeau britannique. Autour de ce catafalque se tenait à la position d'attention, un détachement de soldats du 9ème bataillon, qui est actuellement en garnison à la citadelle de Québec. Dans la nef se tenaient les officiers et soldats du 8ème et du 9ème bataillons et un détachement de soldats de la milice régulière. Le service a été chanté par le lieutenant-colonel "abbé" Joliveau, ancien curé de Ste-Catherine, qui a fait un long séjour au front, assisté le capitaine abbé Guéguen, chapelain du 167ème bataillon, et M. Allaire, vicaire de la Basilique. Au choeur, on remarquait Son Eminence le cardinal Bégin, qui était assisté des chanoines L'abbé et Halé. On remarquait en outre, tous les membres du chapitre de Québec et un grand nombre de prêtres.

LE GOUVERNEMENT BORDEN S'ENLISE DE PLUS EN PLUS DANS UN BEAU PETRIN

L'affaire Roblin-Coldwell, l'affaire Hughes-Borden, l'affaire du Nickel ont compromis à tout jamais le parti conservateur

ON SE DEMANDE SUR L'ORDRE DE QUI LES DOCUMENTS DU FAMEUX KELLY ONT ETE DETRUIIS

Kelly a promis des révélations et on les attend au cours du nouveau procès que subiront Roblin et Coldwell

L'HON. M. KEMP N'OSERA PAS AFFRONTNER L'INDIGNATION DE L'ELECTORAT ONTARIEN

(Du correspondant du "Canada")

Ottawa, 22. — Jamais un gouvernement canadien se sera trouvé dans un pétrin comme celui dans lequel se débat actuellement le gouvernement Borden et on comprend l'anxiété qui torture les ministres à l'heure qu'il est.

L'AFFAIRE ROBLIN-COLDWELL

Sur cette inextricable affaire manitobaine, qu'on a appelé le "bourbier manitobain" vient se greffer cette autre fameuse affaire Kelly.

Il y a ici, une question très grave qui se pose: à la demande ou sur l'ordre de qui ces documents ont-ils été brûlés? Sur l'ordre de qui ces documents ont-ils été brûlés? Sur l'ordre de qui ces documents ont-ils été brûlés?

Il ne faut pas toutefois, désespérer de savoir le fonds et le tréfonds de cette affaire. Vous n'ignorez pas que les ex-ministres Roblin et Coldwell devront subir un nouveau procès devant les assises de leur province; or, un des témoins les plus importants sera sûrement l'entrepreneur Kelly.

On va jusqu'à dire que dans ces affaires manitobaines des démarches pressantes ont été faites auprès de l'hon. M. Norris pour l'inciter à ne confier qu'à un seul juge la tâche de faire la lumière sur tous les scandales.

CE QUE L'AMERIQUE A FAIT POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE

Le Comité France-Amérique de Paris a entrepris de la faire connaître aux civils et aux soldats français.

Paris, 25. — Dans l'amphithéâtre de la Sorbonne aujourd'hui a été tenu le premier d'une série de meetings destinés à faire connaître dans le pays tout entier aux civils et aux soldats qui sont au front, ce que l'Amérique a fait pour la France pendant la guerre.

Rockwell et le capitaine Victor Chapman du service de l'aviation; et René Phelizon, H. W. Parkworth et Allen Seeger, de la légion étrangère, parmi les Américains qui ont donné leur vie.

L'AFFAIRE HUGHES-BORDEN

On ne saurait se faire une idée du malaise qu'a provoqué dans la capitale cette autre fameuse affaire Hughes-Borden. Depuis qu'on a découvert que le gouvernement n'avait pas versé au dossier rendu public, une des principales lettres, ce malaise ne fait que s'accroître, et on se rend compte que loin de se réhabiliter devant l'opinion publique, le premier ministre n'a fait que compromettre sa position.

Dans cette lettre qui a été omise lors de la publication de la série, Sir Sam Hughes révélait que depuis un an il avait protesté auprès du premier ministre, et sans succès, du fait que l'Angleterre jetait aux orties les fournitures militaires venant du Canada; du même coup il semble tenir le premier ministre responsable de ce gaspillage.

L'affaire Hughes-Borden soulève en même temps la question du choix du ministre de la Milice. On parle beaucoup de l'hon. M. Kemp; or, l'opinion, ici, est que M. Kemp ne sera pas nommé parce qu'il devra subir une élection et que ses chances de succès dans l'Ontario sont bien petites.

On justifie cette opinion en donnant quatre raisons fort plausibles.

1. — Par les révélations que vient de faire M. Dewar sur l'affaire du nickel, et qui ont soulevé l'opinion publique ontarienne. Ces révélations, en dépit de tous les démentis ministériels, ont jeté un grand trouble dans tout l'Ontario et on comprend que M. Kemp ne soit pas pressé de venir faire face à l'électorat dans de telles circonstances.

2. — Ce qui compromet encore le succès de ce candidat supposé, c'est l'éclatante victoire remportée, il y a quelques mois, par M. Dewar, qui, en étant élu dans Toronto-Sud-Ouest, enlevait au parti conservateur une de ses plus puissantes forteresses.

3. — Il y a aussi le scandale du camp Borden, dont on révélera lors de la prochaine session, tous les aspects. Déjà on peut affirmer que ce scandale est de première grandeur. On en verra encore de belles. Les gens d'Ontario en connaissent déjà assez pour ne pas perdre l'occasion de manifester au cabinet Borden tout le dégoût que sa mauvaise administration, son incurie, sa mollesse ont fait naître même chez leurs meilleurs partisans.

4. — Et puis enfin, il faut aussi compter pour cette élection avec Sam Hughes, dont les amis veulent la revanche. Ce n'est plus un secret pour personne, que l'ancien ministre n'attend qu'une occasion de rencontrer face à face ceux qui ont amené sa disgrâce et on peut s'attendre à en voir de belles; car, il faut donner à Sam Hughes, c'est un homme qui se "deboutonne" quand il faut "fighter" et il aurait là une belle chance.

Non, les gens d'Ontario, si conservateurs soient-ils, ne manqueraient pas de dire au gouvernement Borden qu'il mérite leur réprobation, lui qui a laissé danser les millions, lui qui a organisé l'orgie des exploités, lui qui d'un oeil paternel, a laissé commettre les pires exactions, au détriment du Canada et de l'empire.

L'AFFAIRE DU NICKEL

Les dénonciations faites samedi, par M. Dewar ont eu le don de bouleverser le ministère à Ottawa, comme à Toronto. Aussi peut-on s'attendre qu'au cours de la session le gouvernement passera de bien vilaines heures. Dans tout l'Ontario, l'indignation populaire est à son comble de voir que des ministres aient permis aux Allemands de s'appropriation au Canada du métal qui servira à tuer les soldats du Canada.

On verra qu'il n'y a pas qu'à Winnipeg qu'il y a un boubrier.

CE QUE SIR SAM HUGHES EST ALLE FAIRE A QUEBEC SEPT ANS

LEVOYAGE DE L'ANCIEN MINISTRE DE LA MILICE N'AVAIT PAS POUR OBJET DE S'ENTENDRE AVEC LES LIBERAUX, MAIS DE METTRE EN ORDRE CERTAINS DOCUMENTS QUI POURRAIENT ETRE COMPROMETTANTS

L'ancien collègue de Sir Robert Borden aurait demandé d'aller organiser l'armée américaine

LE RESULTAT DE L'ELECTION DE L'HON. M. KEMP DECIDERA DE L'ALTRNATIVE D'UNE SESSION OU D'UN APPEL AU PEUPLE

LE PREMIER MINISTRE FAIT ARRETER UNE SOUSCRIPTION PRELEVEE PARMIS LES FONCTIONNAIRES POUR ACHETER UN AUTO A M. LE DEPUTE BARRETTE, DE BERTHIER

M. Mondou aurait trouvé le moyen de se rapprocher du gouvernement en soulevant à la prochaine session la question des écoles du Manitoba

(De notre correspondant)

Ottawa, 26. — On s'amuse beaucoup ici de tout ce qu'on raconte à propos du récent voyage de Sir Sam Hughes à Québec. Les uns prétendent ceci, les autres prétendent cela: un bon nombre croient que la visite de l'ancien collègue de Sir Robert avait pour objet de s'entendre avec les libéraux afin d'organiser contre le cabinet dont il a été expulsé une campagne des plus violentes, comme Sir Sam sait faire les choses qu'il veut.

On prétend même que les libéraux de la vieille capitale auraient assuré le ministre disgracié de tout leur appui.

Mettons fin tout de suite à ces rumeurs. La visite de Sir Sam dans la vieille capitale n'avait d'autre objet que d'aller à la cartoucherie, revoir certains documents qu'il a mis en ordre: documents d'une très grande importance pour lui comme pour ses anciens collègues; car certaines de ces pièces seraient fort compromettantes et serviraient de matériaux à une autre enquête Davidson; vous savez cette enquête dont on attend encore des nouvelles.

En prévision du tumulte qu'on suppose Sir Sam capable de soulever, ses adversaires acharnés auraient tout bonnement projeté de faire passer au crible d'une inquisition, l'administration de l'ancien ministre et c'est pour les voir venir que ce dernier est à prendre ses mesures en se documentant.

Encore à propos de Sir Sam Hughes. Si l'on en croit les rumeurs ici, le Canada est sur le point de se voir ravir son grand général. Dégoûté de l'ingratitude dont il a été payé en retour de ce qu'il prétend avoir fait pour notre armée, l'ancien collaborateur de Sir Robert Borden aurait offert ses services aux Etats-Unis pour réorganiser leur armée.

Il ne faut pas oublier que Sir Sam Hughes, au cours de ses nombreux voyages à New-York, depuis la guerre, n'a jamais manqué de se ménager les faveurs de la presse américaine; de plus, il fut toujours empressé d'accorder aux touristes américains, même à Henry Hearst, le grand propriétaire de journaux, dont l'entrée au Canada vient d'être interdite, l'avantage de visiter nos camps d'entraînement. Sir Sam n'a pas tardé à récolter ce qu'il avait semé sous forme de petites attentions, puisqu'au lendemain de sa démission il était proclamé par la grande presse des Etats-Unis le créateur de l'armée canadienne, qu'il illustre sur les champs de bataille.

On sait aussi que les Etats-Unis, au cri de: "PREPAREDNESS" ont décidé de posséder une armée considérable et puissante qui puisse en aucun temps, être en état de faire respecter la doctrine Monroe, le nom "America". Sir Sam n'ambitionne donc rien moins maintenant, que de devenir l'organisateur des forces yankees et déjà le général en chef américain a reçu des avances.

Si le rêve de notre ancien ministre de la guerre et de notre grand général se réalise, ce sera au Canada d'éviter des complications avec ses voisins pour qu'un beau jour on ne voit pas les forces de Sir Sam et d'oncle Sam se ruer sur les nôtres! N'est-ce pas?

Vous avez appris que le gouvernement avait désigné l'hon. M. Kemp pour recueillir la succession de Sir Sam Hughes comme ministre de la Milice. Or, cette nomination entraînera une élection dont la mise en nomination aura lieu le 14 décembre et la votation le 21. M. Kemp se présente dans Toronto-Est.

C'est cette élection qui doit décider de l'attitude que va prendre le gouvernement. Ainsi, si l'hon. M. Kemp est élu on pourrait bien avoir les

élections générales peu de temps après; si par hasard M. Kemp n'était pas réélu, il y aurait une session. Seulement cela ne veut pas dire que l'opposition au ministre de la Milice viendrait du parti libéral: les amis de Sir Sam, — et ils sont encore plus nombreux qu'on ne le croit à Toronto — pourraient bien susciter des ennuis au gouvernement. Car on se rappelle que ce n'est pas Sir Sam particulièrement que dénonçaient les manufacturiers canadiens et le "Toronto Telegram"; mais bien Sir Robert Borden qu'on accuse de manquer de clairvoyance, d'esprit de suite et d'énergie. C'est le gouvernement qui a permis que les manufacturiers canadiens fussent mis de côté quand il s'agissait de la fabrication de munitions; c'est le gouvernement qui a laissé commettre tant de pillage; il est donc raisonnable de croire qu'il pourrait bien surgir des rangs mêmes des amis de Sir Sam une opposition à l'hon. M. Kemp.

Je viens d'apprendre une affaire stupéfiante et je vous le donnerais en cent que vous ne pourriez deviner de quoi il s'agit.

Il y a quelques semaines, des employés de la douane, de la monnaie et de la poste recevaient une lettre bien propre à les révolter. En ce moment où on les saigne pour des souscriptions de tout genre, qu'ils doivent abandonner un pour cent par mois de leur traitement en faveur du Fonds patriotique, et que le coût de la vie est plus élevé que jamais, on vient d'imaginer de recourir encore à ces pauvres fonctionnaires pour une autre souscription et savez-vous pourquoi... Eh! bien, c'est pour offrir une automobile à M. J. A. Barrette, député de Berthier.

Et oui, rien que cela! Seulement, il s'en est trouvé parmi ces fonctionnaires qui ont pas voulu se laisser ainsi odieusement exploiter et ils se sont adressés à Sir Robert Borden pour faire mettre fin à ce nouveau système de chantage et le premier ministre a dû se rendre à cette juste demande.

Ce qu'il y avait de particulièrement odieux dans cette souscription, c'est qu'après avoir obtenu du fonctionnaire sa souscription, on l'assurait que tout serait gardé dans le plus grand secret. C'est tout de même beau le patronage!

Les dernières nouvelles nous en apportent une bien bonne sur le compte de M. Mondou, député d'Yamaska. On se rappelle qu'il fut un temps où M. Mondou fut dévoré d'une grosse envie de devenir ministre à la place de l'hon. M. Patenaude, M. Mondou se réclamait, pour brigrer la succession de M. Coderre, de ses nombreux états de services et de ses défaites; seulement, le vieux clan conservateur avait réussi à faire triompher son candidat, M. Patenaude "Inde irae". Résultat: grosse colère de M. Mondou qui promit de se venger. Et, durant des mois, le député d'Yamaska fit fort grise mine à son concurrent heureux. Mais voilà les élections qui arrivent, et M. Mondou a besoin de son parti; il faudrait se rapprocher de Patenaude, se dit-il, et pour gagner les faveurs du petit maître, le député repentant a imaginé un petit stratagème qu'il veut faire jouer à la prochaine session — si session il y a.

M. Mondou, donc, pour racheter son inconduite a pensé à soulever la question des écoles du Manitoba, pour donner la réplique à la résolution Lapointe sur la question des écoles ontariennes. Son intention est de présenter une résolution calquée sur celle de M. Lapointe, seulement il s'agit de ces écoles manitobaines: il rit déjà dans ses barbes. Seulement cette petite bombe qu'il destinait au parti libéral a éclaté trop vite: les échos de l'explosion sont arrivés jusqu'ici. C'est bien dommage pour M. Mondou, qui devra trouver un autre petit manège pour faire plaisir à ceux dont il sollicite les faveurs.

Comme vous voyez, ça ne manque pas d'intérêt, ici.

ELLE REVIENT DES HOPITAUX DE FRANCE

Mlle Riverin, de Québec, qui partait soigner les blessés de la grande guerre dès les premières heures de conflit, est arrivée à Québec hier, en congé de deux mois. Elle décrit la vie dans les hôpitaux. — Travail de nos Québécois. — Grand bien des dons de la Croix-Rouge.

Québec, 22. — Mademoiselle Ursule Riverin, fille de M. Chas E. Riverin, qui servit dans les hôpitaux, en Europe, vient d'arriver à bord du "Giraplan", après une longue et dure traversée de onze jours.

l'hôpital canadien de St-Cloud, qui est maintenant commandé par le lieutenant-colonel Lebel, de Québec.

Le colonel François de Martigny, le chirurgien en chef, et le colonel J. N. Roy font là un travail merveilleux, et sont en train de se faire une réputation européenne.

Il y a aussi de jeunes médecins québécois, qui se distinguent entr'autres les docteurs Petticlerc, Tousignant, et J. B. Trudel.

NOUVELLE LISTE DE CONTREBANDE

UNE PROCLAMATION ROYALE ANGLAISE AJOUTE L'OR, L'ARGENT ET LES GARANTIES COMME OBJETS DE CONTREBANDE.

Londres, 23. — Une proclamation royale publiée aujourd'hui dit qu'à l'avenir, l'or, l'argent, la monnaie de papier, les garanties, les chèques, les traités, et les lettres de crédits, et toutes choses négociables ou documents concernant le transfert d'argent, de crédit ou de garanties, sont regardés comme contrebande.

M. BOWSER DEMISSIONNE

Victoria, C.A., 23. — M. Bowser, premier ministre de la province, a remis sa démission au lieutenant-gouverneur, cet après-midi, à la suite de la déclaration officielle faite au sujet du vote des soldats outremer, dans la séance du 15 septembre. A cinq heures, le lieutenant-gouverneur va envoyer chercher le nouveau premier ministre pour l'assomenter.

SEPT ANS DE TORTURES

Il n'a trouvé le soulagement que dans "FRUIT-A-TIVES"



ALBERT VARNER

Buckingham, Qué., 3 mai 1915. "Pendant sept ans, j'ai terriblement souffert de violents maux de tête et d'indigestion. J'avais des gaz de l'estomac, une matière amère remontait jusqu'à ma bouche après les repas, j'avais parfois des nausées et des vomissements et de souffrais de constipation chronique. Je consultai plusieurs médecins et j'écrivis à un spécialiste de Boston, mais sans succès, mais rien ne me fit du bien. Finalement, un ami me conseilla "Fruit-a-tives". J'ai pris ce fameux remède de fruit qui m'a guéri. Je suis reconnaissant à "Fruit-a-tives" et à tous ceux qui ont une mauvaise santé, qui souffrent de constipation et d'indigestion et dont l'estomac est malade, je dis prenez "Fruit-a-tives" et vous serez guéris."

ALBERT VARNER.

50c la boîte; 6 boîtes pour \$2.50; boîte d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs ou franco sur réception du prix de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

toute sorte, lingerie, tabac, cigarettes, bonbons, etc. C'est une oeuvre si belle, si bien-faisante qu'on ne peut l'interrompre. Et mademoiselle Riverin remercie, au nom des 1,000 gardes-malades canadiens qui ont vu les figures radieuses de leurs chers blessés recevoir les envois du Canada.

Mademoiselle Riverin a beaucoup vu, elle a fait un pèlerinage aux endroits immortalisés par la bravoure et l'héroïsme. Elle a vu le champ d'éternité de la Merne, semé de petits drapeaux rouges, indiquant les tombes françaises, et de croix noires, sur les tombes allemandes, elle a vu Meaux, Senlis, la pitoyable, elle a vu... Mais elle ne peut rien dire. Pour nous, franchement, nous n'avons jamais vu une femme aussi intéressante... parler si peu.

LES DEPORTATIONS BELGES

LETTRES AUTOGRAPHES DU ROI ALBERT.

Le Havre, 23. — D'après le Vingtième Siècle, le roi de Belgique a envoyé des lettres autographes au roi d'Espagne, au pape et au président Wilson au sujet de la déportation des Belges par les autorités allemandes.

PROTESTATION DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Madrid, 23. — Une note semi-officielle annonce que l'ambassadeur d'Espagne à Berlin a remis au gouvernement allemand une protestation énergique contre les déportations belges. Cette note est parvenue par le représentant diplomatique de l'Espagne à Bruxelles. L'ambassadeur, qui est chargé de la protection des intérêts de la Belgique, a demandé au gouvernement de renoncer à ces mesures et de libérer ceux qui en ont été les victimes. La note dit qu'en attendant le résultat de sa protestation, le gouvernement espagnol a donné des instructions à son ambassadeur pour qu'il fit tout son possible pour obtenir un meilleur traitement des déportés.

LA FIDELITE A L'EMPEREUR

L'ARMEE AUTRICHIENNE PRETEND SERMENT DE FIDELITE A CHARLES I.

Londres, 23. — Une dépêche d'Amsterdam à la compagnie "Telegraphique Reuter" donne le message suivant de Vienne.

"Par ordre du nouvel empereur, les troupes de tous les districts militaires de la monarchie, les généraux, autres officiers et fonctionnaires militaires, ont fait le serment de fidélité au nom de l'empereur Charles I."

RETOUR DE LA LUMIERE

ST-JEAN, TERRENEUVE, N'ENTENDRA PLUS SES LUMIERES LA NUIT.

St-Jean, Terre-Neuve, 23. — Le gouverneur Davidson a annulé les ordres, émis, il y a un mois, à l'effet d'éteindre ou de tenir baissées les lumières dans la ville et de décréter la fermeture du port de St-Jean. Ces ordres étaient pris comme mesures de précaution contre les incursions de navires de guerre ennemis. L'avis de cette annulation a été publié sous la signature de M. Arthur Mews, assistant secrétaire des colonies, ne étant aucune raison de ce retour aux conditions normales. Pendant la période de restriction, les phares ne faisaient pas le service accoutumé, les magasins étaient fermés de bonne heure ou continuèrent de travailler mais avec les stores baissés, les automobiles n'avaient que de faibles lumières sur le côté et les lumières des rues étaient éteintes.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DECLARE LA GUERRE A DEUX PAYS

L'Allemagne et la Bulgarie reçoivent officiellement la déclaration de guerre de la Grèce par l'entremise du gouvernement de Vénizelos.

Londres, 26. — Un correspondant de la compagnie Reuter, d'Athènes, dit:

Les Vénizelistes assurent que le gouvernement provisoire a déclaré la guerre à la Bulgarie, afin d'empêcher d'interpréter comme manoeuvre politique l'entrée des troupes de Vénizelos en campagne. En vue du fait que les Alliés considèrent le triumvirat de Salonique comme un gouvernement de facto, la Grèce est maintenant virtuellement en guerre avec la Bulgarie.

"Le gouvernement provisoire a aussi déclaré la guerre à l'Allemagne, parce qu'elle coule des vaisseaux portant des troupes nationales, et des partisans du gouvernement provisoire."



VENIZELOS, qui vient de déclarer la guerre à l'Allemagne et à la Bulgarie.

"C'EST LE GOUVERNEMENT QUI DEVRA PORTER LA RESPONSABILITE D'UNE ELECTION"

Dans une interview donnée à un journal de Toronto, l'hon. M. Graham démontre, par la correspondance Borden-Hughes, que le premier ministre est seul responsable de ce qui adviendra.

Toronto, 23. — "Bien que le gouvernement puisse prétendre le contraire, il devra en accepter la responsabilité", disait aujourd'hui l'hon. George P. Graham, M.P., en discutant la question d'une élection. "Nous ignorons ce que demandera le gouvernement lors de la session, mais il est un peu trop tôt, de sa part, pour parler d'élections. Il a une extension de temps jusqu'au mois d'octobre prochain. Le premier mois de cette prolongation semble avoir été convenablement employé, ayant été consacré à la correspondance Borden-Hughes plutôt qu'à la guerre".

Cette correspondance, d'après M. Graham, démontre à l'évidence la faiblesse du premier ministre et son manque de clairvoyance en tombant dans le piège qui lui était tendu. "Ceux qui ont été membres d'un gouvernement", fait-il observer, "surtout d'un gouvernement comme celui de Sir Wilfrid Laurier, ne peuvent s'expliquer comment un premier ministre a pu se laisser prendre dans les mailles d'un piège comme celui que Sir Sam Hughes semble lui avoir tendu. Ecrire des lettres pour provoquer des réponses qui peuvent vous être utiles est si vieux jeu qu'il semble étonnant qu'un homme de la valeur de Sir Robert Borden y soit si facilement tombé.

"Evidemment le public n'oubliera pas cette manifestation de faiblesse du premier ministre dans des temps aussi difficiles. Le chef d'un gouvernement, pour être digne du nom et inspirer la confiance, doit se montrer le maître absolu de la situation, sans aucun signe d'hésitation dans le règlement des grandes questions d'intérêt public ou dans ses rapports avec ses collègues. Le fait seul d'être entré en correspondance porte sa propre condamnation. "Des amis excusent Sir Robert Borden en disant qu'il a montré beaucoup de patience à l'égard de Sir Sam. De la patience! Alors que l'existence de la nation était en jeu, que les citoyens contribuent de leur sang et de leur argent pour sa défense. La patience mal exercée cesse d'être une vertu et devient presque un crime. Le public aura à décider entre Sir Sam et Sir Robert, mais il est une chose que je maintiens c'est que le premier ministre était l'homme responsable au pays et ses lettres démontrent clairement qu'il n'a pas su se montrer à la hauteur de la situation".

L'INTERVENTION ROUMAINE EN FAVEUR DES ALLIES SERAIT UNE BEVUE

Telle est l'opinion de J.-L. Garvin, éditeur de l'"Observer". — Le blocus anglais n'attaquerait pas l'Allemagne. — La retraite de Gallipoli.

Londres, 26. — M. J. L. Garvin, éditeur de l'"Observer", déclare ce matin dans ce journal qu'il est impossible aux Anglo-français de briser le front de l'ouest sans que les alliés changent tout-à-fait leur politique regardant l'Europe du Sud, en vue d'éliminer la Turquie et la Bulgarie. Il dit que la question fondamentale de la guerre est maintenant le renouvellement du transport pour renforcer la Russie.

"Le blocus naval", continue M. Garvin, "ne put jamais, par lui-même, réduire l'Allemagne, qui exploite les ressources turques et des autres dominions contenant quelques-unes des régions les plus fertiles du monde et développer leur suprématie en armée, comme il n'a jamais existé auparavant dans toute l'histoire des nations.

LA FUSION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE MONTREAL VA SE REALISER

L'hon. M. Décarie, Secrétaire de la province, a annoncé que ce projet sera soumis à la Législature aujourd'hui.

(Du correspondant du "Canada")
Québec, 23. — La fusion des commissions scolaires catholiques de Montréal va se réaliser au cours de cette session et très prochainement. L'hon. M. Décarie a annoncé cet après-midi qu'il présentera demain probablement, un bill consacrant officiellement cette fusion. On ne connaît pas encore les détails de la proposition que fera le secrétaire provincial, mais on sait que le désir exprimé par tous les citoyens bien pensants de Montréal va bientôt se réaliser.

Interrogé par les journalistes sur la nature du bill qui sera soumis à la chambre à cette fin, l'hon. M. Décarie n'a pas voulu donner aujourd'hui d'explications supplémentaires, préférant attendre au jour de la présentation du bill.

On sait quelles démarches ont été faites au cours de la dernière session pour engager le gouvernement à intervenir et à créer cette fusion. On se rappelle aussi que Sir Lomer Gouin avait demandé aux intéressés de bien vouloir attendre à cette année afin de donner le temps suffisant pour bien mûrir le projet. Le nouveau sera accueillie avec plaisir par toute la population de Montréal.

M. Rodolphe Tourville, député de Maskinongé, a proposé un amendement à la loi qui régit le flottage du bois. Actuellement, l'article 1627 des statuts refondus 1908, décrète que les propriétaires de limites à bois et toute personne ayant du bois à flotter durant l'hiver, peuvent transporter du bois et des provisions en passant sur les propriétés de personnes qui ont des terres dans ces limites, pourvu qu'ils indemnisent ces propriétaires pour tout dommage qui pourrait en résulter; l'amendement a pour effet de donner ce privilège pour toute l'année, aux mêmes conditions.

On a voté un montant de \$245,000 des crédits pour le département des terres et forêts; il ne reste plus à voter pour ce département que les \$100,000 affectés au service forestier, parce que M. Sauvé veut avoir des explications plus élaborées avant de terminer cette étude.

Le gouvernement a répondu à plusieurs interpellations relativement à la situation financière de la province et à la colonisation dans le lac Saint-Jean. Il n'y a rien de bien nouveau, ni de bien intéressant dans ces interpellations.

Plusieurs bills privés ont subi diverses étapes de la procédure, notamment ceux de Sherbrooke, de la New-Adath Joshurun congregation, de la ville de Baie St-Paul, de l'Institut des Soeurs Franciscaines de Montréal, de la succession James McCready, concernant la construction d'une église et d'un presbytère dans la paroisse du Très Saint-Rédempteur de Montréal; de la cité de Maisonneuve; de la National Jockey Club Limited; de la Cité de Montréal; de la Anglo-American Trust Company; de l'hôpital Général de Montréal.

La chambre a ajourné à demain midi.

ENCORE UN MENSONGE BOCHE DEMENTI PAR LES ANGLAIS

Il est faux que les Anglais aient favorisé leurs troupes pour faire massacrer les troupes australiennes.

Avec les armées anglaises en France, 26. via Londres, 27 — (D'un correspondant de la Presse Associée) — Les rapports par télégraphie sans fil de Berlin, samedi, accusant les Anglais d'avoir favorisé leurs propres contingents au détriment des troupes coloniales, surtout des Australiens, dans les récentes batailles, ont été dénoncés, aujourd'hui, comme faux aux quarts-généraux australiens. Les Australiens ont été engagés dans de rudes combats, c'est vrai. Ils ont l'honneur d'être classés parmi les meilleures troupes sur ce front et ils ont été traités comme les autres divisions.

Il est dit dans le rapport officiel, aujourd'hui, que les Australiens auraient été blessés s'ils eussent été traités comme une organisation inférieure. Les attaques ont eu leurs difficultés naturelles, mais les Australiens étaient aux côtés des Anglais et le plus fort de l'engagement a été soutenu par les divisions anglaises, écossaises et irlandaises.

Le rapport allemand qui caractérise les récentes attaques de "stupides et futiles" oublie le fait que les Australiens ont fait 7,000 prisonniers, dit le représentant des Australiens. Il ajoute que ces derniers ont combattu et souffert avec les autres bons soldats et ils regardent comme une insulte que les Allemands seraient heureux de créer une situation qui leur éviterait toute nouvelle rencontre avec les Australiens.

LES DERNIERS MOMENTS DE FRANÇOIS-JOSEPH

LE PROGRAMME DES FUNERAILLES

Vienne, mercredi, via Londres, 23. (retardé). — La mort de François-Joseph est venue comme le sommeil d'un enfant, pendant que le souverain reposait dans un fauteuil, dans ce qu'il appelait son cabinet de travail. Ses forces avaient rapidement décliné depuis deux heures de l'après-midi, hier, mais il avait refusé de se laisser mettre au lit. Après six heures, il perdit conscience et la mort arriva sans qu'il eût prononcé une parole, reposant doucement dans sa chaise, les mains croisées comme s'il eût fait une prière.

Cet après-midi, on a pris le masque de mort de l'empereur comme préliminaire à l'embaumement du corps et son transport où il sera exposé sur un lit de parade. Le cœur sera scellé dans une coupe d'argent, tandis que les intestins, les poumons et l'estomac seront placés dans une urne de cuivre.

Le corps sera transporté du palais de Schoenbrunn à Hofburg pendant le silence de la nuit, traîné par six chevaux noirs. Le cortège sera accompagné par des porteurs de torches. Après eux viendra un corps de cavalerie et une partie de la garde à cheval.

Le char funèbre sera précédé par les courriers de la cour, le "Lord Stewart et les chambellans de la cour en voitures attelées de six chevaux. A la suite du char funèbre viendra une voiture portant le cœur dans sa coupe d'argent, suivie d'officiers des gardes du corps, d'officiers et soldats du palais.

Le cortège passera par plusieurs remèdes. Prix 25c la bouteille

LES ALLIANCES DE M. BORDEN N'ONT SERVI QU'A L'AFFAIBLIR

C'est ce que déclarait M. F. F. Nesbitt dans une grande réunion libérale tenue à Parry-Sound

Toronto, 23. — Dans un vigoureux discours prononcé hier, à l'occasion de la mise en nomination de M. Norman Hawkin de Parry-Sound, M. F. F. Nesbitt, M.P., whip du parti libéral à la chambre des Communes a attaqué sans merci ceux qui mettent en doute la loyauté du parti libéral et blâmé la faiblesse du gouvernement actuel pour l'alliance qu'il a contractée avec les nationalistes, en 1911.

M. Hawkin a été unanimement choisi comme porte-drapeau du parti libéral aux prochaines élections fédérales.

On parle de déloyauté, s'est écrié M. Pardee, lorsque chaque député libéral de la Chambre des Communes ayant des fils aptes au service les ont envoyés sur le champ de bataille! Les Grits aussi bien que les Tories, continue-t-il, sont loyaux et l'homme qui, pour des fins de parti, met en suspicion la loyauté des libéraux n'est pas digne d'être reçu dans la société d'hommes respectables.

Parlant de la faiblesse du gouvernement actuel depuis les débuts de la guerre, "vous ne devez pas oublier", dit M. Pardee, "que les fautes du gouvernement, sous plusieurs rapports sont dues à son alliance avec les nationalistes, commencée en 1911 et qui se poursuit encore aujourd'hui.

"Le gouvernement a deux ministres nationalistes; MM. Patenaude et Blondin. Le premier fut un organisateur de M. Bourassa. MM. Patenaude et Blondin font à l'heure qu'il est des discours dans la province de Québec prétendant qu'ils ont changé d'opinion, mais il fait partie de leur tactique de garder intactes les tendances nationalistes du parti.

"Le correspondance Borden-Hughes, déclare-t-il, prouve sans l'ombre d'un doute la faiblesse du premier ministre. Le fait même qu'il fut induit à poursuivre cette correspondance démontre qu'il manque de cette décision de caractère nécessaire au chef d'un gouvernement. Au lieu de faire mander Sir Sam Hughes, de traiter le sujet avec lui et de demander sa démission s'il le croyait opportun, Sir Robert est tombé dans le piège que lui tendait le ministre de la Milice.

"Si ce que rapporte Sir Sam est vrai, continue l'orateur, et Sir Robert ne l'a pas nié, alors le premier ministre devrait suivre l'exemple de son collègue et sortir du cabinet; ce qui, du reste ne déplaierait pas énormément à Sir Thomas White et aux Tories de Toronto. Si ce que Sir Sam Hughes a écrit était faux alors Sir Robert assurément, a fait preuve de faiblesse en le tolérant pendant des mois avant de le renvoyer".

CONGRES DE LA FEDERATION AMERICAINE DU TRAVAIL

A sa clôture, la Fédération se déclare opposée au militarisme et à son enseignement dans les écoles.

Baltimore, N.D., 26. — A la clôture de la session de la convention de la Fédération américaine du Travail, hier soir, Buffalo a été choisi comme l'endroit où aura lieu la convention de 1917 et tous les anciens officiers ont été réélus sans opposition.

Emmanuel Kovetskie, de Rochester a été élu délégué au prochain congrès canadien du travail.

Le rapport d'un comité spécial nommé pour préparer un rapport des principes, sur lesquels la fédération déclare sa position regardant le militarisme qui oppose vigoureusement l'entraînement militaire dans les écoles, a été adopté unanimement.

MESURE DE PRUDENCE CONTRE LES SOUS-MARINS TEUTONS

Tous les vaisseaux américains ont ordre d'éteindre leurs lumières et de dévier de la route ordinaire.

New-York, 26. — D'après le capitaine Barman un message d'avertissement de prendre garde aux sous-marins allemands sur la côte américaine, a été envoyé au vaisseau américain "Kroonland" qui est arrivé à Liverpool aujourd'hui.

Les passagers à bord du vaisseau américain "Philadelphia" qui est aussi arrivé à Liverpool, ont dit que le vaisseau était illuminé hier soir, et que les chaloupes de sauvetage ont été suspendues et préparées pour une urgence possible. Le capitaine Cady, dit qu'il n'avait ni vu ni entendu parler de sous-marins.

Le "Lancaster" donna ordre aux commandants de tous les vaisseaux d'être en garde contre les sous-marins. Ils ont reçu ordre de ne pas faire voir plus de lumière qu'il n'était nécessaire et d'éviter autant que possible les lignes régulières de voyage des vaisseaux.

UN VOYAGEUR AURAIT PERI DANS LE FEU

Au cours de l'incendie qui a détruit l'hôtel Saint-Louis à Sturgeon Falls.

Sturgeon Falls, 22. — Mardi, à 4 heures, le feu consumait l'hôtel St-Louis de fond en comble. Cet hôtel était tenu par M. Cyrille Roy, propriétaire; il y avait au moment du désastre 15 pensionnaires et un M. Laroche, un homme assez âgé, qui couchait la nuit de l'incendie. Ce dernier fut vu par M. Roy au moment du sauvetage, se tenant au pied d'un escalier, mais M. Roy n'y porta pas plus d'attention, vu qu'il était en sûreté. M. Roy s'occupa de sauver sa famille et Mme Roy qui était malade de au lit; mais ce M. Laroche n'a pas été revu depuis, et son cheval est encore à l'étable de l'hôtel. Il est impossible pour le moment de faire des fouilles dans les ruines, vu qu'il y a encore trop de feu. L'hôtel était un magnifique bloc construit en brique et évalué à \$20,000. Il y avait \$10,000 d'assurance; il fut impossible de rien sauver du ménage et de la lingerie. M. Roy disait à notre correspondant, ce matin, que depuis plusieurs années il fut éprouvé de plusieurs manières et que c'était la deuxième fois que le feu lui causait de graves dommages.

Dès que les forces diminuent chez la femme, toutes sortes de maux la menacent.

Les "Pilules Rouges," tonique incomparable, sont fortement recommandées aux femmes faibles, débiles, abattues.

Exemples de leurs succès.



Mme D. VACHON

Tous les troubles physiques, dont souffrent les femmes, sont amenés, le plus souvent, par une cause commune, l'anémie. Nous pourrions dire, avec raison, que c'est là le plus redoutable écueil, même pour les constitutions qui paraissent le plus solidement bâties. Il faut si peu pour ébranler une santé et affecter un tempérament surtout chez la femme.

En effet, dès que ses forces déclinent, la jeune fille, aussi bien que la mère de famille, est en butte à toutes sortes de tourments qui la rendent misérable. La débilité générale qui est une forme avancée de la faiblesse, entraîne des désordres infiniment variés qui ne peuvent être supprimés que si l'on a soin d'en faire disparaître la cause. Ceci veut donc dire qu'en général les femmes n'ont qu'à surveiller leurs forces, qu'à maintenir leur sang dans de bonnes conditions pour conserver leur santé.

Toutes les femmes ont besoin de restaurer leurs forces, car elles en font une dépense considérable en maintes occasions.

Pour cela, de toutes les prescriptions connues il n'en est pas encore qui aient eu la vogue des Pilules Rouges. C'est en effet la formule la plus populaire et qui donne toujours satisfaction.

Les Pilules Rouges, comme tonique, sont incomparables, aussi se recommandent-elles aux personnes faibles, débiles, aux femmes fatiguées par les veilles, abattues par la maladie ou exténuées à l'ouvrage. Voici des exemples de leurs succès:

"Il y a quelques années, je m'aperçus que la digestion ne se faisait pas bien, puis ce fut de plus en plus grave; j'en vins à avoir tant de douleurs parfois que je ne savais que faire. Pourtant j'essayais toutes sortes de remèdes, mais cela n'aidait aucunement l'estomac. On m'avait souvent recommandé les Pilules Rouges, mais il me semblait qu'elles n'auraient pas pour moi plus d'effet que les autres remèdes, et je différais toujours de les employer. Un bon jour je me décidai et j'étais bien heureuse, au bout de quelques semaines, de me trouver plus forte, d'avoir un meilleur estomac. En peu de temps, je n'eus plus aucun malaise de ce côté. Depuis, j'ai la plus grande confiance dans les Pilules Rouges et j'en prends quand quelque chose me va pas." — Mme D. Vachon, 161 Park, Lewiston, Me.

"Des occupations multiples, des maternités fréquentes avaient épuisé ma santé. J'avais des maux de tête, de reins, des douleurs internes, des étourdissements et je n'étais plus capable de faire mon ouvrage. Les remèdes de plusieurs médecins étaient restés sans bon résultat. Après avoir écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai pris des Pilules Rouges et, comme à tant d'autres femmes, ce remède m'a rendu la santé." — Mme Emile Tanguay, 224 rue DeLanau-dière, Montréal.

"J'avais tout le temps l'estomac lourd et de l'oppression, des battements de coeur, des maux de tête et de dos. De plus ma faiblesse s'augmentait toujours et j'étais presque incapable de vaquer à mes occupations. J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et j'ai aussitôt gagné des forces. Quelques semaines de traitement avec ce remède m'ont ramené." — Mme A. Bélanger, 60 Mill, North Grafton, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le docteur E. Simard, qui a étudié en Europe, sous les Drs DeVos et Capelle, les maladies des femmes, donne des consultations gratuites au No. 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les femmes qui ne peuvent venir le voir sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, \$2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100. Chaque boîte porte à l'encre le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) et un numéro de contrôle. Refusez toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Défiiez-vous des colporteurs; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons FRANCO.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Sirop Calmant

"Quel bonheur, dit la jeune maman, grâce au bon SIROP du Dr CODERRE, j'ai bien des fois, soulagé mes enfants de douleurs d'intestins, de douleurs d'estomac, de souffrances de la dentition, etc., et je considère que c'est le meilleur dont une mère puisse se servir." — Mme FELIX COMEAU, 155 avenue Gaulin, Woonsocket, R.-I.

MERES, insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le SIROP du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Le SIROP du Dr CODERRE est vendu par tous les marchands de



Le Canada

Montréal, jeudi 30 novembre 1916.

L'hon. M. Cochrane et le nickel

EN QUOI LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER EST EN CAUSE

Le cas de l'hon. M. Cochrane et de ses intérêts dans l'International Nickel Co. se trouve résumé dans les faits suivants: Avant d'entrer dans la politique, M. Cochrane tenait un magasin général à Sudbury, où il avait la clientèle des mines de cuivre et de nickel.

Lorsqu'il s'est agi, aux premières années du gouvernement Whitney à Toronto, de nommer un ministre des Mines, M. Cochrane parut un candidat acceptable. Profitant de l'annulation de l'élection du député canadien-français à la législature, M. Cochrane posa sa candidature et, avec la pression exercée par les propriétaires de mines, réussit à se faire élire, dans une circonscription où les Canadiens-français sont l'élément dominant. Il entra au premier coup dans la législature et dans le ministère.

Mais comme son commerce avec le gouvernement pouvait être gêné, il le fit constituer en corporation, sous le nom de Cochrane Hardware Company. Or, parmi les directeurs de la compagnie figure un M. A. P. Turner, qui, en 1909, était président de la Canadian Copper Co, la compagnie représentant au Canada les intérêts de l'International Nickel Co. Les affaires de la Cochrane Hardware Co., avec la clientèle de la Canadian Copper Co., ont été prospères et ont fait la fortune de M. Cochrane.

Ces faits, qui ne sont pas niables et qui, d'ailleurs, n'ont été niés par aucun organe conservateur depuis qu'ils ont été dévoilés par M. Dewart, suffisent pour prouver à quel point M. Cochrane est intéressé au succès de l'International Nickel Co., quand bien même il ne pourrait être légalement prouvé qu'il est actionnaire de cette compagnie.

D'ailleurs, voici d'autres faits, également indéniables, qui confirment la preuve ressortant des premiers.

Une loi de la législature d'Ontario, impose une taxe de 3 p.c. sur les bénéfices des exploitations minières dépassant \$10,000 par année. Qu'on se rappelle bien que M. Cochrane était ministre des Mines dans le gouvernement Whitney lorsque cette taxe fut imposée.

Or, à la dernière session de la législature d'Ontario il a été établi que la Canadian Copper Co., représentant au Canada l'International Nickel Co. ne payait, sous le chef de cette taxe, que \$40,000 par année. Le 20 avril 1916, MM. Carter et Marshall, députés libéraux, proposèrent à la législature de Toronto une résolution déclarant que la Canadian Copper Co. aurait dû payer, à 3 p.c. sur ses bénéfices au-dessus de \$10,000, une somme de \$370,000, au lieu des \$40,000 que le trésor en recevait.

Et pour expliquer cette anomalie, le ministre actuel des Mines, M. Ferguson, dut déclarer qu'il existait une entente conclue entre la compagnie et le gouvernement, sous le ministère de M. Cochrane, d'après laquelle l'entente la compagnie ne devait pas payer plus de \$40,000 de taxe pendant dix ans.

Cette entente, d'ailleurs, semble avoir été absolument verbale; aucun document au ministère ne la constate et, à plus forte raison, jamais la législature n'a été appelée à la ratifier.

Ainsi nous avons en preuve: 1°.—Que l'hon. M. Cochrane est personnellement intéressé à la prospérité de la Canadian Copper Co., filiale de l'International Nickel Co.; et 2°.—que, pendant qu'il était ministre des Mines à Toronto, il s'est engagé, au nom du gouvernement, à faire présent au trust du nickel, de \$330,000 par année, au moyen d'une réduction de taxe à un taux fixe de \$40,000 par année pendant dix ans.

Voilà des faits publics, irrécusables, qui vont obliger le gouvernement Borden de se débarrasser bientôt de l'hon. M. Cochrane, comme il s'est débarrassé de Sir Sam Hughes.

Puis viendra le tour de M. Rogers.

Le gouvernement Gouin et les ouvriers

A PROPOS DE SALAIRES ET DE VIE CHÈRE

L'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a eu l'occasion l'autre jour, de répondre à des critiques de l'opposition à la législature, que le gouvernement Gouin payait mieux ses ouvriers, aujourd'hui, que le gouvernement Borden à Ottawa, et surtout les traitait beaucoup mieux qu'ils ne l'étaient au temps où les conservateurs gouvernaient à Québec.

La vie est plus chère en ce moment qu'autrefois, certes. Mais est-ce la faute du gouvernement provincial? Et si le gouvernement Borden se refuse absolument à prendre les moyens les plus efficaces pour diminuer le coût de la vie, est-ce au gouvernement Gouin que l'on peut s'en prendre?

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Gouin a, par de nombreux actes et d'importantes lois prouvé sa sollicitude pour les ouvriers. L'énumération de ces actes et de ces lois serait trop longue: rappelons-en quelques-uns seulement:

Rappelons d'abord, la loi Taschereau sur les indemnités pour accidents du travail, la première loi du genre au Canada, sur laquelle les autres provinces ont pris modèle, et qui a introduit au Canada le principe de la responsabilité du patron, qui, pour le répéter, est obligé de prouver la faute grave de l'ouvrier. Cette loi, en outre, en établissant une base de calcul pour l'indemnité due, a rendu aux ouvriers l'immense service de leur éviter d'interminables procès, où ils risquaient le plus souvent de ne pouvoir aller jusqu'au bout.

Rappelons la création d'un tribunal d'arbitrage; de bureaux de placements gratuits; la loi Lacombe évitant les saisies de salaires; la loi abolissant les frais de justice sur les causes de moins de \$25; les lois réglementant les heures de travail, des femmes et des enfants; la loi sur les habitations ouvrières; etc., etc.

C'est Sir Lomer Gouin qui a ouvert aux ouvriers l'école professionnelle, au moyen des écoles techniques de Montréal et de Québec, et en encourageant celles de Sherbrooke, de Shawinigan, etc.

N'a-t-il pas aussi relevé l'influence de l'ouvrier dans l'administration des affaires publiques en établissant le suffrage unique pour chaque électeur?

La population ouvrière de notre province sait ce qu'elle doit au gouvernement de Sir Lomer Gouin et à l'honorable M. Taschereau et elle leur en est profondément reconnaissante.

Notre nickel et nos volontaires

UN FORMIDABLE ACTE D'ACCUSATION CONTRE L'HONORABLE M. COCHRANE, ET LE GOUVERNEMENT BORDEN

La question du nickel offre tous les jours de nouvelles péripéties. M. H. H. Dewart, le député libéral élu récemment à la législature d'Ontario par la division électorale de Toronto-Sud-Ouest, vient de réunir un tel faisceau de preuves contre les gouvernements Borden et Hearst, que les vagues affirmations du gouvernement Borden, qui visent à rassurer l'opinion publique, ne peuvent plus être prises au sérieux.

Nous avons donné, hier, un résumé du réquisitoire de M. Dewart à ce sujet et il n'est peut-être pas inopportun de classer les preuves qu'il apporte et de condenser son argument.

M. Dewart a d'abord établi une relation intime et directe entre l'International Nickel Co. et l'hon. M. Cochrane, ministre des Chemins de fer dans le gouvernement Borden mais auparavant ministre des Mines dans le gouvernement provincial d'Ontario.

Il a ensuite établi que M. Cochrane a eu pour successeur au ministère des Mines d'Ontario, d'abord l'hon. M. Hearst, puis l'hon. M. Ferguson.

Il explique ainsi le fait que la Canadian Copper Company, une filiale de l'International Nickel Company, ne paie au gouvernement d'Ontario que \$40,000 de taxe par année, lorsqu'elle devrait en payer \$325,000, d'après la loi.

Quant à la livraison à l'Allemagne du nickel canadien — livraison attestée par une enquête du "Providence Journal" qui retrace directement à Sudbury le nickel de la cargaison du "Deutschland" — il la démontre aussi par le fait que les agents de l'International Nickel Co. qui ont le contrôle absolu de toutes les ventes de nickel pour l'exportation, sont Henry Merton & Cie, une maison de commission de Londres dont, dans un procès plaqué en Angleterre en 1915, on a démontré les relations intimes avec la "Metallgesellschaft" de Francfort, le trust des métaux qui, avant la guerre, contrôlait le marché du nickel, du cuivre, du zinc, de l'étain et du plomb.

Dans ce procès, plaqué devant la Cour des Prises, il a été prouvé qu'Henry Merton & Co. n'étaient que les agents de la Metallgesellschaft.

Enfin, un autre document versé par M. Dewart, prouve que la maison Henry Merton & Co. de Londres, est encore, à l'heure qu'il est, la seule agence de l'International Nickel Co. pour la vente du métal nickel pour l'exportation.

Ainsi, M. Dewart a prouvé: 1°.—Que l'hon. M. Cochrane, l'hon. M. Hearst et l'hon. M. Ferguson sont directement intéressés dans l'International Nickel Co. par l'entremise de la Canadian Copper Co. qui est la filiale opérant au Canada du trust international.

2°.—Que l'International Nickel Co. ne vend son nickel, en dehors des Etats-Unis, que par l'entremise de la maison Henry Merton & Co., laquelle est une agence du trust allemand des métaux.

Dans ces conditions, établies par des preuves documentaires et un jugement d'un tribunal anglais, on conçoit qu'il ne soit pas difficile à l'Allemagne d'acheter aux Etats-Unis tout le nickel dont elle a besoin.

Et une autre preuve que c'est bien du nickel de Sudbury que le "Deutschland" emporte dans sa cargaison, c'est qu'il n'a pas été importé aux Etats-Unis, en 1916, d'autre minéral de nickel que du minéral canadien; quand on sait, d'autre part, que les Etats-Unis ne produisent pas ce métal.

Et qu'est-ce que le gouvernement Borden peut alléguer contre ces preuves écrasantes? Les précautions qu'il prétend avoir prises consistent simplement en ceci, que l'International Nickel Co. a permis à un agent du gouvernement d'examiner ses livres et de viser les contrats de vente qu'elle fait. Comme si l'Allemagne était assez naïve pour faire les achats en son propre nom!

Et sait-on qui est l'agent du gouvernement Borden pour contrôler ces ventes de l'International Nickel Co? Le sous-ministre de M. Cochrane!

Le pays devra être reconnaissant à M. Dewart d'avoir ainsi dévoilé ce tragique scandale, car il ne s'agit pas ici d'argent, mais du sang et de la vie de nos volontaires. Il a bien mérité du Canada, au même titre que MM. Carvell et Kyte.

A la prochaine session du parlement fédéral, un ministre, M. Cochrane, étant accusé directement, le gouvernement Borden ne pourra refuser une enquête. Et M. Cochrane, comme Sir Sam Hughes, devra démissionner.

Notre domaine forestier

EXPLOITATION EFFICACE ET ECONOMIQUE: PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

L'Assemblée Législative de Québec fait de bons progrès dans l'étude et l'adoption du budget, sa principale besogne de la session. Elle vient de voter, sans opposition de la part du petit groupe conservateur, les crédits du département des Terres et Forêts, sauf une somme de \$100,000 affectée au service forestier, qui méritait plus ample discussion et qui fournit au gouvernement l'occasion de faire un exposé de sa politique forestière.

Cette politique, qui comprend l'administration du domaine forestier provincial et l'organisation de mesures de protection contre l'incendie, a déjà, à maintes reprises, provoqué des commentaires élogieux des experts et des principaux intéressés.

M. Sauvé, le chef de l'opposition, a cru lui-même devoir féliciter le gouvernement de ces mesures de protection. C'est une surprise agréable qu'il nous réservait et nous ne pouvons manquer de l'en féliciter. S'il peut s'habituer à mettre de côté l'ancien système adopté par M. Cousineau, de critiquer tout ce que faisait le gouvernement, sans s'occuper s'il avait tort ou raison, M. Sauvé peut être certain que personne ne regrettera la disparition de la vie politique de son prédécesseur.

Il pourrait peut-être aussi, s'il en arrive là, obtenir de son organe, "La Patrie", qu'il suive son exemple. On se rappellera peut-être que, l'été dernier, lorsque nous avons signalé ces mesures de protection contre l'incendie, appliquées dans la partie du Québec du bassin de l'Ottawa et dans le bassin du St-Maurice, mais que l'Ontario n'avait pas encore adoptées, nous avons été pris à partie par l'organe conservateur qui a refusé de donner au gouvernement Gouin le crédit qu'il méritait.

La bonne administration de notre domaine forestier, d'où notre trésor, sans aliéner aucune nouvelle parcelle, tire des revenus très considérables, est un des mérites les plus universellement appréciés du gouvernement de Sir Lomer Gouin. L'exploitation raisonnée, économique et prudente, en vue de la conservation de

cette ressource naturelle, des concessions forestières de la province, sous la surveillance d'un service forestier composé de plus en plus d'experts sortis de l'école forestière fondée par Sir Lomer Gouin, constituera l'une des plus belles pages de l'histoire économique de la province.

La vie chère

PAR SON ARRETE DU CONSEIL LE GOUVERNEMENT BORDEN NE PEUT RIEN FAIRE POUR SOULAGER LE PEUPLE

L'arrêté du conseil des ministres à Ottawa dont nous avons publié le texte, qui donne aux conseils municipaux certains pouvoirs concernant la cherté de la vie, n'est autre chose qu'un subterfuge par lequel le gouvernement Borden voudrait se dégager de la responsabilité qui lui appartient.

Pourquoi ne prend-il pas lui-même la responsabilité des mesures nécessaires pour diminuer le coût de la vie puisqu'il est lui-même responsable par la hausse du tarif, de cette élévation des prix?

Mais ce subterfuge lui-même est si clair, si inefficace en pratique, qu'il ne saurait voiler aux yeux du public l'indifférence criminelle du gouvernement aux privations et aux souffrances du peuple.

En l'analysant, on trouve que, pour obtenir une solution, il faut cinq ou six opérations successives qui, avec la lenteur ordinaire des procédures des corps municipaux, ne peuvent aboutir qu'après des mois, sinon des années. Et encore, le résultat en serait absolument problématique. En effet voici comment il faudrait procéder:

1°.—Le conseil municipal adopte une résolution déclarant que, dans son opinion, les denrées alimentaires se vendent à des prix exorbitants; et mettant les marchands de ces denrées en demeure de faire rapport de leurs stocks, des prix qu'ils les ont payés et des prix qu'ils les vendent.

2°.—Ayant reçu ces rapports, le conseil municipal délibère s'ils justifient une suite à donner à l'affaire. Dans l'affirmative, il en notifie le ministre du Travail.

3°.—Le ministre du Travail, ainsi notifié, nomme une commission d'enquête.

4°.—La commission fait son enquête et rédige son rapport.

5°.—Si ce rapport constate qu'il y a offense contre la loi des "combines" le ministre du Travail le transmet au Procureur Général de la province.

6°.—Le Procureur Général poursuit les incriminés.

Mettons un minimum d'un mois pour chacune de ces opérations, minimum que nous croyons beaucoup trop restreint, et nous voilà, au bout de six mois en face de quoi?

D'un procès où il faudra prouver qu'il y a eu conspiration entre différentes personnes pour faire hausser les prix.

Croit-on que c'est cette misérable succession de délibérations, de rapports, d'enquêtes et de procès, qui va faire baisser le beurre ou les pommes de terre d'un sou d'ici à un an?

Nous avons tous le temps de mourir de faim avant que la crainte de la prison ou de l'amende ait décidé les accapareurs à renoncer à exploiter notre nécessité, à l'abri des droits de douane qui nous empêchent d'acheter à meilleur marché de l'autre côté de la frontière.

Pour la Colonisation

UNE MESURE PROGRESSIVE ET FECONDE

Le projet de loi de l'hon. M. Allard, ministre des Terres et Forêts, que l'hon. M. Caron vient de présenter à l'Assemblée législative, a pour objet d'autoriser le gouvernement à faire deux genres d'opérations, auxquelles il n'est pas pourvu par la législation actuelle.

L'une de ces opérations: c'est la vente de terres de la couronne pour des fins industrielles, aux prix et conditions déterminées par arrêté du conseil. Il n'est pas besoin de longs commentaires à ce sujet. Il est clair que le gouvernement ne saurait être tenu de vendre des terres susceptibles d'utilisation industrielle, comme celles qui entourent ou comprennent quelque pouvoir hydraulique, aux mêmes termes, prix et conditions que les terres de colonisation.

L'autre est de portée plus vaste et constitue un nouveau développement très important dans la politique de colonisation du gouvernement de Sir Lomer Gouin.

Elle a pour objet de rendre à la colonisation des étendues de terre arable, qui auraient été aliénées par la couronne, même dans les premières années de la Nouvelle-France, et dont les propriétaires privés pour une raison ou pour une autre, n'ont pas jugé à propos, jusqu'ici, de disposer pour le défrichement et la culture.

Un bon nombre d'anciennes seigneuries possèdent ainsi des "domaines" plus ou moins considérables, encore couverts de la forêt primitive, ou de seconde croissance et qui ne sont exploités que pour leur bois.

Dans d'autres localités, ce sont des compagnies à qui, sous nos premiers gouverneurs anglais, de grandes étendues de terre avaient été concédées pour des fins de colonisation, qui sont propriétaires d'enclaves boisées du même genre et qui les gardent aussi pour le bois.

Le gouvernement croit qu'il serait avantageux pour la province en général et surtout pour les comtés où se trouvent ces domaines et enclaves, de mettre ces terres sur le marché à la disposition des colons. Et il demande l'autorisation soit de les acheter, soit de les échanger contre des terres boisées plus éloignées des centres.

Non seulement les cultivateurs du voisinage seraient heureux de pouvoir ainsi placer leurs enfants sur des terres, sans avoir à les éloigner aux confins de la province, mais une certaine classe d'immigrants d'Europe dont on attend l'arrivée après la guerre, serait attirée par la perspective de pouvoir s'établir sur des terres nouvelles, tout en restant à portée des centres de population.

L'idée mère de cette opération est de faire cultiver et produire des terres actuellement improductives, sauf pour le bois, et qui sont plus accessibles que les terres des régions actuelles de colonisation. Le défrichement en serait beaucoup plus attrayant, et la production viendrait accroître rapidement et considérablement la richesse de la province.

La seule objection que l'opposition semble avoir pu formuler contre cette idée, c'est qu'elle peut ouvrir la porte à la spéculation. Nous avons assez de confiance en l'hon. M. Allard et en ses collègues pour croire qu'il sera pris des mesures convenables, pour ces terres comme pour les autres, de nature à assurer que seuls des colons de bonne foi pourront s'y établir.

Et nous aurons ainsi une colonisation plus concentrée, plus productive, plus progressive; nos comtés agricoles verront leur population devenir plus dense, avec des relations sociales plus faciles, enracinant davantage le cultivateur à la terre et le défendant mieux contre l'attraction des villes.

Deux Questions

Sur les deux grandes questions qui ont agité l'électorat en 1911, nos relations fiscales avec les Etats-Unis et la marine, les événements ont donné raison au parti libéral, avec une éloquence décisive. Les politiciens conservateurs cherchent maintenant l'amitié américaine qu'ils dénonçaient alors; et la construction navale a pris au Canada une importance extrême.

A l'oeuvre

Sam Hughes parti, l'hon. M. Rogers s'approprie déjà à s'arroger le monopole de l'autorité au sein du cabinet Borden. Il n'en a pas pour longtemps d'ailleurs; et même si ses collègues l'endurent jusque là, les prochaines élections le mettront à la raison.

Sagesse et Economie

Le ton de nos législateurs à Québec est de prêcher l'économie et la prudence; il faut maintenir, malgré le prolongement de la guerre, la saine prospérité de nos finances. Le gouvernement Gouin, d'ailleurs, n'a pas à être dirigé en la matière: il a toujours donné l'exemple d'une administration prudente, sage, progressive. Et il est le premier à prêcher d'exemple.

Expansion

Notre gouvernement provincial s'inquiète de fournir aux colons des terres propres à leur établissement et d'ajouter perpétuellement à notre population l'apport d'une immigration désirable.

Le retour à la terre et la colonisation doivent donner à notre production agricole une force nouvelle.

Une province prospère

Aucune province n'a mieux résisté à la crise de guerre que la province de Québec, et on peut dire que notre crédit n'en a même pas été affecté.

Outre les dons considérables que le gouvernement Gouin a faits aux oeuvres de guerre, il a offert à l'Empire ce don suprême d'une province prospère capable de porter allègrement et sans fléchir les obligations de l'heure présente.

Le Prochain

Aux dernières nouvelles c'est l'hon. M. Cochrane qui le premier suivra Sir Sam Hughes dans la voie de la retraite.

Il est à ce point compromis dans l'affaire du nickel qu'il n'arrivera même pas à durer aussi longtemps que l'hon. M. Rogers.

L'Ouest Libéral

Le gouvernement libéral en Colombie-Anglaise prend enfin possession du pouvoir, après le retard occasionné par le complot du vote des soldats.

Cette prise de possession complète la carte politique de l'Ouest qui est maintenant complètement libéral, depuis la frontière d'Ontario, jusqu'à l'océan.

FRANCE-AMERIQUE

ON VA EXPLIQUER AUX SOLDATS CE QUE LES AMERICAINS FONT POUR LES BLESSÉS, LES ORPHELINS ET LES REFUGIES

Paris, 23 — Sous les auspices de la société "L'Effort de la France et de ses Alliés", une série de conférences vont avoir lieu en arrière du front et dans toute la France, dans le but d'expliquer aux soldats et aux civils ce que les Américains ont fait et font encore en France pour les blessés, les orphelins et les réfugiés.

La première grande réunion aura lieu demain dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Emile Boutroux, académicien, et en présence de M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Alexandre Millerand, ancien ministre de la guerre, prononcera le discours principal.

Dans tous les départements de France, les préfets organisent des réunions où des conférenciers expliqueront au public l'oeuvre accomplie par les Américains.

GUILLAUME II A CHARLES IER

L'EMPEREUR ALLEMAND ENVOIE A L'EMPEREUR AUTRICHIEN UN MESSAGE DE SYMPATHIES.

Londres, 23. — L'empereur allemand a envoyé un message de sympathies à l'empereur Charles d'Autriche sur la mort de l'empereur François-Joseph, dont le gouvernement, dit l'empereur Guillaume "vivra dans l'histoire de la monarchie comme une période de bénédiction".

MORT D'UN CHANCELIER

Toronto, 23 — Le Chancelier, Sir John A. Boyd, est mort ce matin à sa demeure, 112 Avenue St-Clair-ouest, après une courte maladie. Sir John a présidé à la Cour d'Assise, la semaine dernière, jusqu'à vendredi après-midi, quand il tomba malade. Il avait été chancelier d'Ontario pendant 35 ans et cette chancellerie disparaît avec lui.

Le nouveau ministre de la milice

CE N'EST QU'UN MEDIOCRE POLITICIEN

Sir Robert Borden vient de nommer l'hon. A. E. Kemp ministre de la Milice, pour succéder à Sir Sam Hughes, démissionnaire.

Cette nomination a surpris bien des gens, parmi lesquels bon nombre de conservateurs, qui espéraient que Sir Robert Borden allait profiter de l'occasion qui se présentait à lui d'infuser du sang nouveau dans son cabinet, qui en avait tant besoin.

Au lieu de cela, il s'est contenté de promouvoir un homme qui faisait déjà partie du cabinet, sans s'y être jamais spécialement signalé, et à qui, dans la distribution des fonctions de ministre de la Milice, où Sir Sam Hughes avait particulièrement compromis le gouvernement, on avait attribué une des plus modestes sous-directions.

En nommant M. Kemp, on comprend que Sir Robert Borden, avec la mentalité qu'on lui connaît, n'a eu qu'une seule préoccupation: choisir un collègue qui satisfasse le plus possible, non aux intérêts du pays, mais à ses exigences politiques.

M. Kemp, e neffet, est depuis assez longtemps dans la politique et jusqu'ici aucune action d'éclat, aucune qualité spéciale ne l'avait désigné à l'attention publique. C'est, tout au plus, une intelligence moyenne; mais il représente une circonscription de Toronto, la ville la plus conservatrice du pays. Dans les circonstances, c'est un titre à ne pas négliger.

Et voilà pourquoi M. Kemp est aujourd'hui ministre de la Milice.

Le public est d'autant plus désappointé de cette nomination qu'on lui avait fait espérer — et la rumeur venait de Toronto même — que Sir Robert Borden aurait tenté de donner quelque prestige à son pitoyable cabinet, en même temps qu'il aurait ainsi démontré que son patriotisme peut encore s'élever au-dessus des mesquins intérêts de son parti, en nommant ministre de la Milice un homme dont le nom et la valeur pussent inspirer confiance aux volontaires et aider ainsi au recrutement.

Le nom ainsi mis en avant, était celui du major-général Lesard, actuellement inspecteur général de la Milice.

Mais il est probable que l'idée d'introduire dans son cabinet si compromis, un étranger à qui il aurait fallu confier une foule de secrets, de manœuvres, de scandales encore inconnus du public, aura fait reculer M. Borden, qui n'aura pas voulu risquer de dévoiler, par leurs dessous, toutes les turpitudes de son administration à un homme dont l'honnêteté et la droiture eussent été inattaquables.

Automobiles et camions

ILS DEVRONT CONTRIBUER UN PEU PLUS A L'ENTRETIEN DES BONNES ROUTES

L'hon. M. Mitchell vient de déposer devant la législature des résolutions amendant la loi concernant les automobiles et les camions-automobiles, et a exposé les amendements qui sont proposés.

Ces amendements sont de deux catégories: les uns concernant la licence, le permis ou la taxe, si l'on veut que les propriétaires de ces voitures aient à payer au gouvernement; les autres sont pour la sauvegarde du public et des propriétaires d'automobiles eux-mêmes.

Jusqu'ici, la taxe ou licence pour automobile était fixée d'après une échelle quelque peu artificielle, sur la vitesse dont les voitures étaient capables. Désormais, la taxe sera basée sur le pouvoir, en chevaux-vapeur du moteur. Elle est en tout-à-fait simplifiée et facile à déterminer, en même temps qu'elle est plus équitable et proportionnée. La base est de 75 centins par cheval-vapeur. Ainsi une automobile de 10 chevaux paiera \$7.50, de cinq chevaux, \$3.75, jusqu'à un maximum de \$45 pour les voitures de course de soixante chevaux-vapeur.

La taxe minima antérieure était de \$10. On voit que, ici comme dans la taxe sur les successions, le gouvernement Gouin dégrève les petites bourses et taxe un peu plus fort les grosses.

Pour les camions, la taxe est basée sur la capacité de charge de la voiture, soit \$25 par tonne de capacité. On sait, d'ailleurs, que les roues des camions, avec leur bandage en caoutchouc plein ou en acier, détériorent plus les routes que les automobiles ordinaires.

Que le trésor provincial doive retirer un revenu augmenté de cette nouvelle méthode de taxation, on ne peut ni s'en étonner ni s'en plaindre. Le gouvernement Gouin a dépensé près de \$15,000,000 pour améliorer les routes de la province et, si cette amélioration est, en premier lieu, à l'avantage des cultivateurs, il n'en est pas moins vrai que les voitures qui en profiteront le plus, ce sont les voitures automobiles: voitures de luxe et camions. Il n'est donc que juste de demander aux propriétaires de ces voitures qu'ils contribuent, au moins, à l'entretien de ces routes, entretien auquel une législation spéciale va pourvoir.

La taxe, d'ailleurs, frappe des personnes qui sont parfaitement en état de la payer sans qu'elle gêne leur budget et, comme toutes celles que le gouvernement Gouin a imposées, elle n'est plutôt qu'un réajustement d'une méthode de taxation dont le principe est admis par tout le monde.

D'ailleurs, la politique des bonnes routes du gouvernement Gouin et des moyens financiers qui la concernent a été explicitement approuvée par le peuple, le 22 mai dernier et la législation actuellement proposée n'est que le légitime développement de cette politique.

M. Meighen et le nickel

DES JOURNAUX CONSERVATEURS REFUSENT DE CROIRE LE SOLICITEUR GENERAL

L'hon. Arthur Meighen, qui est venu à Montréal défendre Sir Sam Hughes la veille du jour où cet ex-ministre a été forcé de donner sa démission, est allé à Toronto, la semaine dernière, essayer de défendre l'hon. M. Cochrane.

Dans combien de temps M. Cochrane va-t-il être forcé de donner sa démission?

M. Meighen, d'ailleurs, n'a rien dit, au sujet du nickel, qui n'eût été dit auparavant par ses collègues et dont l'opinion publique à Toronto n'est pas satisfaite.

Si peu satisfaite, de fait, que même le "Telegram", organe conservateur, publie chaque jour des entrefiletts demandant d'au-

tres assurances que celles de M. Meighen. Samedi, encore, deux jours après le discours du solliciteur général, le "Telegram" disait: "La question du nickel restera dans la politique fédérale du Canada et dans la politique provinciale d'Ontario jusqu'à ce qu'elle soit résolue par des élections générales provinciales ou fédérales; ou par un message de l'hon. Bonar Law, ministre des Colonies".

Cet appel à l'autorité du ministre des Colonies s'explique par le fait que M. Meighen a encore une fois prétendu que les autorités impériales étaient satisfaites de l'arrangement conclu entre le gouvernement canadien et l'International Nickel Co.

Le "Telegram" refuse de croire sur parole l'hon. M. Meighen et demande que le gouvernement impérial parle.

Cela suffit pour donner l'idée du succès obtenu par M. Meighen, même parmi les conservateurs de Toronto.

De fait, la seule chose nouvelle qu'ait dite le Solliciteur Général, et qui est contredite d'ailleurs par la preuve documentaire, c'est que l'International Nickel Trust Co. a refusé de vendre directement du nickel pour la Russie à M. Findlay de Toronto, parce que M. Findlay réclamait une commission et que la Russie achète directement au prix du marché par l'entremise du gouvernement anglais.

Les documents prouvent que M. Findlay avait demandé des prix non pas pour la Russie, mais pour un gouvernement européen non spécifié, et la réponse de l'International Nickel Co. est absolument explicite: la compagnie ne vend de nickel pour l'exportation que par l'entremise de Marten and Co. de Londres, dont le status pro-allemand a été établi par un jugement de la Cour des Prises.

D'ailleurs, l'attitude du "Telegram" et du "World" démontre bien que M. Meighen n'a pu convaincre même les partisans du gouvernement Borden.

La question du nickel sera donc très probablement discutée dans la campagne électorale pour la réélection de M. Kemp dans Toronto-Sud. Et l'effet que cette discussion produira ne sera pas favorable au gouvernement.

Grèce et Roumanie

LES EFFETS DE LA DUPLICITE DU ROI CONSTANTIN

La situation tragique où se trouve en ce moment la Roumanie, dont la généreuse intervention dans la guerre européenne semble avoir été marquée par une conception erronée de la tâche dont elle pouvait se charger et de la nécessité qu'il y avait de coordonner ses efforts avec ceux des Alliés, nous fait amèrement regretter que l'entêtement du roi de Grèce, Constantin, ait paralysé les efforts du général Sarrail, pour venir en aide à l'offensive roumaine.

Que Constantin et ses partisans ne représentent pas le sentiment de la nation grecque, nous en avons la preuve dans ce qui se passe en ce moment dans la Macédoine grecque.

Il y a en ce moment deux gouvernements grecs: celui du roi Constantin qui semble s'efforcer de contrecarrer tous les mouvements des Alliés; et le gouvernement provisoire qui a à sa tête M. Venizélos, qui s'est constitué sous la protection des Alliés et qui vient de déclarer la guerre à la Bulgarie et à l'Allemagne.

L'armée grecque semble s'être séparée en deux: une moitié est allée rejoindre Venizélos et son gouvernement provisoire, l'autre moitié est restée sous les ordres du roi Constantin. Cette moitié n'est pas de force à créer des embarras sérieux aux Alliés, mais peut encore gêner leurs mouvements. Ils ont pris le parti de

la désarmer, en se faisant livrer son artillerie et sa réserve de munitions et de fusils. Les Alliés semblent donc envisager la nécessité de réduire à l'impuissance l'armée de Constantin, tout en acceptant l'aide de celle de Venizélos. Que sortira-t-il de cette situation embrouillée? On ne peut le prédire; mais assurément il n'en sortira rien de bon pour les Alliés, avant qu'ils aient mis définitivement Constantin hors d'état de nuire. Et d'ici là, la crise roumaine aura peut-être eu un dénouement défavorable.

L'Allemagne s'y est prise autrement pour s'ouvrir un chemin à travers un petit pays neutre qui ne voulait pas la laisser passer. Mais les Alliés ne pouvaient, pour venger la violation de la neutralité de la Belgique, violer eux-mêmes la neutralité de la Grèce. La duplicité de Constantin qui, tout en disputant aux Alliés le droit d'être à Salonique et d'y établir leur base, livrait aux Germano-Bulgares tout l'est de la Macédoine avec un corps d'armée, de l'artillerie, des munitions, des fortifications, aura peut-être été la cause du prolongement de la guerre pendant une autre année.

Mais elle n'en changera pas l'issue. Elle ne changera que les conditions de la paix pour la Grèce et la dynastie qui régnera désormais à Athènes.

Son Remède

Le remède du ministre Borden à la vie chère, c'est de permettre à un particulier de demander à une municipalité de s'adresser au ministère du Travail de charger un comité de faire faire une enquête que suivra un rapport qui...

Il devra rendre compte

Malgré les efforts et les réticences du gouvernement Borden, il n'en reste pas moins avéré que le nickel transporté par le Deutschland est du nickel canadien, ou au mieux du nickel que les Américains n'auraient jamais pu vendre à l'Allemagne s'ils n'avaient pu s'approvisionner chez nous.

Une huile sans alcool

Certains huiles et de nombreux remèdes ont l'alcool comme ingrédient dominant. Un judicieux mélange de six huiles essentielles compose la fameuse Huile Electrique du Dr Thomas et elle ne renferme pas d'alcool, de sorte que ses effets sont durables. Il n'y a pas d'huile médicinale qui puisse élarger cette huile dans son action préventive et curative.

Le Principe

Dans la répartition des taxes, le gouvernement Gouin a toujours eu un double but: trouver une échelle raisonnable, et soulager le petit et le pauvre dans la mesure du possible.

Soulagement Instantané

Un badigeonnage avec l'Extracteur de Cor de Putnam se soir et vous êtes mieux le lendemain matin. C'est vraiment merveilleux de voir comment le Putnam soulage la douleur, détruit la racine et tue le cor pour toujours. Pas de douleur. Guérison garantie. Procurez-vous aujourd'hui une bouteille à 25c de l'Extracteur de Putnam.

Les Cors S'en Vont

C'est encore la plus grave accusation qu'on ait portée contre un ministre qui pèse contre lui.

LE DECLIN

Les idoles allemandes.

L'Allemagne a toujours eu le culte des idoles, elle l'a encore. C'est le plus vain et le plus funeste de tous les cultes; il n'y en a pas qui coûte plus cher et qui rapporte moins; elle en fera bientôt la triste expérience.

Sa première idole a été son empereur lui-même, Guillaume le Fol, qu'elle se plaisait à nommer Guillaume le Conquérant. Toute l'Allemagne fascinée se mirait en lui. Elle aimait tout de lui, jusqu'à ses défauts, qui symbolisaient ses propres aspirations et ses convoitises; elle aimait ses poses, ses attitudes, ses gestes, ses discours. Il parlait beaucoup et elle le trouvait éloquent; elle s'imaginait qu'il avait le bras très long, parce qu'il en avait un de plus court que l'autre; elle en avait oublié l'horoscope terrible de son premier chancelier le prince de Bismarck. Quand il brandissait son fouet de carton, elle le prenait pour Jupiter tonnant et pour le dieu Thor, son vieux dieu. Elle lui voyait le globe du monde dans la main. Quand il disait: "L'Allemagne au-dessus de tout" de sa voix de théâtre, le Poméranien le plus colossal grandissait encore d'un demi-pied. Le plus bouffi se gonflait d'orgueil. Le plus épanoui se dilatait de satisfaction. Il était pour son peuple de parvenus la plus vivante et la plus bruyante des réclames. Sans se douter, sans supposer même que ce Touche-à-tout prestigieux pouvait être tout bonnement Picrochole ou Frégoli, l'Allemagne le comparait tout à tour à Siegfried et à Charlemagne. Il lui avait promis la victoire, elle et comptait. Le jour prochain où elle ouvrirait les yeux aux réalités, elle lui redemanderait, elle aussi, ses légions; elle ne lui pardonnera pas la faillite de son rêve et la banqueroute de ses ambitions.

Elle avait pris de même pour Neptune, le roi des eaux, l'amiral von Tirpitz, qui a une barbe de fleuve. On lui avait affirmé que "son avenir était à l'eau"; elle le croyait et bien volontiers. Il n'est pas sur l'eau, il est dedans, comme elle peut aujourd'hui s'en apercevoir. Elle a été idolâtre de son Tirpitz et de ses sous-marins. Elle s'imaginait que grâce à lui et à son escadre de requins bien dirigés elle allait avaler la grande flotte anglaise, terroriser, isoler et affamer l'Angleterre, empêcher les transports de troupes, détruire le commerce maritime des Alliés, semer la panique dans les ports de la Manche et de l'Océan, qui sait? remonter la Seine jusqu'à Paris pour bombarder le pont d'Iéna, le pont Alexandre et le Pont-Neuf, qui va toujours bien... Après les sous-marins de combat et de patrouille, elle a cru, avec la même naïveté, aux miracles des sous-marins de ravitaillement. Tirpitz, lui-même mieux renseigné, ne croit plus à ces choses-là; l'Allemagne y croit encore un peu; les marins d'eau douce, qui habitent les bords du Rhin, de l'Elbe, de l'Oder et de la Sprée, ne sont pas encore déabusés.

L'Allemagne a regardé en l'air: elle y a vu, avec orgueil et avec confiance, les oiseaux énormes du comte Zeppelin, sa troisième idole. Elle a dit encore une fois "Kolossal" ou "Wunderschoen", à son habitude; elle s'est mise à pousser des cris d'admiration et de défi. Elle n'avait donc jamais vu ce que nous avons tous vu à la campagne, dans un ciel léger et charmant de notre pays, une bande de petites hirondelles, agiles et agressives, donner la chasse à une buse meurtrière, qui emportait une d'autre elle, fondre sur elle intrépidement, la cribler de coups de bec, la harceler, la mettre en fuite, lui faire lâcher sa proie, morte ou vive, lui crever les yeux quelquefois et l'abattre, sanglante et aveuglée... Paris a été visité deux fois par les zeppelins; il est toujours debout; l'attaque a été criminelle, mais insignifiante. La banlieue de Londres a été, elle aussi, victime de ces monstres; ces attentats sacrilèges, mais inutiles et, au bout du compte, ridicules, n'ont ni effrayé ni découragé nos bons amis, les Anglais tenaces qui ne sont pas faciles à intimider. La foi dans les zeppelins, le culte et la popularité de leur inventeur sont aujourd'hui en baisse chez les Allemands. Le comte Zeppelin ne s'est jamais décidé à opérer lui-même, à conduire en personne les "raids" de sa troupe sur la côte anglaise; il s'est borné à la suivre, à l'accompagner de ses vœux, et il a eu la tristesse de ne pas voir revenir tous les partants.

La quatrième et dernière ou avant-dernière idole de l'Allemagne, toujours crétule et abusée, a été le maréchal von Hindenburg, d'invention récente. Maîtres de la terre avec Guillaume II, "ce haut seigneur de la guerre", maîtres de l'air avec Tirpitz, maîtres de l'eau avec Zeppelin, les Allemands se sont crus les maîtres du feu, du feu des canons et des batailles, avec leur Blücher d'à-présent, le maréchal Hindenburg, l'homme à l'énorme statue de bois, plantée de fleurs. Ces clous d'or, d'argent ou de fer n'ont ni embelli l'idole, ni raffermi l'Allemagne, un peu vacillante. Le général Broussilof a déjà rivé un autre clou à Hindenburg et il a encore le marteau en main. La quatrième idole, le quatrième fétiche de l'Allemagne ne lui portera pas plus la chance que les trois autres. L'Allemagne a besoin de fétiches et de grands hommes; elle les cherche et les appelle de tous les côtés. M. Helfferich, le grand finan-

BONNES NOUVELLES POUR LES CANADIENS FRANÇAIS

Le Spécialiste SPROULE pour la Santé

Le Grand Spécialiste du Catarrhe Explique

SA METHODE DE TRAITEMENT



LE GRAND SPECIALISTE ANGLAIS
Gradué en médecine et chirurgie de l'Université de Dublin, Ancien chirurgien du service des postes de la marine royale britannique.

Guérit toutes les Formes du Catarrhe

Il y a trente ans, un chirurgien de la Marine Royale Britannique, jeune, mais hautement honoré, étonna ses amis en quittant soudainement le service pour entrer dans la pratique privée. Ce chirurgien était le désormais fameux spécialiste Sproule pour le catarrhe. Son cerveau subtil avait vite reconnu dans la manière de la maladie, le catarrhe, une menace pour la vie et le bonheur du monde civilisé. Tandis que d'autres médecins le considéraient comme n'ayant pas d'importance, le spécialiste Sproule en étudiant la nature et les moyens de le guérir, il travaillait dans son bureau, à l'hôpital et au laboratoire et il se rendit maître du sujet.

Comme le spécialiste Sproule l'avait prévu, le catarrhe se répandit avec une effrayante rapidité. Il y a trente ans, le catarrhe était presque inconnu. Maintenant aucun être humain n'est exempt. Aucun climat ou aucune saison n'est à l'abri de sa visite. Il est dans la plupart des cas, l'avant-coureur de la consommation. Les statistiques vitales démontrent que LA MORTALITE CAUSEE PAR LA CONSOMPTION dans ce pays A AUGMENTE durant les cinq dernières années de la manière la plus lamentable. Dans la plupart de ces cas, on trouve le catarrhe comme point de départ de la maladie.

Le spécialiste Sproule, le premier à faire du catarrhe une spécialité, a perfectionné la seule méthode scientifique et constitutionnelle, qui a guéri des centaines et des centaines de cas de catarrhe. Des centaines de Canadiens-Français, dans toutes les provinces, bénissent le jour où ils ont vu son annonce, il y a quinze ou vingt ans. Les souffrants venant "contre le catarrhe" annoncés à grands frais sont souvent préjudiciables en ce qu'ils endossent davantage les germes du catarrhe dans le système. LES DOULOUREUX DESORDRES DE L'ESTOMAC et même des troubles plus sérieux en sont les résultats.

Le catarrhe est une maladie de la membrane muqueuse et ne peut se guérir que par le sang et par des remèdes préparés pour chaque cas. Un remède qui guérit un cas sera souvent dommageable pour un autre. La méthode du spécialiste Sproule chasse tous les germes du corps. Elle éclaircit le cerveau, arrête le graillement et le crachement, adoucit l'haleine, renforce les yeux, restaure l'entendement, purifie et enrichit le sang, vivifie et tonifie le système tout entier. Elle renouvelle la vie, l'énergie, l'ambition; le fardeau de la vie semble plus facile à porter, le travail devient un plaisir. L'homme se sent refait.

Le nom du spécialiste Sproule pour le catarrhe est vénéré comme celui d'un bienfaiteur dans des milliers de foyers. Si vous avez quelques symptômes du catarrhe, il vous invite ardemment à lui écrire et à lui donner des détails sur votre cas. Cela ne vous coûtera rien. Il vous donnera le plus précieux

CONSEIL MEDICAL GRATUIT

Il diagnostiquera votre cas gratuitement et vous dira ce que vous devez faire pour vous guérir. Ne tardez pas. Dans ces cas tous les moments sont précieux. Ne vous négligez pas. Surtout ne vous servez pas d'un traitement faux. Les résultats pourraient être fatals.

- CATARRHE DU GORGEAU ET DU TRAITEMENT
1. La forme la plus répandue du catarrhe réside dans le rhume de nez.
 2. Crachez-vous de la matière gluante?
 3. Vos yeux pleurent-ils?
 4. Votre nez est-il bouché?
 5. Votre nez coule-t-il?
 6. Eternuez-vous souvent?
 7. Des croûtes se forment-elles dans vos narines?
 8. Avez-vous des douleurs dans les yeux?
 9. Avez-vous mauvaise haleine?
 10. Votre entendement commence-t-il à faiblir?
 11. Votre sens olfactif s'émousse-t-il?
 12. Crachez-vous des phlegmes le matin?
 13. Avez-vous des bourdonnements dans les oreilles?
 14. Du mucus tombe-t-il dans votre gorge?
- Si vous avez quelques-uns des symptômes ci-dessus souffrez du catarrhe du gorgéau de la gorge.
- Répondez aux questions ci-dessus oui ou non, écrivez votre nom fidèlement ainsi que votre adresse sur les lignes pointillées, découpez le coupon et adressez-le au
- SPECIALISTE SPROULE POUR LE CATARRHE,
51 TRADE BUILDING, BOSTON.

CEUX QUE LE ROI HONORE

Vingt-quatre de nos officiers ont été décorés pour actions d'éclat au front.

Londres, 27 — Cinq officiers canadiens ont reçu la décoration de la Légion d'honneur, le lieutenant Stanley Currie Robertson, le lieutenant Percy Clark Sherew, le lieutenant Robert William Simmie, le capitaine Joseph Donaldson Simpson, le capitaine Howard Smith, le major Thomas Darcy Sneath, le révérend chapelain Robert Fleming Thompson, le capitaine Alan Thurnbull, le lieutenant Dunan Kenneth Turner, le lieutenant John Lang Youngs, le sergent-major Henry Neighbour.

Samuel au palais de Buckingham le roi a présenté la décoration du service distingué aux majors Hartstone et McDonald et la croix militaire au capitaine Cooper et au lieutenant Hutchison.

Shuter, le lieutenant Walter Craigmiles, le lieutenant Stanley Currie Robertson, le lieutenant Percy Clark Sherew, le lieutenant Robert William Simmie, le capitaine Joseph Donaldson Simpson, le capitaine Howard Smith, le major Thomas Darcy Sneath, le révérend chapelain Robert Fleming Thompson, le capitaine Alan Thurnbull, le lieutenant Dunan Kenneth Turner, le lieutenant John Lang Youngs, le sergent-major Henry Neighbour.

duer, M. von Batoeki, le dictateur alimentaire, sont à peine des demi-dieux qui voient diminuer chaque jour le nombre de leurs fidèles. Le chancelier, M. de Bethmann, le dernier successeur de Bismarck, n'a ni la taille, ni l'envergure, ni le prestige de son illustre devancier; il ferait rire Méphisto et il fait sourire M. Harden, qui ne croit pas en lui. L'Allemagne elle-même ne croit plus guère à ses anciennes idoles et elle est peut-être à la veille ou à l'avant-veille de les briser...

(Le Journal des Débats).

Atteint de l'asthme. — La première et terrible sensation est celle de la suffocation, sensation qui devient d'heure en heure plus accablante et sans espoir. Dans semblable cas, le soulagement que donne le Remède du Dr J. D. Kellogg pour l'Asthme semble rien moins que miraculeux. Ce soulagement se fait promptement et la terrible attaque est bientôt sous contrôle. L'asthmatique, qui a constaté l'efficacité de cet excellent remède, ne saurait jamais s'en passer. A vendre partout

Du Hasard

Les jours se passent et nous rapprochent de la date habituelle où commencent les sessions fédérales, sans que M. Borden annonce encore quel que ce soit.

Pour un homme embarrassé, c'en est un: on a l'impression qu'il attend du hasard quelque événement qui le guide enfin.

LES OPERATIONS DES BELGES

Paris, 27. — Voici le communiqué publié ce soir par le ministère de la guerre: "Il n'y a eu rien d'important dans le cours de la journée.

Communiqué Belge: — "Durant l'après-midi il y a eu bombardement réciproque dans la région de Dixmude. Les batteries belges ont dirigé un feu meurtrier contre les ouvrages ennemis. L'artillerie a été très activement spécialisée dans la direction de Steenstraete et Bessingh...

M. SAUVÉ EN VEUT ENCORE AUX COURRIERISTES PARLEMENTAIRES

IL REPROCHE A DEUX REPRESENTANTS DE JOURNAUX DE TROMPER LEURS LECTEURS ET NOS CONFRERES N'EN SONT PAS PLUS MAL

L'hon. M. Décarie présente son projet de fusion des municipalités scolaires

LES AGENTS D'ASSURANCES DANS NOTRE PROVINCE DEVRONT AVOIR UNE LICENCE

Quatre mesures du gouvernement sur le feuillet pour aujourd'hui

(Du correspondant du "Canada")

Québec, 27. — Dans un discours soigneusement préparé, maintes fois revu et corrigé, M. Sauvé a attaqué violemment votre représentant, ce soir, l'accusant d'avoir depuis le commencement de la session trompé constamment ses lecteurs. Le procédé a été jugé très délicat étant donné surtout que le chef de l'opposition est lui-même journaliste et qu'il faisait ainsi preuve d'un bel esprit de solidarité.

Le représentant du "Soleil" a aussi été passé au crible mais de façon un peu plus délicate. Pour quelle raison M. Sauvé a-t-il jugé à propos de se montrer plus agressif à notre égard, nous l'ignorons absolument; il n'a pas eu la délicatesse ni l'essentielle politesse de préciser.

En tout cas, nous ne sommes pas plus chagriné de cette attaque que ne le fut le représentant du "Devoir", il y a quelque temps. Si cela amuse M. Sauvé de cibler ses confrères journalistes, il peut continuer à plaisir. Nous ne nous en porterons pas plus mal.

Sir Lomer Gouin a répondu au chef de l'opposition qui se demandait si le gouvernement avait l'intention de hâter la besogne afin de terminer la session le plus tôt possible, que personne du côté de la droite ne songeait à brusquer les choses. Le gouvernement l'a déjà déclaré, l'opposition aura tout le temps voulu pour étudier les mesures qui seront soumises à la chambre. Il n'y a aucune raison qui pourrait engager le gouvernement à agir autrement.

L'honorable M. Décarie a présenté le bill de la fusion des commissions scolaires catholiques de Montréal. Il n'a pas donné d'explications à cette séance, réservant le cas pour la seconde lecture du bill.

M. Sauvé a demandé si le bill était le même que celui qu'avait suggéré M. Tancredé Marsil. Sir Lomer a répondu qu'il y avait quelques modifications.

L'honorable M. Mitchell a présenté un bill ayant pour effet d'obliger les agents d'assurances à obtenir une licence du surintendant des assurances pour faire affaires dans la province de Québec. La demande doit être produite sous une forme déterminée, mentionnant les qualités du requérant, sa solvabilité et la connaissance qu'il a en assurances. Chaque licence expire le 31 décembre et ne peut être renouvelée que sur demande faite au Surintendant régulièrement. Une licence émise pour une société ou une corporation n'inclut que les membres de la société ou les officiers et directeurs de la corporation.

Le surintendant des assurances conserve à son bureau la preuve de l'émission de chacune de ces licences et publie chaque année une liste des agents qui sont ainsi licenciés.

Ces dispositions de la loi ne s'appliquent pas aux sociétés de secours mutuels qui ont obtenu un permis, ni aux compagnies d'assurance contre l'incendie strictement mutuelles, formées par les conseils municipaux ou par les franc-tenanciers résidant dans une paroisse ou une municipalité locale de cette province, dont les transactions sont limitées par la loi aux municipalités ou aux comités dans les limites desquels les bureaux principaux sont situés.

Les droits payables pour obtenir la licence ou le renouvellement sont les suivantes: Licence d'agent transigeant des affaires d'assurances sur la vie ou d'assurance funéraire, \$2. Pour toute autre classe d'assurance, dans les cités, \$10; ailleurs, \$5.

M. Lévesque, député de Laval, a demandé au gouvernement si les notaires qui, par leur profession, sont appelés à s'occuper d'assurances seront obligés de passer par les exigences de cette loi.

L'hon. M. Mitchell a répondu que non, si les notaires en percevant les primes, ne reçoivent pas de commission.

Les bills suivants ont été définitivement adoptés: Amendant la charte de la ville de l'île Dorval; Amendant la charte de la corporation des Juifs espagnols, portugais de Montréal; Constituant en corporation la société Saint-Vincent de Paul de Montréal; Permettant aux commissaires d'écoles de Saint-Laurent de faire un rôle d'évaluation annuel dans le comté de Jacques-Cartier.

Plusieurs bills ont subi leur seconde lecture et ont été envoyés au comité des bills privés.

Quatre mesures du gouvernement sont sur l'ordre du jour pour demain; ce sont la loi des automobiles, de la pension des employés civils, des assurances et un amendement aux statuts réformés et au code civil relativement à certains biens en désherédation.

M. Tessier, de Rimouski, revenant à la charge au sujet du titre d'"honorable" accordé aux conseillers législatifs, a demandé la production de cette communication du secrétaire des colonies dans laquelle on donnait la liste des titres conférés au Canada.

La Chambre a ajourné à demain après-midi.

Le comité des bills privés va reprendre ses délibérations demain matin.

L'ULTIMATUM A LA GRECE

Les Alliés exigent le désarmement de l'armée grecque. — La résistance sera réprimée avec rigueur.

Athènes, 24, par voie de Londres, 25. — Les Alliés ont transmis à la Grèce, un ultimatum exigeant la cession d'armes et de fusils, telle que récemment demandée.

Cet ultimatum, écrit par le vice-amiral de Fournet, le commandant de la flotte alliée, n'accorde qu'une brève période de temps pour la livraison des armes actuellement à Athènes, mais consent à accorder un laps de temps plus considérable pour la remise du matériel de guerre en Thessalie et en Macédoine. Le minimum de temps consenti est de 48 heures et le maximum d'une semaine. A moins qu'on n'obtempère à ces ordres, le vice-amiral déclare qu'il va prendre des mesures pour les faire respecter et en augmenter la rigueur avec la longueur du délai.

On considère comme imminente la démission du cabinet. Le roi Constantin a appelé à son palais, Christakis Zographos, ancien ministre des affaires étrangères.

Une dépêche dit que le parti militaire a pris une attitude décidée, et que toute tentative pour saisir les armes soulèvera de la résistance, même si le roi Constantin ordonne qu'on les livre. Dans le cas où il y aurait de

la résistance, on compte que les Alliés vont arrêter les chefs du mouvement et occuper l'hôtel des douanes. Au dire du correspondant, la situation est des plus graves, et l'ultimatum de la Grèce à la Bulgarie constitue la seule solution apparente de la situation.

LA GRECE EST PRETE A RESISTER

Londres, 25. — Suivant le correspondant de l'agence Reuter à Athènes, on répète dans les cercles qui tiennent de près à la cour hellénique que toute tentative de la part des Alliés pour obtenir possession des armes et des munitions des Grecs, comme l'a demandé le vice-amiral du Fournet, rencontrera de la résistance.

LA GRECE VA SE RENDRE AUX DEMANDES DES ALLIES

Londres, 25. — (Dernière heure) — Suivant des rapports d'Athènes, reçus aujourd'hui à Rome, par le télégraphe sans fil, le ministre hellénique, après avoir étudié de nouveau les demandes des Alliés, touchant la cession des armes et des munitions de la Grèce, a décidé de ne pas continuer à résister à ces demandes.

LE DUC DE DEVONSHIRE GRACIE TOUS LES SOLDATS DESERTEURS

Ottawa, 27. — A l'occasion de son arrivée dans le pays comme gouverneur général, le Duc de Devonshire vient, par arrêté en conseil, de gracier tous les soldats déserteurs des troupes canadiennes. Il est stipulé dans l'arrêté que les déserteurs ou absents sans permission devront se rendre à l'officier commandant de l'unité à laquelle ils appartenaient et à l'endroit du Canada où se trouve cette unité ou bien à l'officier commandant de tout district militaire. Cela devra être fait d'ici au 15 décembre.

La clémence royale s'étend aussi aux soldats des troupes canadiennes subissant actuellement un emprisonnement pour absence ou désertion.

Ces soldats seront remis à l'unité à laquelle ils appartenaient ou à l'officier commandant de district.

On croit que beaucoup d'absents sans permission n'ont pas compris la gravité de leur offense et sont désireux de revenir, mais craignent une sévère punition.

LA GUERRE SOUS-MARINE, UNE MANOEUVRE DE BERLIN

C'est Berlin qui invente les rumeurs alarmantes pour effrayer les Américains

Washington, 27. — M. Lansing, secrétaire d'Etat, a indiqué très clairement, hier après-midi, que le gouvernement des Etats-Unis est beaucoup moins préoccupé des conséquences d'un changement dans la politique sous-marine de l'Allemagne que ne le sont les personnes qui disséminent les bruits de la probabilité d'un changement.

Les dépêches officielles adressées au gouvernement par ses agents diplomatiques et consulaires à Berlin ne reflètent nullement les opinions exprimées par les notes officielles laissant présager la reprise de la guerre sous-marine à outrance. Ces notes ont été approuvées par la censure, sans quoi elles n'auraient pu être câblées hors d'Allemagne.

M. Lansing et d'autres membres du gouvernement disent qu'aucun des événements récents relatifs à la question de la guerre sous-marine ne justifie les nouvelles alarmantes venues de la capitale de l'empire allemand.

La déclaration du secrétaire d'Etat a été faite à la suite d'un conseil de cabinet tenu dans le bureau du président à la Maison Blanche.

Il est admis, dans les milieux bien informés, que la majorité du cabinet pense que le gouvernement ne doit prêter aucune attention aux rapports relatifs aux projets de l'Allemagne qui n'ont pas un caractère officiel et n'émanent pas du gouvernement lui-même. En d'autres termes, les Etats-Unis se déclarent fermement convaincus que l'Allemagne est disposée à tenir sa parole jusqu'au moment où ils seront formellement informés du contraire par le gouvernement allemand lui-même.

Les termes exacts dans lesquels le secrétaire d'Etat a commenté ces rapports officiels sont les suivants:

"Je ne connais pas l'origine des rapports récents qui sont venus de Berlin sur la guerre sous-marine, mais mon opinion personnelle est qu'il faut en chercher la source en Amérique même. La situation n'est pas plus grave maintenant qu'elle ne l'était il y a trois ou quatre semaines."

Il n'a point dit formellement, mais il est difficile d'interpréter autrement ses paroles, que les rapports destinés à faire revivre les discussions sur la probabilité de nouvelles complications avec l'Allemagne ont été conçus dans les Etats-Unis et envoyés à Berlin pour y être disséminés et retrasmis.

Si cette manière de voir est correcte, ce n'est pas la première fois que de telles méthodes ont été employées pour faciliter les spéculations de certaines personnes ou groupe de personnes suffisamment influentes pour obtenir à leur propagande l'appui de l'autorité de la censure officielle.

M. Lansing n'a pas voulu nier que les questions qui se présentent entre l'Allemagne et les Etats-Unis ne soient très délicates, mais il a affirmé que la situation n'est pas plus tendue maintenant qu'elle ne l'a été depuis deux ou trois mois.

EGLISE REDUITE EN CENDRES

Le magnifique temps de Saint-Charles de Limoilou que l'on venait à peine de terminer, est la proie des flammes ce matin. — Pertes d'e plus de \$175,000. — Second incendie au même endroit.

Québec, 24. — Du magnifique temple de St-Charles de Limoilou, l'une des plus belles églises romaines du diocèse, il ne reste plus aujourd'hui que les murs calcinés. L'église a été la proie des flammes, ce matin, à 4 heures. Seules, l'abside et la sacristie ont pu être épargnées.

L'évêque fut donné au monastère des Capucins, qui en sont les propriétaires, par un curieux hasard. Le feu ayant établi un contact entre les fils d'une cloche électrique servant à appeler les Révérends Pères à la sacristie, lorsque leur présence y est requise, la cloche se mit tout à coup à sonner. Immédiatement, quelques moines se rendirent à l'église qu'ils trouvèrent remplie de fumée. Le feu faisait rage dans le sous-sol et de la sacristie. L'alarme fut donnée vers 4 heures 30, appelant sur les lieux tous les pompiers de la ville. Pendant quelque temps, on espéra pouvoir circonscrire le feu au sous-sol, mais au moment où on croyait y avoir réussi, on constata qu'il avait gagné la couverture de l'église par les lambris, et s'attaquait à uclocher. Dès lors, tout l'intérieur de l'église fut voué à une destruction inévitable. On ne parvint qu'à empêcher le feu de se propager davantage et de gagner l'abside et la sacristie.

Il ne reste du magnifique temple que les murs de granit. Le clocher s'est écroulé vers 8 heures. On redouta un moment qu'il ne tombât sur le couvent et le presbytère. Heureusement, il s'abîma dans la rue, sans causer de dégâts et d'accidents.

On a sauvé les saintes espèces et les ornements sacrés, mais tout le reste, l'orgue, les bancs, le Chemin de la Croix, les statues et les tableaux du temple ont été réduits en cendres.

L'église de Limoilou, l'une des plus belles de la ville, était évaluée à plus de \$200,000. C'est la seconde fois qu'elle brûle. Le premier incendie eut lieu en décembre 1899, et on commença la reconstruction en 1900. Ce n'est que récemment que l'intérieur fut parachevé; il devait être réellement complété lundi prochain, par l'installation de nouveaux autels de marbre que le R. P. Maurice, curé de la paroisse, venait justement d'achever aux Etats-Unis.

On ignore la cause de l'incendie, mais on est porté à croire que c'est dans la salle d'amusement de la jeunesse, qui est au-dessous de l'église, qu'il a pris naissance. On estime les pertes à au moins \$175,000 partiellement couvertes par \$120,000 d'assurances.

Limoilou, qui était partie de Québec depuis six ans, est situé sur le côté nord de la rivière St-Charles, qui la sépare du reste de la ville. L'église était la propriété des RR. PP. Capucins, qui ont la direction de la paroisse depuis peu de temps après le premier incendie de 1899.

C'est la deuxième grande église incendiée dans cette région du diocèse, cette année, cet incendie suivant de quelques mois celui de l'église de Beauport, qui est la deuxième paroisse voisine de Limoilou, sur la côte de Beauport.

La destruction de l'église de Limoilou a causé d'universels regrets à Québec.

avant que les sauveteurs attirés par les cris de M. Meloche aient pu leur porter secours aient qu'un troisième me victime, M. Jean-Baptiste Elisée Roy, qui fut la cause indirecte de la lamentable tragédie.

Ce dernier, un vieux célibataire, infirme et sans ressources subsistait, pendant la belle saison, sur une petite île vis-à-vis St-Timothée.

De temps à autre il profitait d'une chaloupe pour venir à St-Timothée chercher quelques vivres et retourner dans sa solitude.

L'hiver, Roy restait à St-Timothée où l'un et l'autre lui assuraient le gîte et la subsistance.

La semaine dernière, MM. Saul Dandurand et Gustave Miron avaient traversé et avaient offert à Roy de le ramener. Ce dernier n'était pas encore disposé à prendre ses quartiers d'hiver.

Hier matin, M. Z. Gravel causait avec M. J. Arthur Théoret du pauvre habitant de l'île et M. Meloche déclara que par le froid qu'il faisait il n'était pas rassuré de laisser un être humain ainsi exposé aux rigueurs de l'hiver.

N'écoutant que son bon cœur, M. Meloche alla emprunter une chaloupe chez M. R. Oumet et comme celui-ci ne pouvait l'accompagner, il emmena avec lui M. Louis Archambault, journaliste.

Il était temps que du secours arrive au vieux solitaire; il était à demi-mort de froid.

M. Meloche et son compagnon donnèrent leurs soins à Roy, le ramènerent et l'embarquèrent dans leur chaloupe.

Tous trois revenaient à St-Timothée lorsqu'Archambault accrocha sa rame dans des rocs et la chaloupe chavira.

Les trois occupants tombèrent à l'eau. Archambault disparut de suite. M. Meloche se soutint quelques instants et l'on entendit des appels désespérés.

MM. W. Dandurand, Gustave et Isaïe Miron partirent en chaloupe, pour le secourir; mais ils arrivèrent trop tard. M. Meloche disparut avant l'arrivée des sauveteurs.

Les cadavres de M. Meloche et Archambault n'étaient pas encore retrouvés ce matin, celui de Roy a été trouvé hier sur la berge à deux arpens du lieu du sinistre.

Ce drame épouvantable eut aussi comme témoins des Frères de St-Viateur et leurs élèves qui tentèrent, eux aussi, mais en vain, de porter secours aux malheureuses victimes.

La mort de M. Meloche a particulièrement jeté un voile de deuil sur St-Timothée où il était très connu et très estimé.

Le défunt était âgé de 47 ans. Il laisse pour pleurer sa perte sa veuve née Emma Bonin, deux fils, Emmanuel et Jean et deux filles, Marie-Jeanne et Juliette; son vieux père, M. André Meloche, de St-Timothée, et trois frères, Hervé et Oscar, de St-Timothée, et l'abbé Avidia Meloche, vicaire à Valdeuil.

M. Archambault qui est marié, père de famille, était âgé de 48 ans. J. B. Roy avait dépassé la cinquantaine.

Le coroner Besner, de Valleyfield a été averti et tiendra une enquête, ce soir.

Empêchez les enfants de souffrir des vers, on employant les Poudres de Miller pour les Vers, le vermifuge le plus efficace qui se puisse trouver pour combattre ces vilains ennemis des jeunes. Il n'y a rien de supérieur à cette préparation pour détruire les vers et une fois qu'elle est reconnue dans une famille on n'en veut pas d'autre. Le remède agit seul, n'ayant pas besoin de purgatif, et si efficacement que l'on ne désire rien de plus.

LE KAISER A BRUXELLES

LE KRONPRINZ SERAIT RELEVÉ DE SON COMMANDEMENT.

Londres, 27. — D'après des informations reçues à Londres, et contrairement aux nouvelles publiées par les journaux allemands, qui annonçaient la présence du Kaiser sur le front oriental, Guillaume II se trouvait le soir dernier à Bruxelles, où ses séjours deviennent de plus en plus fréquents. L'impératrice est venue également y passer quelques jours vers la fin du mois. Elle occupait une annexe du palais habité par von Bischoff.

L'empereur Guillaume y aurait reçu la visite du roi de Bavière. Celui-ci serait venu notamment se plaindre des pertes éprouvées par les troupes bavaroises, que l'état-major envoit trop souvent dans les secteurs les plus exposés.

Quant au Kronprinz, il séjourne presque constamment à Bruxelles. Le bruit s'est répandu que tout commandement effectif lui a été retiré, sur la demande formelle de von Hindenburg. Il est à présumer que l'on a cherché par là à sauvegarder le prestige du prince héritier, si compromis par les récents échecs de l'Allemagne sur le front occidental.

Une pile qui prouve sa valeur.

Ceux qui souffrent de faiblesse d'estomac trouveront dans les Piles du Parmelee, car elles servent à maintenir la bonne action de l'estomac et du foie dont les irrégularités sont si souffrantes. Elles sont bien connues de leurs propres valeurs. Elles soulagent là où d'autres préparations échouent; elles ont opéré des guérisons dans des cas obstinés où d'autres remèdes avaient été sans valeur.

DES BOMBES SUR BUCAREST

Londres, 27. — Un télégramme de Bucarest au "Morning Post", daté de dimanche, dit:

"De 10 heures dimanche matin, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, des escadrilles d'avions ennemis ont survolé Bucarest et le Chilla, jetant des bombes. Plusieurs personnes ont été tuées. Quelques-unes de nos aéroplanes ont engagé le combat avec l'escadrille ennemie."

COMMUNIQUE RUSSE

Pétrograd, 26, via Londres. — Le communiqué du ministère de la guerre ne rapporte aujourd'hui sur le front russe que des opérations d'artillerie, de reconnaissance et aériennes.

A-T-ON DECOUVERT UN AUTRE COMLOT DES ALLEMANDS?

Un incendie se déclare dimanche à bord d'un navire italien chargé de munitions.

New-York, 27. — Un incendie s'est déclaré dimanche matin à bord du vapeur italien "Regina-d'Italia", au quai qui est au pied de la 4e rue, à Brooklyn.

Le vapeur avait terminé son chargement samedi soir et se préparait à lever l'ancre. Les cales Nos 1 et 2 étaient pleines de cire, la cale No 3 contenait du pétrole et la cale No 4 était remplie de munitions.

Un des officiers du vapeur prétend avoir entendu une explosion, détonation et, peu après, les flammes se sont élancées de la cale No 2.

Ceci permet de croire que l'incendie est dû à la malveillance. Cet accident n'est que le dernier d'une série d'accidents identiques qui se sont produits dans cette partie de Brooklyn sur des bateaux chargés de provisions ou de munitions pour les alliés.

Pendant cinq heures, les pompiers ont lutté avec énergie pour se rendre maîtres de l'incendie et éviter que le feu ne se communique aux cales voisines contenant le pétrole et les munitions.

Une enquête très sérieuse a été commencée pour découvrir, si possible, la vérité.

Le bateau a été chargé exclusivement par des débardeurs italiens, mais on suppose que quelqu'un aura pu se glisser à bord et y rester suffisamment longtemps pour déposer une bombe dormante dans la cale No 2.

Les résultats de l'enquête auraient déjà établi le fait que l'explosion a été sourde, c'est-à-dire exactement celle qui serait produite par l'explosion d'une bombe dormante, munie d'un mouvement d'horlogerie.

Ce genre de bombe a déjà été employé dans les divers attentats contre les bateaux alliés qui quittent le port de New-York et elles sont en général réglées de façon à faire explosion quelque temps après que le bateau a quitté le port.

SIR SAM HUGHES TIENDRA UNE ASSEMBLEE A LINDSAY

Lindsay, Ont., 27. — "Je crois que mes électeurs ont droit d'être renseignés sur mon passé et sur mes idées pour l'avenir", disait Sir Sam Hughes ici, aujourd'hui, à un journaliste. Et il ajoutait: "Je me propose de faire un voyage dans le sud, peut-être en Virginie, et je serai absent une semaine ou deux, mais à mon retour je tiendrai une assemblée publique à Lindsay."

"Quelles sont les chances de succès de l'hon. M. Kemp dans sa prochaine élection comme ministre de la Milice?"

A cette question le général Hughes répondit: "Je lui souhaite du succès. L'hon. M. Kemp n'aura pas d'opposition dans son élection, c'est-à-dire en autant que cela me concerne."

D'un autre côté on donne à Sir Sam l'intention de visiter la capitale des Etats-Unis. A Washington, il rencontrera plusieurs amis et connaissances avec qui il a été intimement lié tant avant que depuis la guerre. A son retour, dans une quinzaine, il parlera à Lindsay et pourrait bien jeter quelque lumière sur la situation ministérielle en ajoutant des détails aux informations contenues dans les lettres échangées entre le premier ministre Borden et lui-même.

LES ZOUAVES FRANÇAIS VONT AU SECOURS DES SERBES

Ils ont réussi hier à repousser plusieurs attaques et à prendre une position importante d'assaut.

Salonique, via Londres, 27. — Le communiqué officiel publié aujourd'hui par les quartiers généraux serbes, dit:

"Hier, avec l'aide des braves zouaves français nos troupes ont entrepris une série d'attaques contre la colline 1050 qui est d'une grande importance stratégique. Nos attaques ont été heureuses et nous avons pris la position d'assaut. Elle était défendue par des troupes allemandes choisies parmi les chasseurs et la garde avec ordre de tenir la position à tout prix.

"Plusieurs contre-attaques ennemies pour reprendre le terrain perdu ont été repoussées. Nous sommes définitivement restés maîtres de la colline.

"Sur le reste du front, le mauvais temps a suspendu les opérations."

SIR WILFRID A FAIT L'ELOGE DE NOS INGENIEURS

Le chef libéral assistait hier à la réunion de la société des ingénieurs civils du Canada.

Ottawa, 24. — Dans un intéressant discours prononcé, hier, au château Laurier, à l'occasion d'une assemblée de la Canadian Society of Civil Engineers, sir Wilfrid Laurier a dit toute l'admiration qu'il éprouvait pour les membres de la profession du génie civil canadien. Il a déclaré que le génie civil du Canada était composé d'hommes dont les capacités, l'honorabilité et l'honnêteté ne sauraient être mises en doute.

L'assemblée était sous la présidence de M. John Murphy, ingénieur civil, du département des travaux publics. On remarquait dans l'auditoire, M. R. A. Ross, président de la société des ingénieurs civils, M. C. A. McGrath, président de la section canadienne de la commission des eaux limitrophes, le professeur C. H. McLeod, Montréal, secrétaire de la société des ingénieurs, sir Henry Drayton, président de la commission des chemins de fer, M. G. A. Mountain, ingénieur en chef de la commission des chemins de fer, sir Collingwood Schreiber, ingénieur conseil, du département des chemins de fer et canaux, M. W. J. France, de Montréal, et M. Arthur St-Laurent, assistant sous-ministre du département des travaux publics.

Les discours de sir Wilfrid Laurier a porté exclusivement sur le rang que la profession du génie civil canadien occupe aujourd'hui. Sir Wilfrid a fait remarquer que les ingénieurs civils du Canada étaient reconnus pour leurs capacités, leur honnêteté et leur sentiment de l'honneur.

Durant les quinze années qu'il fut à la tête du gouvernement, il n'avait jamais été trompé par un ingénieur civil du Canada.

L'orateur a passé en revue les différentes étapes franchies par le génie civil canadien. Le Canada a pu passer de l'état de sauvagerie à la civilisation actuelle, grâce aux travaux

de force accomplis par les membres de cette profession.

Citant un exemple typique, sir Wilfrid mentionna le cas du pont de Québec. Quand ce projet gigantesque fut lancé, l'exécution de l'entreprise fut confiée à une firme américaine et des ingénieurs civils américains préparèrent les plans et devis. Le pont en construction s'est écroulé en 1907, alors que les travaux n'étaient pas encore à demi-achevés.

En 1908, le travail était confié à des ingénieurs civils canadiens. Les travaux furent repris et poussés avec tant de succès que le pont fut achevé. Le plus récent désastre survenu en septembre dernier anéantit toutes les espérances, mais une enquête impartiale a démontré que ce ne sont pas les calculs des ingénieurs, mais des matériaux défectueux, qui ont été la cause de l'écroulement de l'établiement de la place de la traversée, sortait triomphalement de cette rude épreuve.

Sir Wilfrid Laurier a déclaré en terminant que c'est de la folie que d'aller chercher à l'étranger ce que nous avons chez nous.

M. A. St-Laurent sut trouver des phrases très heureuses pour remercier l'orateur. Sir Wilfrid Laurier, dit-il, a été l'ingénieur de l'Etat pendant un grand nombre d'années. Il a obtenu du succès dans la conservation de ses ressources et il a résolu le grand problème de la stabilité, en permettant aux années de s'accumuler sur sa tête, tout en restant jeune.

Les vers chez les enfants, si l'on n'y voit pas, causent des convulsions et souvent la mort. L'Exterminateur de Vers de la Mère Graves protège les enfants contre cette terrible affliction.

LES LIBERAUX ANGLAIS SONT LOYAUX A SIR WILFRID LAURIER

Sir Allen Aylesworth, parlant hier soir dans une réunion libérale, répudie les insinuations faites que les libéraux anglais n'étaient pas loyaux à Sir Wilfrid, parce qu'il était Canadien-français.

Toronto, 24. — Chaque comté de la Province, était représenté à la douzième assemblée annuelle de l'Association de Réforme d'Ontario, qui a eu lieu ici, aujourd'hui. Le devoir des Canadiens en temps de guerre et la critique du gouvernement conservateur ont servi de thème aux discours. M. A. J. Young, de North Bay, présidait. La responsabilité individuelle, dit l'hon. Geo. P. Graham, à propos de la guerre, doit être le mot d'ordre des libéraux — des Canadiens. Que l'on réalise la situation et que tous les efforts tendent à la victoire.

M. N.-W. Rowell, a parlé de ce qu'il a vu sur le front. Il accuse l'administration de "graft" et d'incompétence. Il répudie les déclarations de Sir Robert Borden et du premier ministre Hearst, sur la question du nickel. L'Angleterre et le Canada devraient s'entendre pour contrôler les dépôts de nickel.

Il s'engage avec le parti libéral, maintenant que la question de tempérance est réglée, de continuer de demander de nouvelles réformes en matière d'agriculture et d'industrie.

Sir Allen Aylesworth, regrette le cri de race et le manque d'entente entre les populations françaises et anglaises du Dominion, et il répudie les insinuations de manque de loyauté envers Sir Wilfrid Laurier de la part des libéraux anglais à cause de sa nationalité.

M. E. M. Macdonald, M.P., de Pictou, N. E., dit qu'il est trop tard pour parler de la responsabilité de l'opposition s'il survient une élection.

On adopte des résolutions de confiance en Sir Wilfrid Laurier et M. Rowell, d'admiration pour la bravoure des troupes canadiennes au front, assurant l'appui unanime du parti pour la continuation de la guerre jusqu'à une conclusion heureuse.

M. VANDERVELDE TRAVERSE DE FOLKESTONE A CALAIS EN AVION

Paris, 26. — M. Vandervelde, ministre de l'intendance de Belgique, se trouvait, l'autre jour, sur le quai à Folkestone, en même temps que le courrier chargé de la correspondance pour le roi Albert et le ministre de la guerre de Belgique, lorsque l'on apprit qu'une avarie aux machines faisait remettre le départ du steamer au lendemain matin; M. Vandervelde était d'autant plus ennuyé qu'un conseil de cabinet auquel il devait absolument assister avait été remis au lendemain par lui permettre d'y prendre part. Une idée lui vint alors: pourquoi ne ferait-il pas la traversée en avion? Il soumit la proposition au commandant Mage, chef de la sûreté militaire belge; de Folkestone un coup de téléphone fut donné au parc d'aviation belge, établi aux environs de Calais et à peine une demi-heure s'était-elle écoulée qu'un biplan, monté par l'aviateur Vertongen, venait se poser sur la falaise où Bleriot atterrit il y a quelques années.

M. Vandervelde prit place à bord et, vingt-cinq minutes plus tard l'avion atterrait sans encombre après une traversée splendide.

200 CHEVAUX DE LA MILICE PERISSENT DE FROID A MONTREAL

Un spectacle qui indigne les citoyens. — La société protectrice des animaux a été priée d'intervenir.

Des plaintes sont parvenues à notre journal sur des faits de cruauté envers des chevaux, que nous avons jugé nécessaire de les faire vérifier; ils sont malheureusement vrais.

Il s'agit dans l'espèce, d'un lot de chevaux (environ 200) qui sont parqués au coin des rues Masson et Ibeville et achetés, Dieu sait quels prix, par le service de la remonte, pour l'armée.

Ces chevaux sont abandonnés à eux-mêmes dans ce parc, exposés aux intempéries de la saison, sous un abri où ils puissent seulement se protéger de la brise glaciale qui souffle souvent en tempête, hier surtout.

Aussi fallait-il voir les malheureux bêtes se grouper les uns contre les autres, pour se donner un peu de chaleur, et rester immobiles sous la morsure du vent glacial.

Qui donc est responsable d'un tel état de choses. On nous a dit, que la Société Protectrice des Animaux, informée du traitement cruel dont souffrent ces chevaux, aurait répondu qu'elle ne pouvait rien, vu que ces chevaux sont la propriété du gouvernement.

A-t-elle seulement porté à la connaissance du gouvernement les plaintes que des citoyens indignés lui ont faites, il faut en douter, car sans cela, il faut croire que le gouvernement aurait pris des mesures.

De personnes, qui, il y a des semaines venaient arriver par lots de 20 à 30 les superbes chevaux venant de partout, auraient de la difficulté aujourd'hui à les reconnaître dans les bêtes éfflanquées qui parquent misérablement dans le pré au coin des rues Masson et Ibeville.

Il est inutile de faire croire aux citoyens que le département de la remonte n'est pas en mesure de trouver des abris pour les chevaux; Montréal en possède et peut en loger en plus grand nombre que ceux qui souffrent rue Masson.

Faut-il encore chercher dans cette manière d'agir, volontaire peut-être, un moyen de plus pour faire rejeter par la remonte en Angleterre, les chevaux qui ne seraient pas en état de service, car embarqués dans les conditions actuelles, ces chevaux, après la traversée, seront sûrement refusés là-bas.

Ce qui se passe rue Masson et Ibeville permet toutes les suppositions.

Une femme de Spokane, Washington, aux Etats-Unis, attendait un convoi vendredi après-midi à la gare de Lévis quand subitement, serrant contre elle ses deux enfants, elle se met à lancer des cris perçants, à courir et à se lamenter.

UNE FEMME DEVIENT FOLLE A LA GARE DE LEVVIS

Lévis, 25. — La police de Lévis a été appelée hier, à s'occuper d'une pauvre femme qui est apparemment devenue subitement troublée en la gare de Lévis, hier après-midi, vers cinq heures. La malheureuse, confiée aussitôt aux soins du docteur Romeo Roy qui envoya la femme à l'Hôtel Kennebec où M. Gagnon, le propriétaire, a reçu la pauvre femme sans lui exiger rien, en paiement.

Il apparut que cette pauvre femme est la veuve de Duncan McIntyre, de Spokane, Washington, dans l'ouest américain. Elle est devenue veuve, il y a 5 ou 6 mois et il semble que depuis ce temps, la peine et l'isolement ont affecté le cerveau de la jeune

UNE TRAGEDIE SUR LA GLACE

Deux jeunes gens de Nicolet ont failli périr, hier, à Nicolet.

Nicolet, 25. — Comme la glace de la rivière Nicolet paraissait assez solide, deux jeunes gens d'ici, mademoiselle Emma Houde et Antonio Proulx se hasardèrent à aller patiner, hier après-midi. Tout alla bien jusqu'au

LES ETATS-UNIS ET L'AUTRICHE

CONDOLEANCES DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS.

Vienne, 27. — L'ambassadeur des Etats-Unis a transmis au ministre des affaires étrangères les condoléances du gouvernement américain au sujet de la mort de l'empereur François-Joseph.

Le président Wilson a chargé l'ambassadeur, M. Penfield, de présenter à l'empereur Charles les condoléances personnelles du président, ainsi que ses félicitations relativement à son accession au trône.

DECES SUR LE "MONTCALM"

LE TELEGRAPHISTE COOK S'EST TEINT EN PLEINE MER.

Québec, 27. — H. R. Cook, télégraphiste à bord du "Montcalm", navire du gouvernement, est mort vendredi dernier, au cours d'une tournée du navire dans le golfe. Le "Montcalm" est arrivé à l'improviste hier après-midi, étant incapable de donner de ses nouvelles depuis la mort de l'opérateur en pleine mer.

Cook laisse une femme et des enfants, à Charlottetown, I.P.E., lorsque le "Montcalm" atteignit Sydney, C.B. Cook se sentit indisposé et consulta un médecin qui lui affirma qu'il pouvait faire le voyage jusqu'à Québec sans danger; mais en pleine mer, il eut une rechute et expira à son poste.

Les corps durs ou mous cèdent à l'action de l'anti-cœur de Holloway. Tout a fait sûr dans son emploi, efficace et satisfaisant dans son action.

UNE FEMME ET TROIS ENFANTS BRULES VIFS

INCENDIE MORTEL DANS LE NORD DE L'ONTARIO.

North Bay, Ont., 27. — Dans la nuit de vendredi dernier, ou de bonne heure le lendemain, Mme Thomas Alard, femme d'un fermier de Bonfield, petit village situé à une trentaine de milles à l'est de North Bay, a été brûlée à mort avec 3 de ses enfants, âgés respectivement de 8, 6 et 3 ans, au cours de l'incendie de sa maison. On suppose que l'explosion d'une lampe est la cause du feu.

LES SUCCES DES ALLEMANDS

Berlin via Sayville, 27. — Le ministère de la guerre annonce, ce soir, que la ligne entière de la rivière Alt, en Roumanie, est entre les mains des troupes tenneses. Voici ce que dit le communiqué:

"Sur les fronts ouest et est il n'y a rien d'important à rapporter. "En Roumanie, la ligne entière de la rivière Alt est entre nos mains. "Dans la plaine de Monastir et les Montagnes et dans le coude de la Cerna, les troupes de l'entente ont subi une sérieuse défaite à la suite de l'échec d'une grande attaque de Truova (au nord-ouest de Monastir) à Makovo."

Le secteur du front de l'entente en Macédoine entre Truova et Makovo est d'environ 17 milles de long, approximativement de l'est à l'ouest, quelques milles au nord de Monastir.

LES OPERATIONS ANGLAISES

Londres, 27. — Voici le texte du communiqué officiel publié cette après-midi par les quartiers-généraux en France:

"Aujourd'hui, notre artillerie a dispersé l'infanterie ennemie à l'ouest de Puisieux et bombardé les tranchées dans la région d'Ypres.

"Hier, malgré le mauvais temps, nos aéroplanes ont agi de concert avec l'artillerie et ont bombardé plusieurs endroits d'importance militaire. Deux de nos machines manquent."

La première règle pour être heureux. Vous devez avoir un corps sain. Sans la santé il n'y a pas de joie. Si vous êtes malade, le premier pas doit être de remettre le corps en bon ordre. Pour accomplir ceci nous ne connaissons aucun remède qui ait rencontré autant de succès que le Novoro du Dr Pierre. Il est envoyé libre de tous droits. Ecrivez au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 19-25 So., Hoyle Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

SUR LE FRONT DE SALONIQUE

Salonique, via Londres, 26. — Le rapport officiel serbe publié aujourd'hui, dit:

"A part une attaque ennemie, sans succès près du plateau de Gruniateh, (18 milles à l'est de Monastir), vendredi, et quelques combats locaux, il n'y a rien d'important à rapporter."

SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 26. — Le communiqué officiel, des quartiers généraux anglais publié ce soir, dit:

"Aujourd'hui, l'artillerie ennemie a été active dans la région de Courcellette, Beaucourt, Helentern et La Bassée. Nous avons bombardé Puisieux et des tranchées ennemies au sud-est d'Arras.

"Il y eut une explosion au sud-est de Serre comme résultat du feu de notre artillerie."

LES JEUNES LIBERAUX DE ST-JEROME

(Corresp. au "Canada")

St-Jérôme, 27. — Le 24 courant, une grande assemblée de l'Association de la Jeunesse Libérale de St-Jérôme fut tenue à St-Jérôme. L'assemblée comprenait 250 personnes.

Les orateurs suivants ont parlé: M. H. Fournier, vice-président de l'Association; "Sur le régime libéral de 1896 à 1911." M. Ph. Eug. Ouellet, trésorier de l'Association; "Sur l'union du parti libéral."

Dr Emm. Fournier, membre de la Grande Association Libérale du comté de Terrebonne; "L'administration du Canada, sous le gouvernement Laurier comparée à celle du gouvernement Borden."

LA DEPORTATION EST NECESSAIRE

C'EST CE QUE PRETEND LA "GAZETTE DE COLOGNE" ET AFFIRME QUE LES BELGES NE SONT PAS EMPLOYES AUX TRAVAUX DE GUERR.

Amsterdam, 25. — La Gazette de Cologne publie une déclaration portant que la déportation des ouvriers belges en Allemagne est une nécessité. Elle ajoute que, comme de raison, ils ne travailleront pas à la fabrication du matériel de guerre. On leur donnera en général un emploi conforme à leurs désirs, à leur degré d'instruction et à leur valeur.

L'auteur de cet article prétend tenir de source officielle allemande à la Haye que les autorités prendront toutes les mesures pour qu'on renvoie dans leur pays, s'ils le désirent, les Belges qui avaient un emploi, qu'on a expédiés par erreur en Allemagne, et qu'on ne les forcera pas à exécuter un travail se rapportant à la guerre.

La Gazette de Cologne nie qu'il se soit produit des rixes sanglantes entre les troupes et les parents des Belges, au cours des déportations.

LA SITUATION S'AGGRAVE. Washington, 25. — Hier, le ministre belge Havenith a présenté au secrétaire d'Etat un autre appel de déportation des ouvriers belges en Allemagne. Ces instructions apprennent à M. Havenith que la situation devient de plus en plus terrible et lui recommandent de s'adresser au secrétaire d'Etat pour qu'il représente au gouvernement les conséquences des crimes commis contre l'humanité.

DU FOURNET TIENT FERME

Londres, 28. — Une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph Company dit que le vice-amiral Du Fournet, commandant de l'escadre alliée dans les eaux de la Grèce, a informé le roi Constantin, dans une audience accordée lundi qu'il ne modifiera pas les termes de son ultimatum.

L'ultimatum à la Grèce commande la livraison d'armes et de canons aux Alliés de l'Entente dans une période s'étendant de deux jours à une semaine.

LES CASERNES DU 178IEME

C'est vendredi le 1er décembre, que le 178ème Bataillon Canadien-Français, du Lieut-Colonel R. E. Brière-Girouard, occupera les casernes de la rue Guy, laissées vacantes par le départ du 5ème Régiment "Pioneers".

Actuellement une corvée de cinquante hommes, sous la conduite des lieutenants Leclerc et Guérin, travaillent à préparer le local pour recevoir les nombreuses recrues déjà enrôlées.

Un des premiers à étreindre les casernes du 178ème sera un groupe de soldats ontariens; le capitaine E. E. Bouchette, qui recrute dans la région de Sudbury arrive avec quatorze hommes. Ce sont là des résultats très appréciables, car le capitaine Bouchette vient à peine de commencer sa campagne dans la province-ouest.

Le capitaine Dorval, autrefois du 22ème, est retourné à Québec continuer son beau travail de recrutement en faveur du bataillon du lieutenant-colonel René de la Brunière-Girouard.

LE CERCLE PAROISSIAL ST-ZOTIQUE

Ce soir, aura lieu une séance dramatique et musicale dans la salle paroissiale de St-François d'Assise, à Longue-Pointe. Le Cercle Paroissial St-Zotique interprétera "Les Berniers", drame social en trois actes.

C'est une pièce qui mérite d'être vue, parce qu'elle renferme plusieurs scènes qui font voir tous les ravages de l'alcool sur l'organisme humain.

Cette soirée est organisée pour venir en aide aux œuvres paroissiales; ce qui est un but très louable et par conséquent nous comptons sur tous nos amis et bienfaiteurs pour en faire un succès en y assistant en aussi grand nombre que possible.

C'est à la demande pressante de M. Lepailler que le Cercle Paroissial St-Zotique a accepté de représenter cette fameuse pièce toute remplie de scènes d'actualité.

La section dramatique a choisi ses meilleurs acteurs pour rendre cette pièce avec tout le fini et l'entrain nécessaires pour captiver toute une assistance de connaisseurs.

La représentation aura lieu à huit heures et quart, et les billets pour les adultes se vendent aux prix populaires. Enfin disons que rien n'a été négligé pour que cette représentation offre aux spectateurs un intérêt sans précédent.

Monseigneur G. M. Lepailler, curé de St-François d'Assise, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette soirée.

VOILA LA PETITE OPPOSITION DE QUEBEC QUI SE DIVISE A PROPOS DE COLONISATION

(Suite de la 1ère Page).

Alors s'est produit un incident sérieusement comique qui a amusé les députés au détriment de M. Sauvé. Ce dernier cita un prétendu article de l'hon. M. Gariépy, ministre de l'Alberta, dans lequel il serait dit que la colonisation dans la province de Québec est aux mains des marchands de bois.

L'hon. M. Mercier signala que l'article en question n'était pas signé par M. Gariépy qui, du reste ne croit pas un mot de ce qui est dit.

Probablement, dit alors Sir Lomer Gouin, que cet article a voulu faire dire à M. Gariépy quelque chose qu'il n'a jamais dit, tout comme "L'Événement" ce soir, fait dire au chef de l'opposition ce qu'il n'a pas dit dans son discours d'hier.

M. Sauvé rétorqua que cette phrase publiée par "L'Événement" et qu'il n'avait pas prononcée, il avait oublié de la rayer. Puis il se fâcha tout rouge de cette observation ironique du premier ministre.

La Chambre s'amusa de voir le chef de l'opposition s'emballer. L'ajournement fut voté au sein de l'hilarité générale.

LES AUTOMOBILISTES CHEZ SIR LOMER. Trois délégations représentant le club des au-

tomobilistes de Montréal, celui de Québec, et la Montreal Automobile Trade Association sont venues aujourd'hui rencontrer le gouvernement afin de discuter les amendements proposés à la loi des automobiles.

Parmi les délégués on remarquait: l'hon. J. L. Perron, MM. A. L. Caron, A. J. Davies, Geo. A. McNamee, J. P. Douglas, A. J. Dawes, J. J. Meagher, Geo. J. Sheppard, P. W. Jennings, R. F. Girdwood, Geo. Prim, Max Besse, T. C. Kirby, Ern. Millen, A. E. Jones, etc. Tous les amendements proposés, relativement aux honoraires, à la réglementation de la vitesse, à la responsabilité des propriétaires en cas d'accidents, ont été discutés. Le gouvernement a entendu en bonne part toutes les observations et pris note des suggestions.

Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Mitchell ont expliqué aux délégués que le désir du gouvernement était de servir l'intérêt public sans léser les justes intérêts privés. Les délégués peuvent compter sur la meilleure volonté des ministres pour donner justice à chacun.

Les délégués sont repartis satisfaits de la réception qu'on leur a faite, certains que le gouvernement fera l'impossible pour leur donner la part de protection à laquelle ils ont droit.

UN NOUVEAU MALAISE SE PRODUIT A WASHINGTON

Il s'agit cette fois du refus de la Grande-Bretagne d'accorder un sauf-conduit au nouvel ambassadeur autrichien.

Washington, 28. — On s'attend à une nouvelle controverse entre le gouvernement américain et les alliés de l'entente au sujet du refus du gouvernement anglais d'accorder un sauf-conduit au comte Tarnowski, le nouvel ambassadeur austro-hongrois aux Etats-Unis. En l'absence des communiqués officiels des fonctionnaires du département d'Etat ne pouvaient pas, aujourd'hui, discuter la question ou laisser prévoir l'attitude probable du gouvernement.

Il est évident toutefois que la conduite hostile du "foreign office" sur l'avis de l'intention du nouvel ambassadeur de traverser l'Atlantique pour se rendre à son poste a causé une surprise désagréable. On croyait ici que la Grande-Bretagne serait la dernière puissance à nier le caractère privilégié d'un officier diplomatique dans de telles circonstances.

Il est admis que l'Angleterre ne désire pas soulever des sentiments de mécontentement aux Etats-Unis en reniant le droit généralement reconnu d'un gouvernement neutre de recevoir un ambassadeur ou un ministre, et l'on avait compté sur le précédent créé dans le cas de Mason et Slidell.

Le fait est reconnu qu'en protestant contre le déplacement des commissaires confédérés à bord du navire "Trent", le gouvernement britannique avait surtout en vue la violation de la protection accordée par le drapeau anglais, et l'on dit que c'est pour cette raison que les Etats-Unis répudièrent la conduite de leur commandant. Mais on prétend ici que cette protestation était basée sur le droit qu'ont les officiers diplomatiques de se rendre sans être molestés dans les pays neutres pour occuper leur poste. C'est probablement à ce point de vue qu'on étudie par les alliés la question du comte Tarnowski, car il est bien compris que le "foreign office" de Londres à l'appui de la France, de l'Italie et de la Russie.

On a appris aujourd'hui que le département d'Etat n'a pas fait, jusqu'à présent, de demande formelle de sauf-conduit pour l'ambassadeur autrichien, mais s'est borné à la transmission de la demande du gouvernement autrichien. Si la question est soulevée il est donc probable que les Etats-Unis auront à faire une demande formelle. Comme il n'y a aucun précédent se rattachant directement à ce cas, le gouvernement devra agir avec prudence avant de prendre une décision et on attendra pour cela le texte de la note transmise à l'ambassadeur Page.

Paris, 27. — Le journal de tranchées anglais "Trench Echo" enregistra ce dialogue: Le Boche (aux Canadiens). — Dites-moi, connaissez-vous Ottawa? Un Canadien. — Oui. Le Boche. — Ben, j'ai une femme et trois gosses à Ottawa.

Le Canadien. — Mets seulement la tête en l'instant au-dessus du parapet, et tu auras à Ottawa une veuve et trois orphelins.

ACCIDENT DE CHASSE A GASPE

HAROLD EDEN, DE GASPE, PARTI A LA CHASSE AU CARIBOU AVEC SON FRERE WILLIAM, TREBUCHE CONTRE UN EMBARRAS DANS LE BOIS ET FAIT PARTIR LA DETENTE DE SA CARABINE QUI LE TUE RAIDE.

Gaspé, P.Q., 27. — Un terrible accident de chasse vient de jeter la consternation au sein de notre population. Deux frères, William et Harold Eden, de Gaspé Baie Sud, revenaient des chantiers.

Chemin faisant, ils aperçurent un superbe caribou et l'un d'eux, Harold, qui portait une carabine, se mit à la poursuite de l'animal pour l'abattre. Mais, en courant, il trébucha contre un embarras quelconque dans le bois et, dans sa chute, fit partir le coup de fusil qui lança la décharge complète dans le corps du malheureux Harold qui fut tué à l'instant.

Le coroner Jones, averti de la tragédie, a disposé du cas sans convoquer de jury. Le défunt était âgé de 29 ans et marié.

MORT D'UN CHEF HURON A LORETTE

L'EX-CHEF HURON, GASPARD PICARD, VIENT DE DECEDER AVEC TOUS LES SECOURS DE LA RELIGION DANS LE VILLAGE DES DERNIERS SURVIVANTS DES HURONS. — QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES.

Loretteville, 27. — L'ex-grand chef de la tribu huronne de Lorette vient de mourir, à l'âge de 85 ans.

Pendant 40 ans, Gaspard Picard fut sous-chef de la tribu et 5 ans chef. Il était le plus vieux de la tribu.

Durant son règne, de nombreux personnages distingués vinrent lui rendre visite et c'est avec tact qu'il s'acquitta des devoirs de sa charge. Il fit la chasse pendant de nombreuses années.

Il garda sa mémoire vivace jusqu'au dernier moment. Il aimait à raconter les nombreux exploits de ses aïeux et ses récits étaient toujours intéressants.

Il laissa pour déplorer sa perte trois fils, MM. Gaspard, Elzéar et Narcisse Picard, et trois filles, Mmes Maxime Sioui, Xavier Godin et Louis L'Heureux.

LA CAMPAGNE ROUMAINE AFFECTERA L'ANGLETERRE

Londres, 28. — Sous le titre: "L'aspect de la campagne en Roumanie" un journal anglais, dirigé par l'hon. Lord Dalziel, membre de la Chambre des Communes, dit, dans son numéro d'aujourd'hui, que l'écrasement qui menace la Roumanie a une importance considérable pour l'Angleterre.

L'article s'étend aussi sur les bruits de réorganisation du cabinet et cite le résultat d'un vote pris dans une

UN NOUVEAU MALAISE SE PRODUIT A WASHINGTON

Il s'agit cette fois du refus de la Grande-Bretagne d'accorder un sauf-conduit au nouvel ambassadeur autrichien.

Washington, 28. — On s'attend à une nouvelle controverse entre le gouvernement américain et les alliés de l'entente au sujet du refus du gouvernement anglais d'accorder un sauf-conduit au comte Tarnowski, le nouvel ambassadeur austro-hongrois aux Etats-Unis.

En l'absence des communiqués officiels des fonctionnaires du département d'Etat ne pouvaient pas, aujourd'hui, discuter la question ou laisser prévoir l'attitude probable du gouvernement.

Il est évident toutefois que la conduite hostile du "foreign office" sur l'avis de l'intention du nouvel ambassadeur de traverser l'Atlantique pour se rendre à son poste a causé une surprise désagréable. On croyait ici que la Grande-Bretagne serait la dernière puissance à nier le caractère privilégié d'un officier diplomatique dans de telles circonstances.

Il est admis que l'Angleterre ne désire pas soulever des sentiments de mécontentement aux Etats-Unis en reniant le droit généralement reconnu d'un gouvernement neutre de recevoir un ambassadeur ou un ministre, et l'on avait compté sur le précédent créé dans le cas de Mason et Slidell.

Le fait est reconnu qu'en protestant contre le déplacement des commissaires confédérés à bord du navire "Trent", le gouvernement britannique avait surtout en vue la violation de la protection accordée par le drapeau anglais, et l'on dit que c'est pour cette raison que les Etats-Unis répudièrent la conduite de leur commandant.

Mais on prétend ici que cette protestation était basée sur le droit qu'ont les officiers diplomatiques de se rendre sans être molestés dans les pays neutres pour occuper leur poste. C'est probablement à ce point de vue qu'on étudie par les alliés la question du comte Tarnowski, car il est bien compris que le "foreign office" de Londres à l'appui de la France, de l'Italie et de la Russie.

On a appris aujourd'hui que le département d'Etat n'a pas fait, jusqu'à présent, de demande formelle de sauf-conduit pour l'ambassadeur autrichien, mais s'est borné à la transmission de la demande du gouvernement autrichien.

Si la question est soulevée il est donc probable que les Etats-Unis auront à faire une demande formelle. Comme il n'y a aucun précédent se rattachant directement à ce cas, le gouvernement devra agir avec prudence avant de prendre une décision et on attendra pour cela le texte de la note transmise à l'ambassadeur Page.

ACCIDENT DE CHASSE A GASPE

HAROLD EDEN, DE GASPE, PARTI A LA CHASSE AU CARIBOU AVEC SON FRERE WILLIAM, TREBUCHE CONTRE UN EMBARRAS DANS LE BOIS ET FAIT PARTIR LA DETENTE DE SA CARABINE QUI LE TUE RAIDE.

Gaspé, P.Q., 27. — Un terrible accident de chasse vient de jeter la consternation au sein de notre population. Deux frères, William et Harold Eden, de Gaspé Baie Sud, revenaient des chantiers.

Chemin faisant, ils aperçurent un superbe caribou et l'un d'eux, Harold, qui portait une carabine, se mit à la poursuite de l'animal pour l'abattre. Mais, en courant, il trébucha contre un embarras quelconque dans le bois et, dans sa chute, fit partir le coup de fusil qui lança la décharge complète dans le corps du malheureux Harold qui fut tué à l'instant.

Le coroner Jones, averti de la tragédie, a disposé du cas sans convoquer de jury. Le défunt était âgé de 29 ans et marié.

MORT D'UN CHEF HURON A LORETTE

L'EX-CHEF HURON, GASPARD PICARD, VIENT DE DECEDER AVEC TOUS LES SECOURS DE LA RELIGION DANS LE VILLAGE DES DERNIERS SURVIVANTS DES HURONS. — QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES.

Loretteville, 27. — L'ex-grand chef de la tribu huronne de Lorette vient de mourir, à l'âge de 85 ans.

Pendant 40 ans, Gaspard Picard fut sous-chef de la tribu et 5 ans chef. Il était le plus vieux de la tribu.

Durant son règne, de nombreux personnages distingués vinrent lui rendre visite et c'est avec tact qu'il s'acquitta des devoirs de sa charge. Il fit la chasse pendant de nombreuses années.

Il garda sa mémoire vivace jusqu'au dernier moment. Il aimait à raconter les nombreux exploits de ses aïeux et ses récits étaient toujours intéressants.

Il laissa pour déplorer sa perte trois fils, MM. Gaspard, Elzéar et Narcisse Picard, et trois filles, Mmes Maxime Sioui, Xavier Godin et Louis L'Heureux.

PAGE FEMININE

LES TOMBES

O peuple de héros par la mort transformés, Depuis que vous voilà disparus sous la terre, Dans l'innombrable deuil et dans la nuit austère, Vous êtes la clarté de l'ombre où vous dormez.

Des grèves de la Flandre aux confins de l'Istrie, Où que le sol renferme et blanchisse vos os, Une Europe tout autre éclôt de vos tombeaux Et rassemble les fleurs des nouvelles patries.

Nous ne pouvons plus croire au destin allemand ; Mais nous croyons en vous, clairs et prochains miracles, Qui surgirez de la tempête et des débâcles, Dont tremble et brûle encor le monde, immensément.

Jadis nous nous bercions aux bonheurs qui endorment, Nous ne vivions que pour nous seuls,—mais aujourd'hui Tout se fait simple et prompt, mutuel et hardi, Et l'oubli de soi-même est devenu la norme.

L'urgence de revivre envahit nos cerveaux, Les vieilles vérités n'ont plus assez de force Pour armer notre foi et dresser notre torse En face de l'attente et de l'espoir nouveau.

Nous ne laissons rien choir de l'ancienne espérance Mais nous la contrôlons afin de n'avoir point, Au lieu d'un frère, un ennemi, comme témoin Du vieux combat dont l'homme attend sa délivrance.

L'Occident redevient et plus clair et plus pur ; Dans notre ciel à nous vers le zénith s'observe Le vol immense et fier et libre de Minerve ; L'essor des aigles noirs en soulerait l'azur.

O nuages chassés par le vent intrépide ! Peuples qui secouez l'égoïsme et la mort, Des plis ensoufflés de vos longs drapeaux d'or Le bien de tous, mais non d'un seul, vous sert de guide.

C'est vous qui dans vos mains agitez le flambeau Que l'expirante Athènes a mis aux mains de Rome, Pour découvrir au cœur dédalien de l'homme Ce qu'il y cache et de plus juste et de plus haut.

C'est vous qui seuls dans l'Europe carnassière, —Malgré l'immense ardeur dont s'exaltent vos bras Dès qu'il faut arracher la victoire aux combats— Ayez l'horreur heureuse et sainte de la guerre.

C'est vous dont a besoin l'imminent avenir Pour se sauver du poing crispé des tyrannies Et du peuple fatal à tous dont le génie N'organise jamais que pour faire souffrir.

C'est vous qui mitez l'Allemagne superbe, C'est vous dont l'univers immensément debout Attend la paix tranquille et puissante, c'est vous Belges, Anglais, Français, Italiens et Serbes,

C'est vous qui deviendrez les gardiens du droit Qu'ont les peuples de vivre ardents, libres et fermes, Chacun pour la beauté que son âme renferme Et selon les serments qu'il délivre ou reçoit.

L'humanité a soif d'une équité profonde ; L'horreur du massacre est criante en son sein, Elle veut que d'après un plus tendre dessin On sculpte d'autres traits au visage du monde.

O peuple de héros par la mort transformés, Vous nous le conseillez du dessous de la terre Car dans le deuil immense et dans la nuit austère Vous êtes la clarté de l'ombre où vous dormez.

Emile VERHAEREN

CROQUIS DE PARIS

Les bourreurs de crânes

Ce pourrait être le nom d'une bande d'anthropophages ou d'une bande d'apaches. On l'aperçoit, en caractères énormes, sur une affiche sans fin de bœuf, conviant les foules avides d'émotions au spectacle d'un film tout ruisselant de massacres. C'est le nom moderne du raseur.

Voulez-vous désigner un de ces indiscrets qui vous arrêtent au tournant d'une rue pour épancher sur vous l'averse de leurs confidences ou qui, dans un salon, solidement agrippés au bouton de votre jaquette, vous développent les motifs qu'ils ont d'être pessimistes, vous le considérez, selon votre caractère et votre degré de patience, soit avec l'insolence polie de l'ironiste, soit avec la résignation du philosophe, la détresse du martyr ou la fureur contenue de l'homme qui voudrait l'étrangler, mais invariablement vous pensez : "C'est un bourreur de crânes".

Le mot n'a pas encore pris place dans les dictionnaires ; l'Académie, toujours circonspecte, lui fera peut-être attendre son passeport ; mais il a pénétré dans le langage du monde, il s'est même glissé dans la littérature ; on le voit imprimé, à la première page des journaux, sous la signature des plus graves moralistes et des stratèges les plus autorisés.

On ne sait pas exactement quelle est son origine. Il y a lieu de croire qu'il vient de ces réclames par l'image où l'inventeur d'une cure, armé d'un marteau et d'un coin qu'il enfonce dans un crâne, dit au lecteur d'une voix impérieuse : "Mettez-vous bien dans la tête que le traitement du Carme est l'unique remède de la neurasthénie".

Réalisée par le dessin, la métaphore est si frappante que le public a dû être impressionné. Elle traduit d'ailleurs assez bien le martèlement opéré sur les méninges de l'auditeur involontaire par les propos de l'importun. Nul moyen de s'y soustraire, à moins de rompre d'une manière dis-

courtoise. Il faut subir le supplice jusqu'au bout, et les paroles répétées du bavard frappent le cerveau sans trêve, pareilles aux coups rythmés du gnomon sur l'enclume de Nibelheim.

Naguère, les personnes qui s'attachent moins à la pureté du style qu'à son vif coloris, disaient d'un rabâcheur : "Il me court sur l'haricot", ou, plus brièvement : "Il me court". C'était encore pour la victime une façon pittoresque de décrire sa souffrance. Le haricot était le cerveau, dont la forme recourbée offre avec ce farineux, et on se le figurait éterné lancé par le déluge de mots courant sur sa surface comme autant de pattes de mouches.

"Bourreur de crânes" est bien plus énergique. Il manque de grâce, mais les expressions fortes naissent naturellement du tumulte des armes. Le trouper qui, dans la paix de la chambre, s'allongeait sur son lit pour prendre un peu de repos disait : "Je vais faire une heure". Il dit maintenant : "Je vais en écraser", et cette locution vigoureuse évoque tout aussitôt le carnage de poux et de punaises que le dormeur du front, au moindre mouvement, opère autour de lui dans sa couche martiale.

Ainsi, le vocabulaire s'enrichit tous les jours. Il doit cette fortune à la guerre, qui, rapprochant les mondes les plus divers et confondant les rangs, communique à l'élite un peu fermée des hautes classes mondaines le langage savoureux des milieux populaires. En tout temps, l'aristocratie a montré du penchant pour les expressions fades ; il a fallu que le franc-parler du peuple vint peu à peu l'aider à remonter le courant. En ce moment, elle double les étapes ; Molière serait à peine compris si, voulant mettre en scène quelques bourreurs de crânes, il donnait encore à sa pièce ce titre banal et timide : "Les Fâcheux".

Il y aura plus tard pour les philologues une belle étude à faire sur les rapports de la guerre et de la langue française. Peut-être que quelque mémoiriste ou savoureux d'un levain huileux ou savonneux, on peut, suivant la méthode de Trousseau, lui faire respirer quelques gouttes de chloroforme sur un mouchoir. La

CAUSERIE MEDICALE

Les convulsions infantiles

Phénomènes placés sous la dépendance d'un système nerveux excitable, les convulsions sont toujours secondaires : ce n'est pas une maladie, c'est un symptôme. Raideur et contraction musculaire, puis mouvements alternatifs de contraction et de relâchement, indépendamment de la volonté : tel est, en deux mots, l'accès convulsif. Le cerveau, essentiellement instable, de l'enfant, rend beaucoup plus fréquent dans le jeune âge cette sorte de décharge nerveuse : l'hérédité joue aussi un grand rôle dans la prédisposition aux convulsions. Celles-ci indiquent, généralement, une irritation, ou tout au moins une congestion des centres nerveux. Chez les nourrissons, il n'est pas très rare d'observer des convulsions dues à l'alcoolisme de la nourrice, le poison passant facilement dans la sécrétion lactée. Il est certain que l'éducation hygiénique du premier âge, la lutte contre le rachitisme, le traitement précoce des accidents pulmonaires et gastro-intestinaux, sont capables de prévenir maints accidents convulsifs, terreur des mères de famille.—Voici, d'ordinaire, le tableau de la convulsion infantile : yeux fixes et angoissés, cris, perte de connaissance, face rouge et violacée, bouche écumeuse ; globes oculaires animés, ensuite mouvements rapides et désordonnés, grimaces, rictus, bouche tirée et sardonique, respiration arrêtée ; enfin, secousses violentes et vives des membres, spasme du larynx ; fréquente incontinence des urines et des matières fécales. Ce tableau saisissant se déroule en une minute ou deux : le sommeil lourd lui succède deux jours. La crise typique est, d'ailleurs, rarement aussi complète : la convulsion est souvent fruste, limitée, localisée, surtout lorsqu'il s'agit

de compression des carotides, l'enveloppement dans un drap mouillé, les frictions à l'alcool de lavande ; le lavement de chloral, nous ont rendu aussi des services. Pour éviter les morsures de la langue, on interpose un morceau de liège entre les mâchoires. En cas de spasme de la glotte—accident très grave des convulsions—on appliquera au besoin, au devant du cou, un cataplasme très chaud, ou on pratiquera le tubage.—En cas d'éclampsie essentielle, le bromure de potassium, le valériane de zinc et celui de quinine en suppositoires, pourront être utilisés plusieurs jours de suite. En cas de troubles digestifs, l'ipéca et le calomel, selon les cas, les grands lavages intestinaux et le régime devront être mis en oeuvre.—Lorsque les convulsions semblent être liées à une eruption dentaire lente et difficile, avec gencives gonflées et douloureuses, on incisera et l'on frictionnera les bords du maxillaire ; si l'on soupçonne l'urémie, on aura recours à la saignée et aux purgatifs.

Docteur E.

LES CONSEILS DE LA MENAGERE

Batterie de cuisine

(Pour le "Canada")

La batterie de cuisine comprend tous les vases dans lesquels les aliments sont préparés : les casseroles de toute nature, les marmites, poêlons et chaudrons. La batterie de cuisine doit toujours être en rapport avec l'importance de la maison. Dans les grandes cuisines, la batterie est toujours en cuivre, rouge en dehors et étamée en dedans.—Dans les petites cuisines, la batterie se compose souvent d'un mélange de pièces en cuivre, en fer-blanc, en fonte émaillée ou en terre. Je comprends que toutes les cuisines de ménages ne peuvent

demander de présenter avant tout celle qui en conçoit toute seule et stencieusement le vaste plan. Je crois qu'une oeuvre ne vaut qu'autant que vaut son fondateur. Une oeuvre est un corps dont l'âme surtout importe. Son excellence même ne la rendrait pas propre à vivre si le fondateur ne lui avait pas transmis l'étincelle divine.

C'est dans une petite ville du département de l'Ain que Mlle Léonie Chopin, celle qui, modeste, ignorée, effacée, restera la source de cette oeuvre nationale, élabora son projet. Quand elle m'en parla pour la première fois, il y a de longs mois, je fus effrayé de la voir si seule et si faible devant son idée gigantesque. Pourtant qui est osé la décourager ? Elle avait un entêtement doux et persévérant. Sa voix, qui ne s'élevait jamais, vous démontait avec une opiniâtreté insidieuse, dont on ne se méfiait même pas, l'impossibilité de la contredire. Et puis elle savait évoquer, avec une compassion qui faisait frissonner, les objets de sa tendresse. Et partout où elle avait passé, on se mettait à penser jusqu'à l'obsession à ces terribles mutilations qui mettaient un homme, en dépit de toutes les merveilles de la rééducation, dans l'impossibilité d'exister par lui-même. Il y a telles combinaisons de blessures et d'amputations qu'on frémit à décrire. Pourtant ces mutilés, inertes à demi, vivent, pensent et souffrent. Il y a quelques mois, c'étaient de solides enfants de la campagne, d'alertes ouvriers parfois orgueilleux de leur force et de leur santé. La cause à laquelle ils se sont magnifiquement sacrifiés, c'est la liberté de nos foyers, notre honneur à tous, et je défie qui que ce soit de passer devant ces demi-cadavres sans éprouver comme une confusion dans la reconnaissance.

Il y a une limite aux miracles de la rééducation. Alors les mutilés réduits sans espoir à l'inaction, que deviendront-ils ? Telle était l'interrogation que se posait et que nous posait Mlle Chopin. Il y avait bien les Invalides, pour les grands mutilés inaptes. Mais elle aurait voulu pour ces nobles victimes quelque chose de plus doux, une vie plus intime, un asile plus familial. Elle voulait un foyer. Combien les soins du service de santé eussent été différents sans l'appoint féminin des Dames de la Croix-Rouge ? Or, ce que les Dames de la Croix-Rouge ont fait pour nos blessés pendant les hostilités, Mlle Chopin a compris que d'autres femmes pourraient le faire ensuite, d'une façon permanente, pour les combattants privés de l'usage de leurs membres.

Dès lors son plan s'organisa. Il consistait à établir dans différentes régions de la France de vastes maisons où des femmes dévouées et choisies accueilleraient et hospitaliseraient les grands mutilés inaptes, en se faisant un honneur de les servir. A ces hommes redevenus faibles comme des enfants, ce n'étaient pas des soins administratifs et mercenaires qu'il fallait, mais ce quelque chose de maternel qu'une femme seule peut donner.

Si je vous avais parlé alors d'un tel projet, conçu par une personne ignorée, vous auriez souri. Aujourd'hui, suis-je gardée. Mais depuis, la personne ignorée a remué ciel et terre. A ses chers infirmes, elle a intéressé les plus hautes personnalités, les administrations, les ministères ; les dons ont commencé d'affluer, et je veux citer le plus magnifique, celui du merveilleux château de Varey, dans l'Ain, offert à l'oeuvre en toute propriété par le comte et la comtesse de Rohan-Chabot.

C'est dans ce château, bâti dans un site incomparable sur une colline dominant la vallée de l'Ain, que s'est ouvert, le premier Foyer national des grands mutilés. Ces invalides y sont hospitalisés en abandonnant à l'oeuvre une partie de leur pension de retraite. Le général Niox, commandant des Invalides de Paris, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de l'oeuvre ; et dans le comité, après le nom vénéré de la présidente, Mme Juliette Adam, j'en relève d'aussi divers qu'illustres ; ceux de M. Herriot, sénateur du Rhône, maire de Lyon ; Mgr de Giberge, évêque de Valence ; M. Béard, sénateur de l'Ain ; les généraux Nivelles, Marchand, Lyauté, etc.

N'est-ce pas une sorte de soulagement que de voir ces hommes, qui affectueuse sollicitude attend dans cet asile, ces hommes voués, à cause de leur héroïsme à une vie affreuse ? Certains n'ont plus de mains. Apercevez-vous derrière eux l'ange gardien qui adoucira l'horreur de leur état ?

Mais notre dette à tous ne sera payée que le jour où il ne restera plus en France un seul de ces malheureux livré à lui-même ou réduit aux soins insuffisants d'une famille nécessiteuse. Or, dans tout le pays, nous n'avons encore pour les recevoir que la résidence de Varey. J'espère que la royale générosité du comte et de la comtesse de Rohan-Chabot trouvera des imitateurs.

Des offrandes que recevra l'oeuvre dépend aujourd'hui le sort de beaucoup de ces malheureux, car notre oeuvre est naissante et ses ressources sont limitées. Dès maintenant le Foyer national est ouvert à un certain nombre de grands mutilés impropres à tout apprentissage, et je demande à tous mes lecteurs de propager autour d'eux cette bonne nouvelle.

Colette YVER.

SONNIERE

On donne le nom de poissonnière à des vases de forme longue et étroite, auxquels est adaptée une grille. C'est dans ces vases qu'on cuit les poissons entiers ou coupés en tranches. Dans les grandes cuisines ces vases sont nombreux, car il y a fait de très grands et de petits. Ils sont en cuivre et étamés en dedans comme les casseroles. Dans une cuisine bourgeoise on a une petite poissonnière en cuivre qu'on trouve toujours à utiliser, mais les grandes poissonnières peuvent être de fer battu. Comme on ne cuit dans ces vases que des poissons bouillis, il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'ils ne soient pas en cuivre. J'en dirai autant des turbottiers. Les poissonnières doivent toujours être munies d'une grille percée sur laquelle repose le poisson, afin de pouvoir l'égoutter sans toucher au poisson. Ces grilles sont en tôle ou en fil de fer et sont munies de crochets qui s'adaptent à la poissonnière.

MELANIE.

LE FOYER NATIONAL DES GRANDS MUTILES

Il vient de naître en France une grande oeuvre. Il vient de naître une oeuvre de tendresse, de pitié et de justice. Il fallait qu'elle naît parce qu'elle était nécessaire, et il était impossible qu'elle ne jaillît pas vivante d'un coeur français. Après la sollicitude dont la Fédération des mutilés a entouré les grands blessés, après tant d'efforts dépensés pour organiser la rééducation, le placement, le sauvetage enfin, de ces nobles épaves de la Gloire, il restait quelque chose à faire. Il fallait penser à ce qu'on nomme brutalement le déchet de la rééducation, c'est-à-dire à ce pourcentage, petit il est vrai, mais plus sacré encore, des grands mutilés irréductibles.

C'est d'un coeur de femme que l'oeuvre est sortie, toute frémissante de vie, de bonté, de dévouement. Les personnes au nom illustre qui patronnent aujourd'hui l'entreprise me par-

DES DECLARATIONS DU MARECHAL HINDENBURG

LA GUERRE OU LA PAIX ?

Hindenburg a été interviewé par un correspondant de la Nouvelle Presse Libre de Vienne. Il s'est montré fort optimiste ; le contraire aurait été bien surprenant. Mais il s'est montré plus équivoque encore.

Interrogé tout d'abord au sujet de la situation militaire, il a répondu : —Elle est aussi favorable que possible, et tout continuera à aller bien.

—Mais, demande le correspondant du journal viennois, combien cela durera-t-elle encore ? —Cela dépend de nos adversaires. C'est une chose ingrate que de prophétiser. En temps de guerre surtout, il est préférable de s'abstenir. Il est possible que l'année 1917 amène des combats qui décideront de la guerre. Je n'en suis sûr, mais ce que je sais bien, c'est que nous continuerons la guerre jusqu'à la décision.

Le quartier-maître général Ludendorff, qui assistait à la conversation, interrompit à ce moment pour dire : —Nous ne pensons pas à la paix. Nous sommes absolument décidés à continuer la guerre. Cela résulte d'ailleurs très clairement de toutes les mesures prises par les états-majors de l'Allemagne et de ses alliés.

Le correspondant de la Nouvelle Presse Libre ayant dit que l'opinion publique en Autriche-Hongrie était pleine de confiance, mais que tous désiraient la paix, le maréchal von Hindenburg répondit : —Nous la désirons tous. Je comprends donc parfaitement ce désir. Les peuples austro-hongrois à remplir, au cours de la guerre, tout son devoir, il a fait tous les lourds sacrifices qu'il fallait faire ; mais de nouveaux sacrifices sont nécessaires encore, pour que les précédents ne soient pas vains. Il y a un moyen sûr d'arrêter la guerre, c'est la volonté ferme de la terminer victorieusement. Chacun de nous, soldat ou civil, doit coopérer de toutes ses forces à la guerre et se persuader absolument qu'il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la paix que de faire la guerre.

Le correspondant ayant demandé si, dans la guerre actuelle, les mutilés ne jouent pas un rôle prépondérant, Hindenburg répondit : —Les soldats ne sont pas tout ; c'est l'âme des soldats qui amène la décision dans la bataille. Certes, les mutilés jouent un rôle immense dans la guerre, moderne ; mais la chose principale, c'est le moral du soldat, son esprit de discipline, et nulle armée n'est plus disciplinée que la nôtre.

L'entretien prit fin sur cette dernière question : —Y a-t-il des chances pour que la guerre finisse par un coup décisif ? A quoi Hindenburg répondit : —Peut-être, mais il faut attendre le développement de la situation. Sur ce point, non plus, je ne peux me prononcer catégoriquement.

Bref le maréchal Hindenburg sera victorieux ou battu. La guerre sera longue ou courte. Elle finira par une paix décisive ou par une paix boiteuse. Mieux vaut attendre.

LE SECRET DE LA SANTE

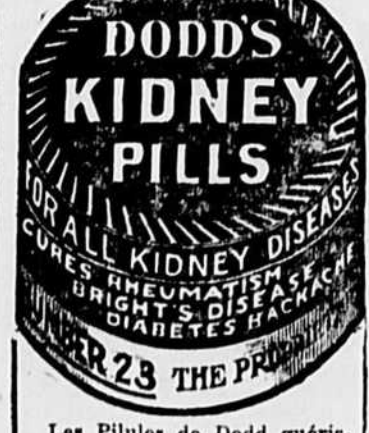
C'EST LE SANG RICHE ET ROUGE QUE DONNENT REELLEMENT LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS.

Du sang dépend la santé du corps. S'il est bon, la maladie ne peut exister. S'il est mauvais, la porte est fermée à la bonne santé et la maladie est susceptible d'apparaître sous une forme ou une autre. Une personne peut être prise de rhumatisme ou de sciatic, une autre d'anémie, d'indigestion, de palpitation de coeur, de maux de tête ou de dos, de faiblesse des nerfs, ou de l'une des nombreuses autres maladies qui peuvent survenir quand le sang est faible et aqueux. Il existe à cet effet un remède certain et rapide : les Pilules Roses de Dr Williams. Elles font du sang nouveau et riche, et ce bon sang renforce l'organisme et amène la santé et le bonheur. Des milliers de personnes doivent leur bonne santé actuelle à ces pilules. Mlle Devina Liberté, de Saint-Jérôme, Qué., dit : "L'an dernier je me sentais faible et je n'avais plus d'appétit, je palissais et j'étais essouffée. J'ai consulté un médecin qui me dit que j'étais anémique et me donna du quinine. J'ai pris ce tonique fidèlement pendant quelque temps, mais il ne me faisait pas de bien, et je semblais même aller de mal en plus ; à la fin je pouvais à peine me traîner dans la maison et j'étais tout à fait incapable de travailler. Pendant que j'étais ainsi, un ami me conseilla d'essayer les Pilules Roses de Dr Williams. Je m'en procurai plusieurs boîtes. Peu après avoir commencé à en prendre j'ai pu remarquer une amélioration que se manifesta par un meilleur appétit et un meilleur sommeil la nuit. A partir de ce moment la guérison fut rapide et je revins bientôt à une santé parfaite. Je crois que les Pilules Roses de Dr Williams sont une véritable bénédiction pour toutes les fillettes faibles".

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou elles sont envoyées par la poste à raison de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LES LAPINS EN ALLEMAGNE

La caserne de Karlsruhe, à Berlin, offre un aspect bien imprévu. Le rieur le plus pacifique des expositions, une exposition de lapins. C'est le commandant de la garde, le général von Loewenfeld, qui, pour remédier aux difficultés du ravitaillement, a recommandé aux troupes l'élevage de ces rongeurs. Son appel a été entendu : 99 régiments ont pris part à cette exposition où ils ont envoyé leurs plus brillants élèves, soit au total 2,700 lapins. Une fois dans la caserne, ils fonctionnent sans relâche et l'on n'a qu'à se mettre à table dans une salle à manger pour s'assurer soi-même de la qualité de ces produits et des nombreuses manières dont ils se peuvent accommoder. Il faut dire que le lapin est une nourriture délicate en Allemagne ; dans certaines régions, quoique les journaux le nient, les paignes sont même avant le bœuf, mangent parfois du lapin, et cela n'est pas seulement le cas de ces produits et des nombreuses manières dont ils se peuvent accommoder. Il faut dire que le lapin est une nourriture délicate en Allemagne ; dans certaines régions, quoique les journaux le nient, les paignes sont même avant le bœuf, mangent parfois du lapin, et cela n'est pas seulement le cas de ces produits et des nombreuses manières dont ils se peuvent accommoder. Il faut dire que le lapin est une nourriture délicate en Allemagne ; dans certaines régions, quoique les journaux le nient, les paignes sont même avant le bœuf, mangent parfois du lapin, et cela n'est pas seulement le cas de ces produits et des nombreuses manières dont ils se peuvent accommoder.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

FRANÇOIS-JOSEPH, EMPEREUR D'AUTRICHE ET ROI DE HONGRIE, EST MORT

CELUI QUI, AVEC GUILLAUME II, A DECHAINE LA GRANDE GUERRE ACTUELLE, A SUCCOMBE A UNE ATTAQUE DE CATARRHE

C'EST L'ARCHIDUC CHARLES-FRANÇOIS QUI MONTERA SUR LE TRONE

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES

Londres, 22. — L'Empereur François-Joseph est mort hier soir, à 9 heures, à Schoenbrunn Castle, d'après une dépêche de l'agence Reuter de Vienne, via Amsterdam.

La première nouvelle reçue ici de la mort de François-Joseph était par une dépêche datée du 21 novembre venant de l'agence de Vienne disant que l'empereur souffrait depuis quelques jours d'une légère attaque de catarrhe. Des rapports subséquents de sources diverses, plus ou moins contradictoires, disaient que le mal empirait, mais aucun ne semblait indiquer que la maladie avait atteint une phase critique, et de Vienne est venue l'assurance que l'empereur était encore capable de donner des audiences aux ministres.

Des soupçons, cependant, furent soulevés quand vint le rapport, manquant de confirmation officielle, qu'il avait été décidé de faire entrer l'héritier du trône, l'archiduc Charles-François, dans le gouvernement du pays et qu'il devait entrer en fonction le 2 décembre, 68e anniversaire de l'ascension de l'empereur sur le trône.

Autant que l'on sache ici, l'archiduc Charles est encore au front, à la tête de l'armée.

L'archiduc Charles-François, petit neveu de l'empereur François-Joseph, est devenu héritier du trône d'Autriche-Hongrie par suite de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, avant la déclaration de la guerre. Il a commandé les armées autrichiennes sur plusieurs fronts depuis deux ans.

L'archiduc Charles-François est né le 17 août 1887.

Sa femme était la princesse Zita de la maison Bourbon de Parme. Son père était l'archiduc Otto, le plus jeune frère de François-Ferdinand.

NOTES BIOGRAPHIQUES

François-Joseph Ier, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, est né à Vienne en 1830; il monta sur le trône en 1848. Sous son règne ont eu lieu le soulèvement de l'Italie et de la Hongrie (1849); la guerre d'Italie en 1859; la guerre austro-prussienne en 1866, qui chassa l'Autriche de l'Allemagne du nord; la constitution de la Triple Alliance en 1878 et la grande guerre qui, à l'heure qu'il est, ensanglante l'Europe.

On se rappelle que c'est l'Autriche-Hongrie qui, par son ultimatum à la Serbie, a léchigné la guerre actuelle.

François-Joseph est le plus titré des souverains d'Europe. C'est pure modestie lorsque, parlant de son empire, il l'appelait la Double-Monarchie, car il n'était rien de moins, par la grâce de Dieu, qu'empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Galicie, de Lodomérie et d'Illyrie, roi de Jérusalem, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane et de Cracovie, duc de Lorraine, de Salzbourg, de Styrie, de Carinthie, de Carniole et de Bukovine, grand prince de Transylvanie, margrave de Moravie, duc de la Haute-Silésie et de la Basse-Silésie, duc de Modène, de Parme, de Plaisance et de Guastalla, duc d'Auschwitz, de Zator, de Terchen, de Frioul, de Raguse et de Zara, comte princier de Habsbourg et du Tyrol, de Uybourg, Goritz et Gradisca, prince de Trente et de Brixen, margrave de la Haute et de la Basse-Lusace et en Istrie, comte de Hohenembs, Feldkirch, Brigance et Sonnenberg, seigneur de Trieste, de Cattaro et de la Marche Wende, grand voïvode de la voïvodie de Serbie.



L'Empereur François-Joseph, décédé hier soir

SIR LOMER GOUIN FAIT BON ACCUEIL AUX OUVRIERS

Le premier ministre a déclaré hier aux ouvriers de Montréal qu'il était disposé à étudier leurs suggestions et il le prouve en disant que c'est à leur demande qu'il a accordé la fusion des commissions scolaires.

M. Sauvé reçoit une réplique au point à ses critiques sur les modifications à la loi des automobiles.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 24. — La séance de ce midi à la Chambre a été marquée par la discussion des amendements à la loi des automobiles tels que présentés par l'hon. M. Mitchell et que nous avons résumés hier.

Le trésorier a fait observer que le gouvernement veut adopter le système suivi en France. Il ajoute que l'augmentation des honoraires pour les grosses voitures est parfaitement raisonnable puisque ce sont celles-là qui brisent le plus nos routes. Après avoir dépensé des sommes considérables pour améliorer notre voirie le gouvernement peut bien demander à ceux qui en bénéficient un concours efficace à l'entretien de ces routes.

Pour les automobiles ordinaires, le minimum des honoraires sera de \$3.75 et le maximum de \$45. Le maximum pour les camions et toutes les voitures lourdes en général, pour le transport, sera en moyenne de \$75 attendu que la capacité moyenne est de trois tonnes.

M. Sauvé a fait une sortie furibonde contre le gouvernement au sujet de ces amendements au point que l'Orateur a dû le rappeler à l'ordre. M. Sauvé y voit de nouvelles taxes et déclare que le gouvernement s'est engagé à n'en pas imposer.

Sir Lomer Gouin répondit au chef de l'opposition que le peuple était au courant de cette politique lors des dernières élections. La politique du gouvernement n'a rien de caché, les citoyens de cette province la connaissent suffisamment pour l'apprécier. Ces honoraires fixés pour les automobiles, comme pour les opérations de bourse, personne ne s'en plaindra, ceux qui sont appelés à les payer en ont le moyen et ils se rendent compte que ce n'est que justice en échange des avantages qu'ils en retirent.

Le trésorier, à son tour, a rappelé à la Chambre en quels termes précis le gouvernement a soumis son programme à l'électorat et de quelle façon ce dernier l'a approuvé; il n'y a dans les amendements proposés rien de nouveau. Le peuple sait à quoi s'en tenir.

Le chef de l'opposition se ravisa alors et prit un ton beaucoup plus doux pour discuter la loi. Il s'est probablement rendu compte que la violence ne produit aucun résultat qui vaille, elle cache souvent fort peu de sincérité. Après l'expédition de la routine, la Chambre a ajourné à lundi soir, à huit heures.

Le bill de la fusion des commissions scolaires catholiques de Montréal n'a pas été soumis à la Chambre aujourd'hui. Il reste encore certains points à décider avant de livrer le bill à une rédaction définitive.

Le bill de Montréal a été distribué; il est assez volumineux. Les journaux en ont déjà donné la teneur. On n'y voit pour le moment rien de nouveau. Il arrivera sûrement au cours de l'étude qu'en fera le comité des Bills Privés et des diverses étapes de la procédure dans les deux Chambres des suggestions fort intéressantes. Le 5 décembre prochain le comité des Bills Privés commencera l'étude du bill de Montréal, à la demande de M. Laurendeau, qui a comparu ce matin devant le comité.

La délégation annuelle des ouvriers de Montréal est venue à Québec ce matin; elle a été reçue par le premier ministre et ses collègues réunis en conseil. La plupart des demandes soumises aux ministres ne sont pas nouvelles; parmi elles on mentionne l'uniformité des livres, l'inspection obligatoire. Au point de vue strictement ouvrier on a demandé ce qui suit:

Nomination d'un surveillant des bureaux de placements privés; protection des ouvriers dans les fabriques de produits dangereux pour la santé; reconnaissance des salaires des ouvriers comme première réclamation privilégiée dans les faillites; loi accordant une journée de congé aux employés d'hôtels, de restaurants et de maisons de pensions; protection pour la vie des employés et des acteurs dans les théâtres; amendement au code civil pour abolir les baux écrits et reconnaissance des baux mensuels; perception de la taxe d'eau des propriétaires seulement; augmentation du nombre des inspecteurs du travail et réforme de l'inspection; inspection annuelle des chaudières de buanderies et fromageries comme dans les autres fabriques; nomination d'une commission pour étudier les diverses lois de compensations actuellement en vigueur et suggérer des amendements à notre loi provinciale. On demande aussi l'établissement d'un système de crédit agricole et une loi abolissant la coutume de superposer du papier à tapissier dans les logements.

Un des délégués, M. Foster, a demandé de faire supprimer dans le bill de Montréal le privilège pour les automobiles de circuler sur le Mont-Royal.

Sir Lomer Gouin a déclaré à la délégation que le gouvernement était disposé à étudier les suggestions faites par les ouvriers, ajoutant comme preuve de ces bonnes dispositions que le projet de fusion des commissions scolaires de Montréal sera bientôt réalisé; c'est une demande que les ouvriers ont faite et dont la mise en pratique leur sera avantageuse. Le gouvernement veut procéder lentement et sûrement afin de donner à tous justice et satisfaction.

L'hon. M. Taschereau a secondé les paroles du premier ministre et déclare qu'il a raison de croire que les ouvriers sont satisfaits de l'attitude du gouvernement à leur égard.

Les délégués sont retournés satisfaits de leur entrevue avec Sir Lomer et ses collègues.

20 MILLIONS SERONT PAYES DE PLUS EN SALAIRES

A cause de la cherté de la vie l'United States Steel accorde une augmentation à un groupe important de ses employés.

New-York, 23. — La United Steel Corporation — compagnie qui a le plus grand nombre d'employés dans le pays — a annoncé, hier soir, que les employés de ses compagnies de fer et d'acier auront, à partir du 1er décembre, une augmentation de salaire de dix pour cent; cette augmentation est donnée aux employés afin qu'ils puissent faire face au coût élevé de la vie. On a ajouté que dans les autres départements, les salaires seront augmentés équitablement.

"Cette question des salaires ne devait pas être considérée cette année", a dit Elbert H. Gary, président du bureau de la corporation, "mais vu les conditions anormales qui existent présentement, on a décidé d'augmenter les salaires des employés de nos compagnies de fer et d'acier. Pour ce qui est des autres départements, les augmentations seront faites proportionnellement".

M. Gary n'a pas voulu faire d'augmentations, mais un autre haut fonctionnaire de la corporation a dit

que les directeurs en étaient venus à cette décision après avoir considéré les prix élevés qu'on doit payer pour les nécessités dans tout le pays.

La United States Steel Corporation a actuellement plus de deux cent mille employés et on estime que le montant payé en salaires s'élève à près de \$200,000,000 annuellement, et l'augmentation va occasionner une hausse de \$20,000,000 approximativement.

En 1915, la United States Steel Corporation avait 191,126 employés et le total des salaires se montait à \$176,800,864. Depuis lors, le travail de la compagnie s'est accru et a nécessité l'emploi de plusieurs milliers d'ouvriers supplémentaires. L'augmentation des salaires actuelle est la troisième accordée cette année. La première a été annoncée le 6 janvier et devait entrer en vigueur le 1er de février. La seconde a été annoncée le 18 avril pour prendre force le 1er de mai.

La moyenne des salaires en 1916 est de \$2.92 par jour, soit une aug-

M. P. FORTIN

Souffrait de mauvaise digestion, avait des aigreurs, des brûlements d'estomac. — Aujourd'hui qu'il a employé les PILULES MORO, il peut manger ce qu'il veut et se sent plus fort.

M. F. GRENIER

Malgré beaucoup de remèdes, se sent toujours lourd, endormi et l'estomac malade. — Il écrit au médecin de la Compagnie Médicale Moro et il se fortifie, engraisse et se rétablit.



M. P. FORTIN

La mauvaise digestion, quelle que soit sa forme, s'accompagne d'un appauvrissement et d'une intoxication du sang. L'homme, qui a à travailler fort et assidûment, est celui chez qui la mauvaise digestion exerce les ravages les plus irréparables. A ce compte, il doit veiller avec un soin jaloux à ce que son sang soit toujours pur, qu'il se renouvelle normalement et qu'il soit assez riche pour faire circuler la vie et la santé dans tout l'organisme.

C'est pour cette raison que les Pilules Moro sont recommandées aux hommes. Elles triomphent de la dyspepsie et elles en triomphent d'une façon sûre.

L'homme qui, dès le début des indispositions qui annoncent de mauvaises digestions, se met sous l'influence des Pilules Moro, en est quitte pour un traitement de peu de durée; mais s'il attend que la dyspepsie ait porté la ruine chez lui, il n'en échappera qu'au prix des plus pénibles sacrifices et qu'après avoir grandement souffert.

M. Philias Fortin, pour éviter une vie de souffrances et de misères plus grandes que celle qu'il vivait depuis plusieurs mois, prend les Pilules Moro et voici ce qu'il dit maintenant: "J'ai suivi les conseils recus du médecin de la Compagnie Médicale Moro en réponse aux lettres que je lui ai adressées, j'ai pris les Pilules Moro et me voilà en bonne santé. Il y avait deux ans que je souffrais d'une mauvaise digestion, que je ne pouvais rien manger sans éprouver des aigreurs, brûlements d'estomac et que mes forces diminuaient. Aujourd'hui, je puis manger ce que je veux; j'ai un bon appétit et rien ne me fatigue. Avant de prendre

les Pilules Moro j'avais employé d'autres remèdes, mais sans effet." — M. Philias Fortin, Saint-François, (Rivière Gilbert), Qué.

"La mauvaise digestion me faisait souffrir depuis longtemps; je ne pouvais presque pas manger malgré les remèdes de toutes sortes que j'avais employés. Toujours j'avais des maux de tête, des étourdissements. Après mes repas je me sentais lourd, endormi et l'estomac bien malade. Les Pilules Moro m'avaient été enseignées et je les ai prises. J'ai aussi écrit au médecin de la Compagnie Médicale Moro qui m'a guidé dans le choix de mes aliments et m'a beaucoup aidé. Au bout de quelques semaines, j'étais tout à fait bien, je digérais sans difficulté, avais bon appétit. Durant mon traitement j'ai engraisé. J'ai employé les Pilules Moro souvent depuis et je les apprécie de plus en plus." — M. Fred. Grenier, 7 Chapel, Dover, N.-H.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Tous les hommes malades sont invités à venir voir notre médecin dont les consultations, absolument gratuites, se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures, au No. 272 rue Saint-Denis. Les hommes qui ne peuvent se rendre à notre bureau sont invités à écrire à notre médecin.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réceptions du prix, 50c une boîte. \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

La semaine dernière, la United States Steel Corporation a annoncé une hausse dans les prix de plusieurs de ses produits. C'est elle qui prend toujours les devants et aussitôt qu'elle annonce une hausse, toutes les autres compagnies font de même. On s'attend aussi que ces compagnies augmentent les salaires de leurs employés.

Les recettes de presque toutes les grandes compagnies d'acier excèdent de beaucoup celles des années précédentes et la production de plusieurs aciéries est complètement vendue jusqu'en 1918.

LE "JOURNAL OF COMMERCE" ET LE BUDGET PROVINCIAL

Cette grande revue économique paie un beau tribut d'éloges à l'administration de Sir Lomer Gouin et à l'hon. M. W. G. Mitchell.

Le "Journal of Commerce", la grande revue économique que dirige avec tant d'autorité l'hon. W. S. Fielding, ancien ministre des Finances du Cabinet Laurier, publie, dans son dernier numéro, un fort bel article sur le budget de Québec. Ce n'est pas une simple appréciation de grand valeur dont ceux qui s'intéressent à notre province seront fiers.

Ce fut un compte rendu agréable à entendre que celui fourni par le trésorier provincial, l'hon. M. Mitchell, lorsqu'il prononça son discours sur le budget, jeudi dernier.

A la vérité, les dépenses de la dernière année fiscale ont été de \$8,304,957, soit \$1,131,730 de plus que l'estime, mais d'autre part, les revenus qu'on avait éventuellement portés à \$8,445,033 ont atteint, de fait, la somme de \$9,647,962. Si les dépenses avaient dépassé de façon considérable les estimés sans que d'ailleurs on n'ait pu constater une augmentation correspondante dans les revenus, le Trésorier aurait pu être exposé à quelques critiques, mais lorsque les deux côtés du livre de comptes balancent dans des proportions aussi équitables on sera naturellement enclin à la critique. Pour l'année dans laquelle nous sommes actuellement le Trésorier estime que les recettes et les dépenses ordinaires s'équilibreront à peu près et pour l'année 1917-18 il entrevoit un faible surplus.

Naturellement, les dépenses ordinaires ne comprennent pas les services spéciaux auxquels il faudra pourvoir par voie d'emprunts. L'amélioration des bonnes routes a entraîné des dépenses considérables et il est évident que le gouvernement de Sir Lomer Gouin se propose de poursuivre encore beaucoup plus loin l'oeuvre commencée. Le besoin des bonnes routes est maintenant si universellement reconnu que le public sera disposé à considérer d'un oeil favorable toute appropriation d'argent légitimement faite en ce sens.

Un point qu'il importe de se rappeler toutefois en étudiant de semblables questions est que la nature du climat canadien rend difficilement possible la construction de routes permanentes, à moins peut-être, que l'on n'utilise de grandes quantités de ciment disposées en couches profondes, ce qui serait trop dispendieux pour être entrepris sur une grande échelle. Le Trésorier compare

aussi avec une satisfaction pardonnable les opérations de l'emprunt dans le Québec avec celles de plusieurs autres provinces de même qu'avec celles du Dominion et de l'emprunt anglo-français. Il montre que l'émission de bons portant 5 p.c. dans le Québec a produit le prix très favorable de 99.20 pour cent, lequel justifie pleinement la prétention du Trésorier que le crédit de la province de Québec tient le haut du pavé. Si Québec est parfois considéré comme une province lente à se mouvoir, ses hommes publics peuvent réclamer à bon droit que le progrès effectué est sûr et de bonne marque. Lorsque la vague de dépression financière s'est étendue sur une grande partie du Canada en 1913-14, aucune province n'y a mieux résisté que le Québec.

L'industrie et l'économie du peuple a formé une base sur laquelle s'est appuyé un commerce prospère à une époque où dans certaines parties de notre pays se manifestait une défaillance marquée dans l'activité générale. Cette prospérité s'est maintenue durant les années de guerre et a persisté jusqu'aujourd'hui. Nous savons tous d'ailleurs, que l'avenir comporte maints problèmes économiques auxquels il faudra trouver des solutions. Il n'est aucun endroit du pays qui soit aujourd'hui en meilleure posture pour faire face à ces problèmes avec courage et confiance que ne l'est la province de Québec. Le peuple de cette province peut être cordialement félicité de l'excellente situation financière mise à jour dans le très intéressant discours budgétaire prononcé par l'hon. M. Mitchell.

LE "BRITANNIC" A TOUCHE UNE MINE

New-York, 23. — Les bureaux de la ligne "White Star" ont été avertis par l'Amirauté anglaise que le Britannic avait été coulé par une mine.

Le message suivant a été reçu de Londres: "Nous vous annonçons avec regret que le Britannic a été coulé par une mine dans la mer Adriatique. Il n'y a eu plus de 58 pertes de vie."

Un message reçu plus tard dit que le capitaine, tous les officiers et ingénieurs étaient saufs, mais qu'il y en avait 24 de morts. L'information contenue dans ce message vient de l'Amirauté anglaise.

UN MINISTRE QUI L'A ECHAPPE BELLE

LE TRAIN DU MINISTRE Russe EN ROUTE POUR SALONIQUE EST ATTAQUE

Paris, 23. — Le train sur lequel le prince Demidoff, ministre de la Russie à Athènes, se rendait à Salonique a subi une volée de coups de fusil de réservistes militaires grecs, suivant une dépêche d'Athènes au "Petit Parisien".

Pendant le voyage de retour, le train a été dérailé par des malins criminels, près de Litochoré. Personne n'a été blessé, dit la dépêche, dans ces deux tentatives.

HORRIBLE ACCIDENT A TROIS-RIVIERES

UNE DAME MICHAUD, DE ST-MATHIEU, A LES DEUX JAMBES COUPEES PAR UN TRAIN

Trois-Rivières, 23. — Mme Michaud, de St-Mathieu, qui arrivait par le train de Shawinigan, hier soir, s'est fait couper les deux jambes en descendant du train qui, après un moment d'arrêt, avant d'arriver à la gare se remettait en marche. On croit qu'elle se croyait rendue à la gare et voulait descendre du train. Elle a été transportée à l'hôpital Bourgeois, où elle est morte au bout d'une heure. Le corps a été transporté à la morgue en attendant l'arrivée de son mari, qui a été immédiatement averti de l'accident; il est attendu ici aujourd'hui.

LA VIANDE RARE

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DECRETE DEUX JOURS MAIGRES PAR SEMAINE.

Paris, 23. — A la suite d'une réunion du conseil des ministres où a été discutée à fond la question des viandes, le cabinet a décidé qu'il y aurait deux jours sans viande par semaine.

Après avoir consulté les négociants intéressés à la question, les deux jours choisis ont été le jeudi et le vendredi; un décret sera très prochainement publié à ce sujet.

Il a aussi été décidé qu'il serait interdit de faire de la pâtisserie fraîche, des petits pains et des pains de fantaisie. Le plus petit pain pesera deux livres. Les gâteaux secs seront seulement autorisés.

Les Enfants Joyeux et de Santé et même les Grandes Personnes, se trouvent dans les maisons où le

NOVORO

DU DR. PIERRE

est le remède de famille. Il chasse les impuretés du système, renouvelle le sang, enrichit, et fortifie les os et les muscles. Il est préparé avec des herbes et des racines pures et salutaires. Il est tout spécialement approprié aux enfants et aux personnes de constitution délicate. Il est en usage depuis plus de cent ans, et, à par conséquent, soutenu l'épreuve du temps.

Contrairement aux autres remèdes il ne peut pas être obtenu des pharmaciens, mais est fourni directement au public par les seuls fabricants et propriétaires, S'adresser au

Dr. Peter Fahrney & Sons Co. 12-23 So. Hoyar Ave. Chicago

Révélation stupéfiante de M. Alphonse Verville sur les causes du coût exorbitant de l'existence

CE N'EST PAS A LA GUERRE QU'IL FAUT ATTRIBUER LA CHERTE DES ARTICLES DE PREMIERE NECESSITE, DECLARE M. VERVILLE AU CLUB DE REFORME, MAIS AUX TRUSTARDS, QUI ACCAPARENT TOUT SUR LES MARCHES POUR MIEUX EXPLOITER LE PEUPLE QUAND LA RARETE DE CES ARTICLES EST VENUE

Avec ce que les trustards ont perdu plutôt que de le vendre à des prix raisonnables, on aurait pu nourrir 3,016 familles ou 15,430 personnes

LES ENTREPOTS REGORGENT DE PRODUITS DONT LE PEUPLE MANQUE ET LE GOUVERNEMENT HESITE ENCORE A AGIR

Ce qui serait advenu si Sir Wilfrid Laurier était resté au pouvoir

M. Alphonse Verville était l'hôte d'honneur du Club de Réforme, au lunch de samedi midi, et les remarquables discours qu'il a fait à cette occasion restera comme une des meilleures pièces qui aient été dites sur cette question de plus en plus troublante de la cherté de la vie.

On a dit en certains quartiers que la cause de la cherté de la vie était la guerre, mais le député ouvrier de Maisonneuve, s'appuyant sur des statistiques irréfutables, a démontré qu'il n'y en avait d'autres.

M. Verville a vigoureusement dénoncé les trusts et les trustards qui surcapitalisent les affaires qu'ils lancent, les gros commerçants qui gardent en entrepôt des quantités énormes de marchandises et préfèrent les laisser se détériorer que d'en baisser le prix, et plus que les trustards et les gros commerçants, le gouvernement Borden qui les a laissés faire et les laisse faire encore, en dépit de l'arrêté en conseil qu'il vient de publier pour calmer la protestation populaire.

M. Verville a terminé son discours par des considérations d'un grand intérêt sur la question ouvrière. On trouvera plus bas un substantiel compte rendu de ce discours.

Le député de Maisonneuve n'a pas été le seul à porter la parole. Il a été suivi de M. O. K. Cameron, qui a proposé une motion à la cause libérale. M. Amédée Monet y a répondu dans un discours qui, comme celui de M. Cameron, fut intéressant. On en trouvera le texte plus bas. M. Monet parlait au nom des jeunes et il possédait une éloquence de bon aloi qui a été très appréciée des membres du Club de Réforme.

M. FERNAND RINFRET
"Il nous fait plaisir ce soir, a dit le président, M. Fernand Rinfret, de rendre hommage au talent et à l'énergie constante du député ouvrier de Maisonneuve, M. Alphonse Verville, au zèle dont il a toujours fait preuve au cours de sa vie publique pour les meilleurs intérêts de la classe qu'il représente. Député ouvrier, M. Verville ne relève d'aucun parti; et si on le rencontre plus souvent et plus volontiers dans les milieux libéraux, c'est sans doute que de longue date, M. Verville s'est rendu compte que le parti libéral est le véritable ami des ouvriers, et que c'est à lui qu'il doit, ce qui se voit avec un Laurier ou un Gouin au Canada, ou avec un Lloyd George en Angleterre, les mesures qui ont contribué à améliorer leur situation et à augmenter graduellement leur bien-être."

M. Verville est venu traiter du problème de la vie chère, c'est un des plus signés de l'heure présente. Et malgré les pressantes réclamations du peuple, le gouvernement Borden, après de longs mois d'indertie, n'a pu offrir d'autre remède que cet arrêté du conseil qui ne fait que déplacer indéfiniment les responsabilités sans procurer aucune solution. Plus que jamais la question reste du domaine de la discussion publique."

M. ALPHONSE VERVILLE
M. Alphonse Verville se lève ensuite et c'est par une véritable ovation qu'il est salué. Le sujet qu'il va traiter, dit-il, en est un qui passionne beaucoup de monde et fait couler beaucoup d'encre; il est de la plus grande actualité. L'enfant le plus grand ne passe pas, mais il ressent, et voyez-le dans la maison sans pain, ni feu. Voyez les pleurs de la mère, voyez l'homme à l'aspect décharné, qui paraît mécontent et qui souffre parce qu'il ne peut pas rencontrer ses obligations.

Il y a plusieurs causes à cet état de choses. La responsabilité en retombe sur une société mal assise et, surtout mal administrée. Il fera donc un appel chaleureux aux hommes instruits qui l'écoutent parce qu'ils sont des intellectuels, parce qu'ils sont appelés à être des dirigeants.



M. ALPHONSE VERVILLE, qui a donné, samedi soir, au Club de Réforme, une belle cause sur le coût de la vie.

LA SURCAPITALISATION

Parlant ensuite des trustards, M. Verville dit que la surcapitalisation a beaucoup à faire avec le coût élevé de la vie. Il a vainement essayé de comprendre comment un homme pouvait se payer une marchandise qui n'existait pas. En 1912, parlant de la capitalisation des marchés, il disait à la Chambre des Communes, que le montant du capital fictif était de \$213,771,686, sans compter la glace, le sucre, le lait, les fruits, les céréales, la bière et les habits. Quand on a-té des dividendes sur une somme de \$250,000,000, en prenant une base de 8 p.c., on se trouve à payer des dividendes de \$7,500,000 sur du capital qui n'existe pas.

LES ENTREPOTS

Le Canada, continue M. Verville, fait une enquête intéressante sur le coût élevé de la vie. Le Canada est raisonnable dans ses chiffres, car il pourrait prouver qu'il existe à Montréal une compagnie qui ne fait pas une spécialité du beurre et qui en a 3,000,000 de livres dans ses entrepôts.

Du 1er janvier 1912 au 1er octobre 1912, on a préféré jeter aux déchets, plutôt que de les mettre sur le marché à un prix moins élevé, 473,105 livres de viandes, 2,452 livres de produits de boulangerie, 157,679 livres de fruits, 36,810 livres de légumes et 760 gallons de lait.

Voici maintenant un état des marchandises qui ont été jetées ainsi aux déchets durant l'année 1913 :

| | |
|---|--------------|
| Viandes, 630,806 livres à 40.20 | \$126,161.20 |
| Produits de la boulangerie, 3,188 livres à 20 | 63.86 |
| Fruits, 210,236 livres à 12c. | 25,228.32 |
| Légumes, 40,677 livres à 10c. | 4,067.70 |
| Lait, 840 gallons à 40c. | 336.00 |
| Formant un total de | \$156,426.82 |

La viande ainsi gaspillée aurait pu nourrir pour un an 876 familles ou 4,380 personnes, et les fruits, 2,190 familles ou 10,950 personnes.

Comment veut-on, se demande M. Verville, qu'avec un tel état de choses, le pauvre puisse vivre. Plus on est pauvre, plus on paie cher. Je me rappelle, s'écrie-t-il, quand je gagnais \$1.50 par semaine. Bien des fois alors je me suis couché sans souper, parce que je n'avais pas d'argent. Et si je mets toute mon âme dans cette question, c'est parce que je la ressens plus que tout autre.

En 1912, dans les entrepôts de cinq établissements de Montréal, il y avait 1,200,000 douzaines d'œufs; en 1916 il y en a 3,750,000 douzaines, soit 1,950,000 de plus qu'en 1912. Comment se fait-il alors que les œufs se vendent à un prix aussi élevé? En 1912, dans les mêmes entrepôts, il y avait 4,500,000 livres de beurre; il y en a 5,600,000 livres en 1916, soit 1,100,000 livres de plus qu'en 1912. On dira: Ne mangez pas de beurre, ne mangez pas d'œufs, comme on leur a dit: Ne mangez pas de pain. Est-il raisonnable qu'un homme travaillant dans les usines métallurgiques ou dans les rues de Montréal, au froid, puisse se priver d'œufs, de beurre et de pain?

AUTRES CAUSES

Le temps est venu de remédier à cet état de choses. On suggère des enquêtes. Pendant qu'on parlemente, le pauvre here meurt de faim. Si les entrepôts sont coupables, il y a d'autres trusts qui le sont également, celui des munitions par exemple. Il n'en donnera pas de détails, parce qu'il croit qu'il est scandaleux même d'en parler.

Revenant à la question tarifaire, M. Verville dit qu'il craint que ne s'établissent en Canada les différences de classes et de castes qui sont en train de disparaître en Europe, parce que nobles et pébelains combattent côte à côte dans les tranchées. Il n'y a rien de dangereux pour l'ordre social comme un homme qui possède

une fortune et n'en connaît pas la valeur.

L'échange des articles se fait par le consentement mutuel. Ce qui fait l'affaire de l'un fait l'affaire de l'autre. Si l'échange est bon pour les personnes, pourquoi ne le serait-il pas pour les pays. L'échange est un stimulant au point de vue commercial et au point de vue industriel. Il permet l'utilisation de forces considérables qui, autrement, ne seraient pas utilisées. L'énergie est tout, dans tout pays. Les plus énergiques auront la victoire dans la guerre actuelle.

CE QUE VOULAIT SIR WILFRID LAURIER
Que voulait le gouvernement Laurier en 1911? Faire entre les aliments en franchise. "Je crois, s'écrie M. Verville, que le peuple a pleuré sa faute dès le lendemain des élections et que, aujourd'hui, il le pleure davantage. Les plus grands économistes ont fixé le maximum des taxes à 15 pour cent, avec l'accise, à 20 pour cent. Le gouvernement actuel, chaque fois qu'il a besoin de 20c de plus, demande \$100. Pourquoi ne taxe-t-il pas ceux qui doivent être taxés de préférence à tout autre. La taxe sur le revenu est une chose indispensable. Taxons plutôt ceux qui sont incapables. Dans un discours qu'il prononçait en 1882, le duc de Devonshire disait qu'il existait une marge très restreinte entre la vie réelle de l'homme et la fameuse comptabilité. Cela est plus vrai que jamais."

LA QUESTION OUVRIERE

Continuant, M. Verville dit qu'il est une autre question dont il tient à parler d'une façon spéciale. Le riche dit souvent que l'augmentation du coût de la vie est due à l'extravagance du pauvre. Dans l'encyclique "Rerum novarum" du Pape Léon XIII, il est dit que la misère des ouvriers est imméritée. Qui est l'auteur de l'extravagance des classes ouvrières? Qu'on le demande aux femmes de la haute société, qu'on le demande à ces établissements de commerce qui paient des salaires de 100 à leurs étalagistes? Peut-on croire que la jeune ouvrière quittant l'atelier est plus insensible aux attrait d'une belle vitrine que sa sœur la riche?

Pourquoi croire à l'extravagance du pauvre? Un ouvrier fait un salaire de \$700 par année et il a cinq enfants à faire vivre, peut-être extrême, au contraire, il peut à peine vivre. Le coût de la vie augmente trop souvent il doit se priver de pain pour que ses enfants en aient un peu. Qui dira les spectacles navrants qui se déroulent dans trop de logis parce qu'on n'a rien à manger? Souvent on doit avoir recours à des moyens illégitimes. A un jugement dit que 75 pour cent du vice est dû à la misère.

On n'a pas le droit de prêcher une doctrine quand on ne la pratique pas. On s'efforce étrangement de l'ouvrier qui va au cabaret et dit-on en titubant. Extravagance, dit-on. C'est peut-être vrai, mais il y a une autre raison, et c'est parce que la société est mal assise et mal administrée. Tous les hommes sont nés bons et, dans 80 pour cent des cas, c'est la force des circonstances qui les a mis là.

Pitt disait que le peuple avait tout perdu qu'on voulait lui enlever le reste. Pitt et Gladstone furent des protecteurs efficaces de l'ouvrier. Il dira la même chose de Sir Wilfrid Laurier qui, le 27 septembre dernier, à l'assemblée du boulevard Saint-Joseph, disait: "Je suis pour la pension des vieillards et des orphelins." Beaucoup ne savent pas tout ce que veut dire cette pension, mais qu'on se figure la misérable vie de l'ouvrier et de ses petits enfants qui en seront réduits à la mendicité parce qu'il n'y a rien à leur laisser. Il a peine toute sa vie et il va mourir. Quelle doit être la torture de l'homme!"

Et c'est pourquoi, s'écrie M. Verville, quand Sir Wilfrid Laurier dit: "Nous aurons la pension pour les vieillards et les orphelins", je demande à tous mes camarades de voter pour lui et de le retourner au pouvoir par la plus éclatante majorité qui se soit encore vue."

M. A. K. CAMERON

Sur l'invitation du président, M. A. K. Cameron propose ensuite un toast à la cause libérale. Il félicite tout d'abord M. Verville du splendide discours qu'il vient de prononcer. Aucun homme, dit-il, ne représente plus dignement la cause pour laquelle il siège à la Chambre des Communes. M. Verville doit être particulièrement loué de l'ardeur sincère qu'il met à revendiquer la cause de ses camarades ouvriers.

Le libéralisme, c'est la cause des ouvriers, parce que c'est la cause du peuple. Il est à désirer que le parti ouvrier élise plus de représentants aux Communes. La situation dans laquelle se trouve présentement le peuple est un effet direct de ce qui s'est passé en 1911, lorsque Sir Wilfrid Laurier fut défait après une campagne dont devraient rougir tous les Canadiens honnêtes. Etre tory, c'est avoir l'objet de conserver à la

classe privilégiée ses privilèges. Le parti libéral n'a jamais été aussi fort que présentement, parce qu'il est le parti du peuple et que celui-ci a reconnu tout ce qu'il avait perdu depuis 1911. Les assemblées démontrent que le peuple est avec le parti libéral.

Parlant ensuite du projet d'accorder une nouvelle extension de vie au parlement, M. Cameron dit qu'il est opposé de toutes ses forces. L'héritage constitutionnel que nos ancêtres ont fabriqué à partir de 1837 et qu'ils nous ont légué en 1867 doit être conservé dans toute son intégrité. C'est notre devoir.

Parlant du discours prononcé récemment à Montréal, par "Bob" Rogers, M. Cameron dit que le gouvernement actuel a excellé en deux choses: la formation de commissions et la création de colonels honoraires. Et ce sont les satellites de ce gouvernement qui accusent les libéraux de manquer de loyauté. Ces jours derniers, un conservateur de Toronto s'est écrié que, dans les tranchées tout le travail était fait par des conservateurs. M. Cameron proteste et de toutes ses forces contre une telle affirmation, contre un tel appel aux passions, et il soumet à ses camarades du club de Réforme une résolution de protestation qui sera considérée à une réunion prochaine.

Un remarqué parmi les membres présents: Hon. J. H. Ross; Jas. et H. Robb; Hon. Sydney Fisher; Hon. Honoré Mercier; A. R. McMaster; Charlemagne Rodier; M. Tessier; M. P. P. (Rimouski); Léon Garneau; Alphonse Lecury; L. N. Goudeau; J. H. Davis; G. M. Sinn; L. N. Bourdon; A. L. Smith; W. C. Dunn; S. C. Ogulnik; A. S. Cameron; J. E. Prevost; Lévis Tremblay; A. Monette; M. Vautrin; Henry Timmins; nest Pett; Philippe Angers; P. Letourneau; Hector Garneau; Emilien Daoust; S. W. Jacobs; J. A. A. Leclair.

PAS DE PRIMES POUR LES MINEURS
LES PROPRIETAIRES DES MINES DE L'OUEST SE DISENT INCAPABLES D'AUGMENTER LEURS BUDGETS.

Calgary, 25. — Dans une lettre adressée au ministre du Travail, la "Western Coal Operators' Association" assure "qu'elle ne peut soucrire au projet d'enquête des mineurs sur le coût élevé de la vie à condition qu'on paie une prime proportionnée à la cherté de l'existence, mais d'autre part les propriétaires verraient d'un bon oeil une enquête du gouvernement sur toutes les circonstances se rattachant au différend".

Les propriétaires ne peuvent pas payer d'autres primes à présent et continuer à exploiter les mines.

DELEGATION A OTTAWA

Fernie, C.-A., 25. — Les officiers de l'union des mineurs se dirigent en hâte vers Ottawa, à propos de l'ultimatum qu'ils ont adressé aux patrons et qui expire ce soir. Il semble aussi entendu que les représentants de l'association des propriétaires vont se rendre dans la capitale, où le ministre du Travail encourage ses efforts à prévenir la grève. On pense cependant que, pendant la conférence qui s'annonce, l'exploitation des mines va cesser.

DECES DE DAVID MCNICOLL

Guelph, Ont., 26. — David McNicoll qui a été pendant plusieurs années vice-président et gérant général du C. P. R., est mort ce matin, de pneumonie au sanatorium Homewood où il était depuis six semaines, après des visites à plusieurs places de santé. Sa femme, son fils et sa fille étaient avec lui jusqu'à la fin. On apprend hier soir que sa mort n'était qu'une question d'heures et les fonctionnaires du C. P. R., à Montréal ont été avertis. Un train spécial cet après-midi ramenait les restes à Montréal.

FRANÇAIS RAPATRIÉS

Paris, 26. — Vingt mille civils français, le plupart des fermiers âgés et des enfants des districts occupés de la France sont sur le point d'être renvoyés dans leur pays, la France. Des wagons, chacun portant 500 personnes, feront le transport en Suisse, en route pour ce pays avant Noël. Ceci est le suite d'un arrangement entre la France et l'Allemagne pour l'échange des prisonniers civils.

GRADE AU NOUVEAU DUC

SON EXCELLENCE LE DUC DE DEVONSHIRE ACCEPTE LE GRADE DE CHEF DES BOY SCOUTS.

DEUX VAISSEAUX NORVEGIENS COULES

Londres, 26. — Un rapport de l'agence Lloyd annonce que les vaisseaux norvégiens "Oifjeld" de 1,998 tonnes, et "Tuim" de 1,804 tonnes ont été coulés.

"LE CANADA N'A PAS EU DE MEILLEUR PILOTE QUE CELUI-LA", DECLARE M. ANDRE SIEGFRIED, EN PARLANT DE L'ILLUSTRE CHEF DU PARTI LIBERAL

Le célèbre écrivain français raconte les impressions qu'il a rapportées d'une visite à Sir Wilfrid Laurier, lors d'un voyage au Canada, en 1914

Avec la majorité du peuple canadien, il forme le vœu que bientôt le chef du parti libéral soit rappelé à la passerelle du commandement

M. André Siegfried qui visitait le Canada il y a dix ans y revenait en juin 1914. Il vient, sous le titre: "Deux mois en Amérique du Nord", de publier un intéressant ouvrage dont nous détachons le chapitre suivant, consacré à Sir Wilfrid Laurier:

Ottawa, le 8 juin 1914.

Le Canada a eu deux grands ministres, sir John Macdonald et sir Wilfrid Laurier. Le nom du premier est associé à la création du premier chemin de fer transcontinental canadien, le Canadian Pacific Railway. Quant au second, c'est lui qui, dans les vingt dernières années, a présidé au merveilleux développement économique du Dominion, tout en conduisant peu à peu le Canada à sa majorité politique et en lui assurant désormais une place dans le concert des nations.

Sir Wilfrid Laurier est donc une des grandes figures politiques de l'Amérique du Nord. Il ne serait du reste déplacé sur aucun théâtre. J'ai eu l'honneur de faire sa connaissance en 1898, deux ans après son accession au gouvernement. Je viens de le revoir à Ottawa, trois ans après sa chute du ministère. Il avait été interrompu au pouvoir de 1896 à 1911 un record de longévité ministérielle sans doute.

Aujourd'hui simple chef de l'opposition libérale, sir Wilfrid demeure quand même le premier personnage du Canada. C'est vers lui que se tourne tout d'abord l'attention des étrangers; c'est à lui encore que s'adressent ses compatriotes de tous partis, dès qu'une grave question se pose. Son nom est sur toutes les lèvres, sur tous les murs. La rue où il demeure s'appelle Laurier Avenue. Un immense hôtel vient d'être construit à Ottawa; on lui a donné le nom de Château Laurier.

Mais cet homme d'Etat canadien, ce sujet britannique, ce premier ministre d'une colonie anglaise a un titre tout particulier à notre intérêt: c'est un Français de race et de langage. Descendant d'ancêtres poitevins, il est né dans la vieille province canadienne-française de Québec. Catholique de religion, d'éducation exclusivement canadienne, il ne savait pas l'anglais à vingt ans; c'est avec des professeurs qu'il l'a appris. Or aujourd'hui, de l'aveu de tous, il est le premier orateur du Canada — soit en anglais, soit en français. Son éloquence, singulier mélange de froid et de feu britannique, d'éloquence française, de perfection classique, constitue un style vraiment original, probablement unique, et dont il est à croire que le Canada ne donnera plus d'autre exemple.

Membre du parti libéral canadien, sir Wilfrid Laurier a fait ses premières armes dans les années qui suivirent 1870. Disciple de Gladstone, c'est un libéral en matière économique et aussi en matière de politique religieuse. Sans doute, nos antipathies au trouveraient singulièrement pâle. Il n'a pas craint cependant de tenir tête aux ambitieuses prétentions des grands prélats canadiens. C'est malgré eux qu'il a obtenu en 1896 la victoire et le pouvoir. L'épiscopat ne le lui a jamais pardonné. Il a été, pour tout dire, le plus puissant, il n'a jamais été au fond que toléré par les prêtres. En 1911,

c'est partiellement sous leurs coups qu'il est tombé.

Premier ministre français d'une colonie anglaise, sir Wilfrid Laurier n'a pu maintenir quinze ans au pouvoir que par un véritable prodige d'habileté. Ajouterais-je que sa diplomatie n'a pas été la seule raison de sa durée? La source véritable de sa force a été une vision claire de ce qu'il voulait et une profonde honnêteté jointe à un charme irrésistible.

Représentant de la race française, sir Wilfrid Laurier devait inévitablement être en butte à la suspicion, à la jalousie de l'opinion canadienne anglaise. La province anglaise d'Ontario ne l'a jamais adopté; c'est avec une joie violente, avec une sorte de soulagement qu'elle a salué sa chute.

D'autre part, premier ministre du Canada tout entier, obligé de tenir la balance égale en toutes les races et toutes les religions, sir Wilfrid Laurier ne pouvait manquer de mécontenter les Canadiens-français intransigeants. Dès 1900, alors que la province française de Québec était encore toute à la joie d'avoir, pour la première fois, un Français comme premier ministre du Canada, il se trouvait déjà des "nationalistes" pour lui reprocher de faire aux intérêts britanniques des concessions excessives.

La grande sagesse de Laurier a été de ne jamais se laisser trop entraîner d'un côté ou de l'autre. "Je suis avant tout Canadien," répondait-il invariablement à ceux qui lui demandaient d'être d'abord Anglais ou d'abord Français. C'est grâce à lui que l'unité canadienne, cette plante délicate et qui peut-être ne durera pas toujours, a prospéré jusqu'ici avec une magnifique vigueur.

Un jour est arrivé cependant où des rancunes contradictoires, mal accumulées et coalisées, ont eu raison de lui. C'est sous les coups combinés et convergents des Jingoïques d'Ontario et des nationalistes de Québec qu'il est tombé en 1911.

Bénéficiant des loisirs que l'opposition lui ménage, j'ai pu voir, de plus près que je ne l'avais fait jusqu'ici, ce remarquable homme d'Etat. Mentalement, il est un magnifique athlète physique, son allure originale ou il y a de l'Anglais, du Français et de la vieille France et aussi je ne sais qui du chef indien de grande race? Mentionnerai-je aussi cette physionomie à la fois avenante, réservée, d'une extraordinaire finesse? Mentionnerai-je encore, dans ses manières, cette union de la correction anglaise avec notre ancienne urbanité française? Tout cela sans doute aide à reconnaître sir Wilfrid Laurier. Mais ce qu'il faut retenir de cette belle figure politique, c'est l'équilibre parfait de tous ses jugements, l'impression d'harmonie qui se dégage de toutes ses conceptions. Le Canada n'a pas eu de meilleur pilote que celui-ci. Souhaitons qu'il soit bientôt rappelé à la passerelle du commandement.

FELICITATIONS DU CLUB LETELLIER A SIR WILFRID

Le populaire club libéral a voté hier soir, une résolution de félicitation à son illustre membre honoraire, à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance.

Les membres du Club Letellier ont adopté, hier soir, au milieu d'un enthousiasme remarquable, la motion de M. Falardeau, à l'effet de féliciter le vieux chef, sir Wilfrid Laurier, à l'occasion de son 75ème anniversaire de naissance. Sir Wilfrid est un membre honoraire du club, c'est pourquoi celui-ci tient à lui rendre cet hommage.

Le Club Letellier attendait la visite de M. Chs. Quéry, mais celui-ci n'a pu y aller pour cause de maladie. Le président annonce cette nouvelle avec regret, car il est vraiment regrettable d'avoir à se priver du plaisir d'entendre ce vieux tribun libéral. Mais on se reprendra à la prochaine assemblée qui aura lieu le 14 décembre et à laquelle tout le public est cordialement invité.

En l'absence de M. Quéry, M. Bouthillette, vice-président du club, a prononcé un remarquable discours dont nous en donnons un résumé. M. Bouthillette débute en demandant aux membres du club d'excuser M. Chs. Quéry, qui est réellement malade et il les prie de croire que ce n'est pas la mauvaise volonté, car généralement M. Quéry ne se fait pas prier.

M. Bouthillette doit remarquer aux membres qu'ils ne doivent pas s'attarder à un discours de haute éloquence. M. Bouthillette est un modesto ouvrier, comme il le dit, et il n'a pas le temps de préparer des discours. L'orateur, en abordant le vif de son

vernement de l'Angleterre dans la grande crise qu'elle traverse.

Mais nous n'avons pas ici de gouvernement, si on peut dire, nous en avons un, mais nous n'avons pas d'hommes qui peuvent gouverner.

Mais nous aurons bientôt des élections qui nous permettront de chasser du pouvoir ces bandes de sans-cœur.

Que font-ils maintenant pour s'attirer la confiance de l'électorat? Ils vont dans toutes les parties du Dominion et de la province de Québec en particulier, faire de grandes assemblées en faveur du recrutement, où on ne parle aucunement de recrutement mais bien de politique.

Pour ce qui est de la trêve, ce n'est pas les libéraux qu'il ont brisés mais bien ces sinistres députés torys et conservateurs qui ne se sont fait aucun scrupule d'attaquer l'opposition libérale dans leurs assemblées publiques.

Mais le gouvernement conservateur actuel ne peut en aucune façon avoir la confiance de l'électorat. Non! une administration comme celle que nous avons actuellement, ne peut avoir la confiance du peuple.

Pourquoi tous ces scandales que nous avons eu depuis que la guerre est commencée? Pourquoi, alors que nos fils répandent leur sang pour la cause de la civilisation et de l'humanité, pourquoi les conservateurs font-ils la richesse des trusts et des grands manufacturiers?

Quand Laurier a accordé une prolongation d'un an, il a averti les conservateurs que l'opposition était prête à appuyer toutes les mesures nécessaires du présent, mais il combattait vigoureusement toutes les malversations et les fraudes du gouvernement.

Le gouvernement Borden n'a pas cru devoir suivre cet avertissement, et il a continué à protéger les grands manufacturiers, les millionnaires en leur faisant faire des profits énormes sur les commandes qu'on leur confiait. On a vu les scandales des munitions, des produits pharmaceutiques, des chaussures, de la carabine Ross, d'un trou de pelle, etc., etc.

Le gouvernement Borden était bien averti que si malversations qu'il y avait, elles seraient dénoncées publiquement. Les conservateurs ont profité de cette prolongation pour continuer à piller et à préparer des élections brusquées. C'est pourquoi nous devons nous attendre à des élections générales, et nous les aurons peut-être avant une nouvelle session.

Nous devons nous préparer, nous les libéraux, à chasser du parlement cette bande de voleurs. Nous devons nous faire un devoir de réinstaurer au pouvoir l'homme illustre, le gouvernant sage et honnête, Sir Wilfrid Laurier.

L'orateur presse les membres du Club Letellier, et les électeurs de la division St-Jacques, de mettre tout en oeuvre pour assurer le triomphe du parti libéral et ramener la barque ministérielle dans les eaux calmes, où elle voguait au temps heureux du régime Laurier.

M. Pelletier remercie M. Bouthillette pour son beau discours qui fut attentivement écouté par l'auditoire nombreux qui remplissait la salle du Club Letellier et clot l'assemblée en priant les membres de vouloir bien donner leur nom pour la révision des listes électorales.

M. le président Ovide Pelletier et le trésorier Rodolphe Lamoureux sont nommés délégués à la séance de la fédération des clubs libéraux, le 1er décembre.

PROHIBITION AUX ETATS-UNIS

Washington, 23. — Par des résolutions adoptées par la "National Grange", on a demandé au Congrès aujourd'hui une prohibition nationale.

Une autre résolution a demandé la restriction de la licence fédérale dans les états prohibitionnistes.

SIR WILFRID A QUEBEC, LE 8 DECEMBRE

Quebec, 26. — Sir Wilfrid Laurier viendra à Québec, le 8 décembre prochain, et sera le principal orateur à une grande assemblée de recrutement qui sera tenue dans l'après-midi, à la salle St-Pierre.

NOUVEAU TITULAIRE GREC

Athènes, via Londres, 26. — Le roi Constantin a signé aujourd'hui un décret nommant comme professeur de la loi internationale à l'Université d'Athènes, l'ancien ministre Georgios Strelis, la nomination portant avec elle le poste d'aviseur légal au ministre des Affaires étrangères.

Le fauteuil avait été destiné à Nicholas Poletis, maintenant ministre des Affaires étrangères provisoire. Sur le front anglois P. 1